

# Monographie de la façade Nord Atlantique-Manche Ouest

2014



# Éditorial

L'interrégion Nord Atlantique-Manche Ouest (NAMO) présente une géographie résolument maritime, avec deux façades, la Manche et l'Atlantique, 3 180 kilomètres de linéaire côtier, l'estuaire de la Loire long de 60 kilomètres et 13 îles du Ponant pour une superficie de 15 831 hectares.

La mer et le littoral y constituent un milieu complexe, riche et diversifié, sujet à de nombreuses pressions. Ils offrent différentes perspectives d'approche : économie, environnement, formation, recherche, transports, activités récréatives, énergies, sécurité.

Les deux régions qui la composent ont toujours été tournées dans leur histoire vers le domaine maritime qui reste une priorité et un secteur porteur d'enjeux forts pour l'avenir.

De nombreuses activités sont ainsi présentées dans cet ouvrage qui se veut essentiellement descriptif.

Il présente en faits et chiffres l'année 2014 sur la façade de l'interrégion, et dans les régions et départements qui la composent, mais n'a pas pour ambition d'analyser l'ensemble des problèmes auxquels se trouvent confrontés les secteurs d'activité maritime, d'autant que les racines profondes des mutations en cours dépassent largement le cadre de l'interrégion. Il n'a pas non plus vocation à relater les actions des différents services administratifs qui œuvrent sur et pour la mer et le littoral.

Il souhaite, en revanche, apporter l'information la plus exhaustive possible sur les activités maritimes de la façade NAMO et constituer, par la même, l'ouvrage de référence en la matière.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Patrice Vermeulen  
Directeur interrégional de la mer  
Nord Atlantique-Manche Ouest



**ÉDITORIAL .....3**

**LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES .....5**

**1.1 La pêche maritime .....5**

1.1.1 La flotte .....5  
 1.1.2 Les marins ..... 8  
 1.1.3 Les structures professionnelles et de gestion .....10  
 1.1.4 Le marché .....10  
 1.1.5 La pêche à pied professionnelle .....14  
 1.1.6 Les aides financières .....14

**1.2 L'aquaculture marine ..... 15**

1.2.1 La conchyliculture .....15  
 1.2.2 La pisciculture .....17  
 1.2.3 L'algoculture .....17  
 1.2.4 L'élevage arénicole.....17  
 1.2.5 Les aides financières.....17

**1.3 Le transport maritime.....18**

1.3.1 La flotte de commerce.....18  
 1.3.2 Les marins.....18  
 1.3.3 L'activité des ports de commerce.....19  
 1.3.4 Le pilotage maritime.....19  
 1.3.5 Le transport de passagers.....20

**1.4 La plaisance professionnelle.....20**

1.4.1 Les navires.....20  
 1.4.2 Les marins.....21

**1.5 Les chantiers de construction et de réparation navales.....21**

**L'EMPLOI, LA FORMATION ET LA RECHERCHE.....25**

2.1 L'enseignement maritime secondaire.....25  
 2.2 Les titres de formation professionnelle.....26  
 2.3 La formation au sauvetage et à la survie.....27  
 2.4 L'enseignement supérieur et la recherche.....28

**LA PLAISANCE, LA PÊCHE DE LOISIR ET LES LOISIRS NAUTIQUES...31**

**3.1 La plaisance.....31**

3.1.1 Les navires.....31  
 3.1.2 Les titres de conduite des navires à moteur.....32  
 3.1.3 Les infrastructures portuaires et les services.....32

3.2 Les manifestations nautiques.....33  
 3.3 La pêche au filet fixe.....33  
 3.4 Les loisirs nautiques.....33

**LA SÉCURITÉ MARITIME.....34**

4.1 La sécurité de la navigation.....34  
 4.2 La surveillance et le sauvetage.....34  
 4.3 La sécurité des navires.....35

**LES AUTRES RESSOURCES MARINES.....36**

5.1 Les énergies marines renouvelables.....36  
 5.1.1 L'éolien en mer.....36  
 5.1.2 L'énergie hydrolienne.....36  
 5.1.3 L'énergie marémotrice.....37  
 5.2 L'extraction des granulats marins.....37

**L'ENVIRONNEMENT MARIN.....38**

6.1 La protection de l'environnement marin.....38  
 6.2 La qualité des eaux et des plages.....40  
 6.2.1 Les eaux de baignade et les plages.....40  
 6.2.2 La qualité au regard de la directive cadre sur l'eau.....40  
 6.3 Les algues vertes.....41

**LE PATRIMOINE MARITIME.....42**

L'interrégion Nord Atlantique-Manche Ouest.....43  
**EN QUELQUES CHIFFRES :** La Bretagne.....45  
 Les Pays de la Loire.....47

**INFORMATIONS DÉPARTEMENTALES ET LOCALES**

Ille-et-Vilaine.....50	Morbihan.....73
Côtes d'Armor.....55	Loire-Atlantique.....79
Finistère.....61	Vendée.....86

**GLOSSAIRE.....93**

**ACRONYMES DES SERVICES ADMINISTRATIFS.....99**

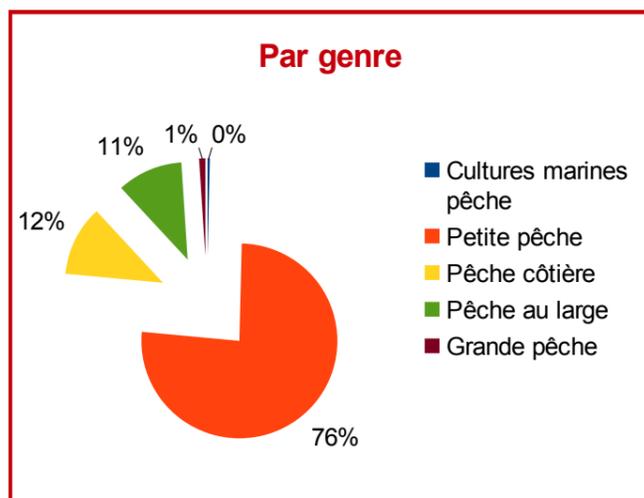
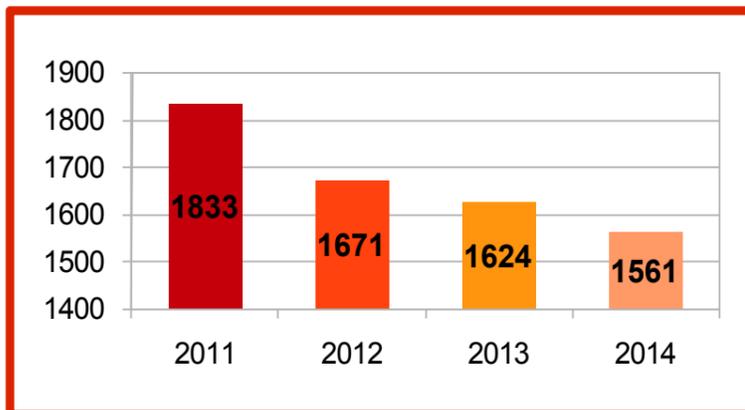
# LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

## 1.1 LA PÊCHE MARITIME

### 1.1.1 La flotte de pêche

#### ● Les navires de l'interrégion

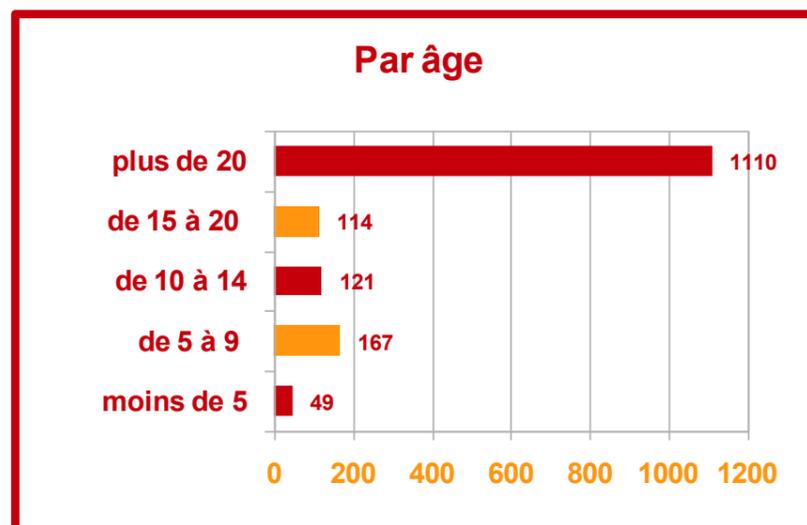
Diminution de la flotte de 4 % par rapport à 2013.



Les navires polyvalents sont au nombre de 963 et représentent 61 % de la flotte de l'interrégion, suivis par 21 % de chalutiers.

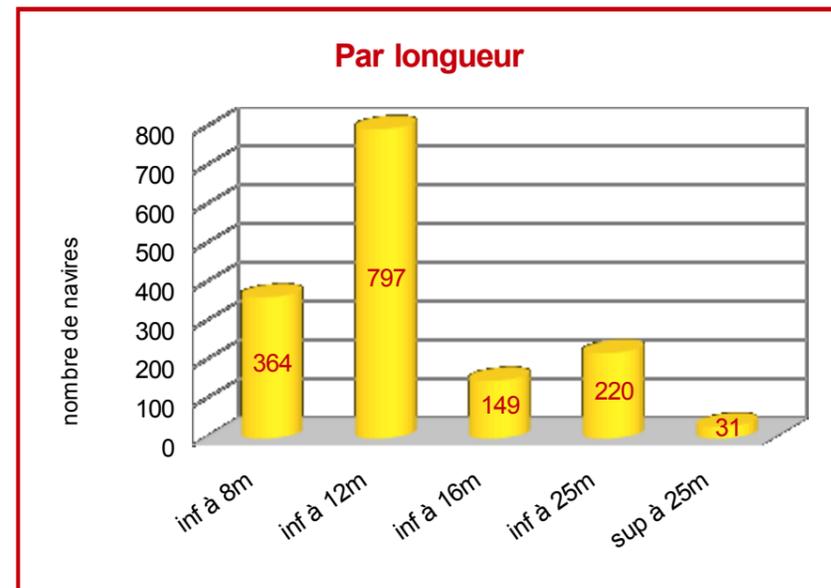
Source : DGITM/DAM/SDSI

Sur 1561 navires de pêche :  
49 ont moins de 5 ans (3 %)  
1 110 ont plus de 20 ans (71 %)

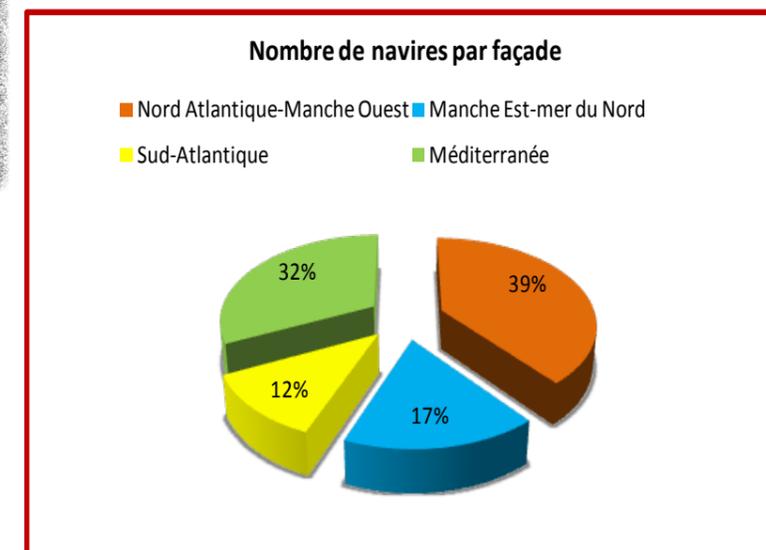


L'âge des navires engendre des frais de consommation en carburant souvent plus importants et un surcoût d'entretien.

51 % des navires enregistrés dans l'interrégion mesurent entre 8 et 12 mètres.



Somme de la puissance propulsive dans l'interrégion (par longueur hors tout)	PUISSANCE (kW)					TOTAL
	inf à 8 m	inf à 12 m	inf à 16 m	inf à 25 m	sup à 25 m	
	20 565	90 669	32 246	86 824	61 840	292 144



Source : DGITM/DAM/SDSI

### ● Les autorisations de pêche

Anchois, prise active à la bolinche*	23
Anchois, prise active au chalut*	42
Anchois, prise occasionnelle au chalut*	13
Atlantique Nord-Est (CPANE)	16
Baudroie	149
Cabillaud mer du Nord	14
Cabillaud mer Celtique	97
Cabillaud mer d'Irlande	10
Cabillaud Ouest Écosse	9
Eaux profondes	25
Filets fixes	16

Germon	71
Habitats vulnérables	1
Merlu du Nord	849
Langoustine	154
Pocheteaux	14
Sole golfe de Gascogne	216
Sole Manche Ouest	195
Sole/plie du Nord	2
Thon rouge - Atlantique - chalut*	48
Thon rouge - Atlantique - palangre*	6
Thon tropical	9

### ● Les navires «pêcheur responsable»

33 navires bretons (21 armements) sont autorisés depuis 2014 à utiliser la marque collective «pêcheur responsable» mise en place par FranceAgriMer.

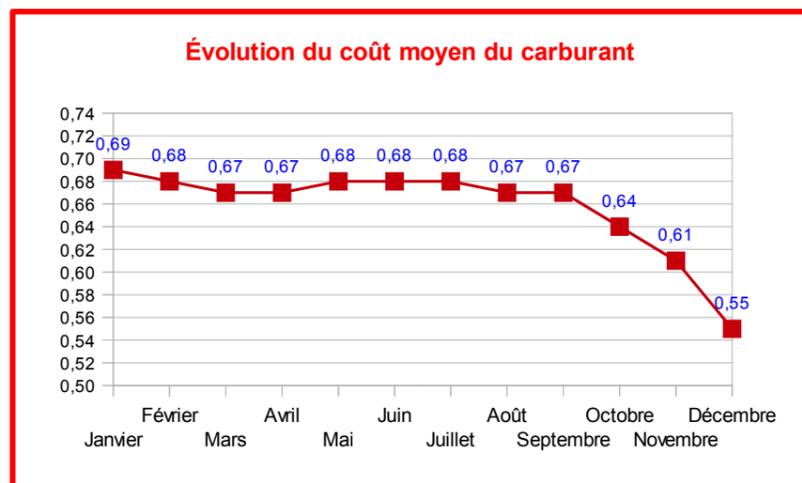
Cette marque s'adresse à toute entreprise de pêche qui met en œuvre à bord de son ou ses navires des pratiques respectueuses de la ressource, de l'environnement, des produits pêchés, ainsi que de la sécurité et des conditions de travail des équipages.

### ● Le coût du carburant

La baisse du prix du carburant a aidé les armements à conforter leurs résultats d'exploitation.

Le coût moyen du carburant dans l'interrégion s'est élevé à 0,66 euro le litre. Il était de 0,69 euro en janvier et 0,55 euro en décembre.

Le carburant représente notamment entre 20 et 30 % des charges d'un chalutier.



Source : DDTM/DML

### ● Les navires de pêche du futur

Plusieurs projets concernant les navires de pêche du futur sont en cours dans l'interrégion :

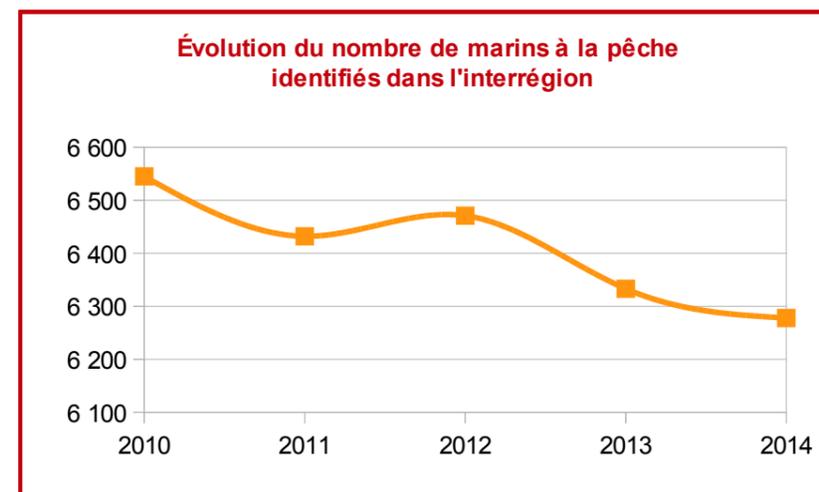
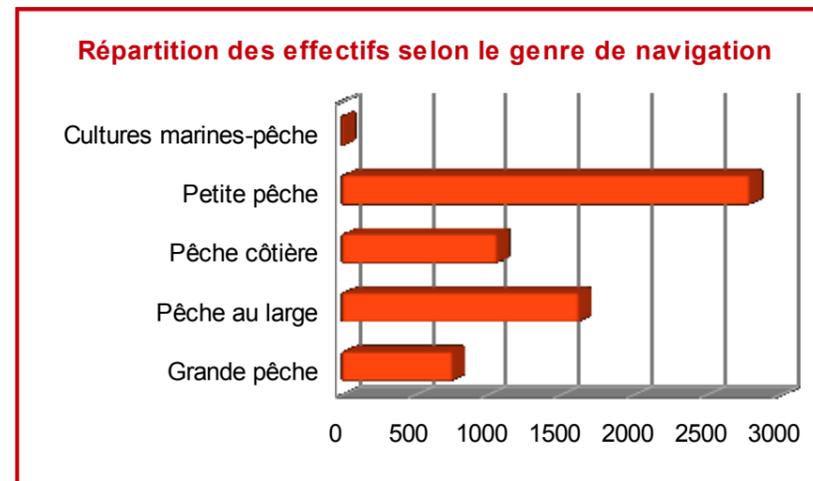
- FILHyPyne coordonné par la Mission hydrogène des Pays de la Loire pour un navire de pêche polyvalent (caseyeur, fileyeur...) de 12 mètres propulsé par un système hydrogène-pile à combustible,
- MEGAPTERE 210, chalutier trimaran de 21 mètres des chantiers Bernard à Lorient,
- SÉRÉNITÉ, navire de moins de 12 mètres à propulsion diesel-électrique avec étrave inversée et matériaux écologiques.

## 1.1.2 Les marins

### ● Les marins-pêcheurs dans l'interrégion

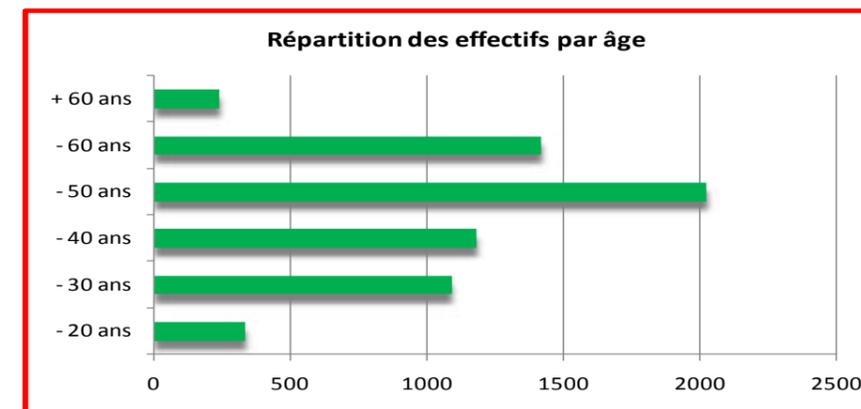
Avec 6 278 professionnels identifiés, l'effectif des marins dans l'interrégion chute très légèrement en 2014 (-2 %).

Les marins embarqués sur des navires armés à la petite pêche\* restent largement prédominants (45 %), devant la pêche au large (26 %) puis la pêche côtière (17 %).

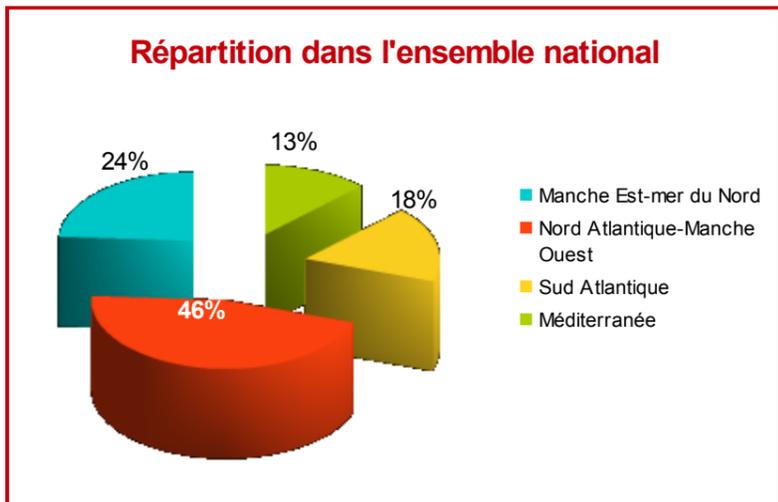


Source : DGITM/DAM/SDSI

L'âge des marins-pêcheurs reste élevé : 59 % d'entre eux ont plus de 40 ans.



	-20 ans	-30 ans	-40 ans	-50 ans	-60 ans	+60 ans	Total
Cultures marines-pêche*	0	3	0	3	5	0	11
Petite pêche*	175	491	506	812	616	202	2 802
Pêche côtière*	76	216	198	343	197	10	1 040
Pêche au large*	76	276	331	585	377	16	1 661
Grande pêche*	7	101	145	279	221	11	764
<b>Total</b>	<b>334</b>	<b>1 087</b>	<b>1 180</b>	<b>2 022</b>	<b>1 416</b>	<b>239</b>	<b>6 278</b>

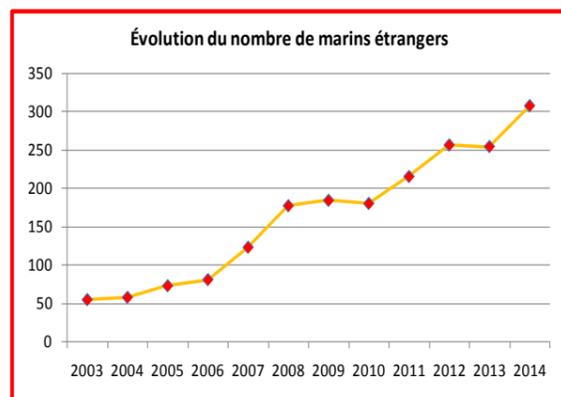


46 % des marins-pêcheurs de métropole sont identifiés dans l'interrégion.

### Les marins-pêcheurs étrangers

Les marins-pêcheurs étrangers représentent 5 % de l'effectif global, contre une moyenne nationale de 15 %. La part des marins communautaires s'établit à 47 %.

Les 98 marins originaires du Portugal représentent le plus gros contingent, suivi par le Sénégal (35) et la Pologne (28).



Source : DGITM/DAM/SDSI

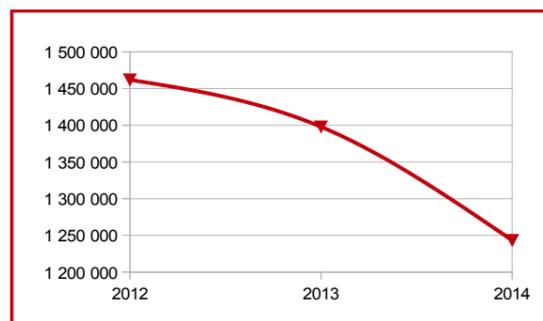
Leur nombre est passé de 59 en 2003 à 308 en 2014, soit 14 % des marins étrangers actifs en France métropolitaine.

### Les femmes marins-pêcheurs

Elles représentent 1 % des professionnels. 39 % d'entre elles sont identifiées dans le Morbihan.

### Les jours travaillés

Le nombre de jours travaillés à la pêche dans l'interrégion s'élève à 1 243 238.



### Les accidents du travail

Au moins 399 professionnels ont été touchés en 2014 par un accident du travail maritime (58 % du total de la France métropolitaine). Après une hausse en 2013, le service de santé des gens de mer de la DIRM NAMO a constaté une baisse de ce chiffre d'environ 23 %.

74 % de ces accidents ont eu lieu en mer, 44 % à l'occasion de campagnes de pêche au large, 24 et 23 % respectivement en petite pêche et pêche côtière.

### 1.1.3 Les structures professionnelles et de gestion

#### Les comités des pêches maritimes et des élevages marins\*

Deux comités régionaux (Bretagne et Pays de la Loire) et quatre comités départementaux (en Bretagne) des pêches maritimes et des élevages marins\* sont présents dans l'interrégion.

#### Les coopératives maritimes

Les coopératives maritimes interviennent dans l'activité de gestion des navires et la fourniture de services comme l'avitaillement\* en carburant. L'interrégion en compte 20.

#### Les groupements de gestion

Les groupements de gestion assurent la gestion administrative des entreprises et les assistent dans la gestion des navires. L'activité de gestion financière relève d'un expert-comptable. L'interrégion en compte 17.

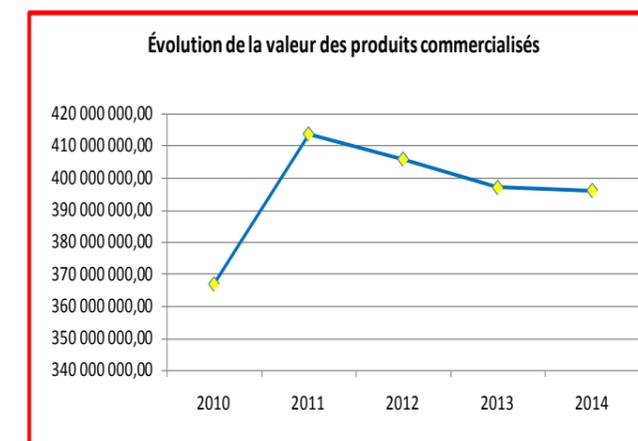
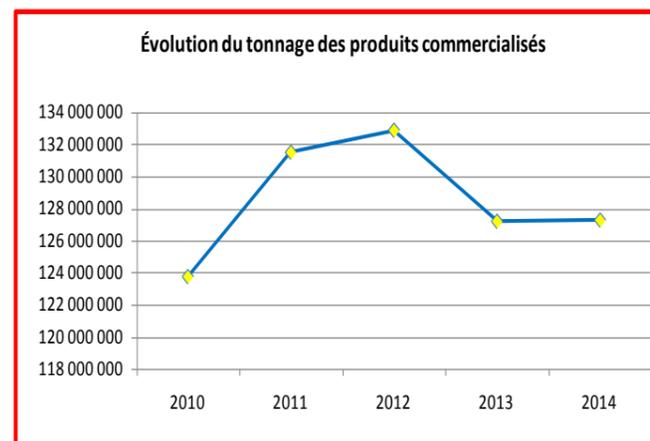
### 1.1.4 LE MARCHÉ

Après un début d'année marqué par une forte baisse d'activité due aux tempêtes hivernales qui ont empêché les navires de sortir pêcher et impacté l'ensemble de la filière, puis une reprise du marché délicate avec des difficultés pour écouler certaines espèces, la fin d'année s'est achevée sur des apports modestes mais des prix élevés.

Le tonnage débarqué et le chiffre d'affaires des criées sont globalement stables. Les résultats sont néanmoins nuancés d'un département et d'un port à l'autre.

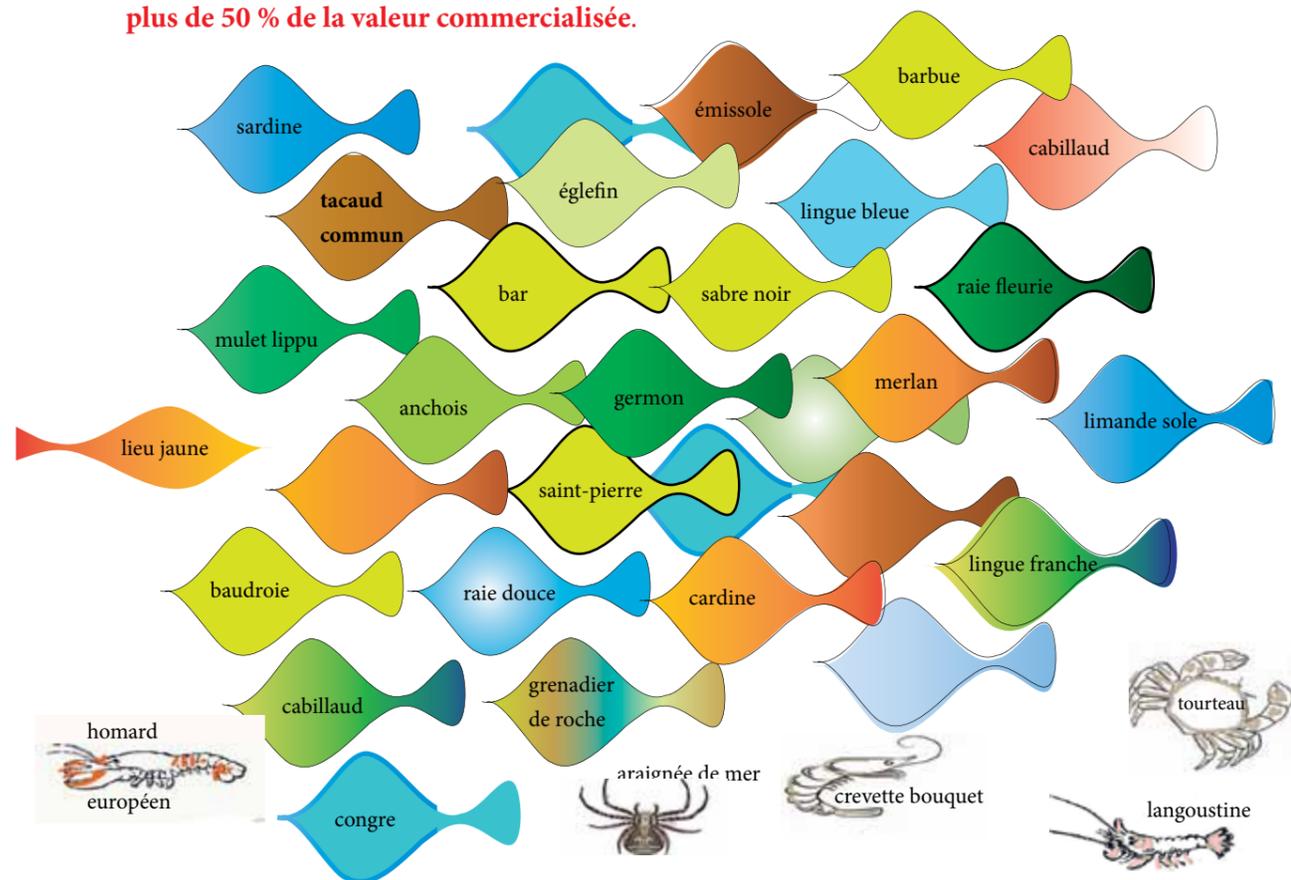
#### Commercialisation en criée

Tonnage	Variation 2014/2013 (%)	Valeur (en millions d'euros)	Variation 2014/2013 (%)	Prix moyen (euros/kilos)	Variation 2014/2013 (%)
127 269	0,06	396,05	-0,24	3,11	-0,32



Source : gestionnaires des criées

**Espèces pour lesquelles les criées de l'interrégion ont traité plus de 50 % de la valeur commercialisée.**



(source : FranceAgriMer/RIC-navires français)

**Estimation des quantités débarquées dans l'interrégion pour quelques espèces emblématiques**

Espèce	Tonnage	Valeur	Prix moyen
Baudroie (entière, queue, joue ou filet)	11 867	61,19	5,16
Sole commune	2 316	26,84	11,59
Langoustine	2 740	31,19	11,38
Bar (ligne et autre)	2 019	24,03	11,90
Coquille Saint-Jacques	6 952	17,05	2,45
Sardine	15 565	11,84	0,76
Saint-Pierre	862	8,77	10,18
Anchois	4 027	6,80	1,69

En tonnes, millions d'euros, euros/kilogramme

20 des 39 criées françaises se trouvent dans l'interrégion. Six d'entre elles se classent dans les 10 premières halles à marée au plan national (en valeur).

Criée	Rang national
Le Guilvinec	1
Lorient	2
Les Sables d'Olonne	4
Erquy	5
Saint-Quay-Portrieux	8
Roscoff	10
Concarneau	11
La Turballe	12
Saint-Guénolé	13
Noirmoutier	18

Criée	Rang national
Le Croisic	19
Loctudy	21
Audierne	26
Brest	27
Yeu	28
Saint-Gilles-Croix-de-Vie	30
Quiberon	33
Douarnenez	34
Saint-Malo	36
Cancale	38

Source : FranceAgriMer/RIC-navires français

L'effectif cumulé des halles à marée de l'interrégion s'établit à plus de 400 personnes.

L'achat à distance qui améliore la fluidité et l'équité des transactions est très disparate selon les criées et départements. Lancé en 2012, il progresse un peu en Loire-Atlantique (9 %), alors qu'il dépasse très souvent 50 % des ventes en Ille-et-Vilaine, dans le Finistère et les Côtes d'Armor. Il reste moyen dans les autres départements (de 12 à 47 % du tonnage ou de la valeur).

Deux types d'acheteurs fréquentent les criées de l'interrégion :

- Quelques 195 entreprises de mareyage différentes y sont présentes. De nombreux professionnels travaillent avec plusieurs criées. Certaines entreprises viennent d'autres régions.
- Environ 355 poissonniers achètent également en criée.

Depuis 2014, il n'y a plus de retrait\* pour les produits ne trouvant pas preneur à prix correct. Les organisations de producteurs qui achètent sous criée, disposent d'un mécanisme de stockage dont le prix de déclenchement par espèce a été fixé par décret.

**Commercialisation hors criée**

La production de civelles\* pour la campagne 2013/2014 s'élève à 8 039 kilos pour le repeuplement (français ou européen) et 10 167 kilos pour la consommation. Le poisson a été abondant et les quotas à la consommation atteints rapidement.

Pour la campagne 2014/2015, le poisson a été moins abondant, mais les cours ont été orientés à la hausse. Étaient ouverts un quota pour la consommation qui a été atteint, et un quota pour le repeuplement qui n'a pas été consommé intégralement.

88 % de la pêche au sein de l'interrégion sont issus de l'unité de gestion anguille (UGA)\* «Loire, côtiers vendéens et Sèvre niortaise».

La pêche des algues qui est particulièrement développée dans le Nord-Finistère. Les 35 navires goémoniers licenciés ont pêché quelque 65 000 tonnes de laminaires.

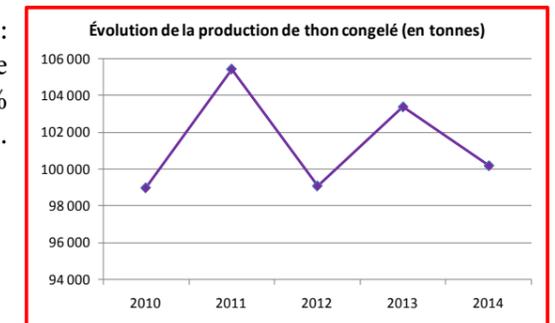
De ces laminaires seront extraits les alginates, agents gélifiants naturels, par deux usines du Finistère, employant près de 110 personnes.



Le port de Lanildut, à proximité de l'archipel de Molène, champ d'algues de premier plan exploité depuis 150 ans, est le premier port goémonier d'Europe et reçoit chaque année presque la moitié de la production nationale d'algues.

L'apport de la flotte thonière océanique dont les armements se trouvent à Concarneau.

Production 2014 : 100 200 tonnes de thon congelé (-3% par rapport à 2013).



À noter : le développement de la pêche des crépidules, coquillage invasif compétiteur des huîtres. Depuis l'automne 2014, cette production, après décorticage en usine, est vendue sous le nom de «berlingot de la mer». L'usine située en Ille-et-Vilaine a une capacité de traitement de 5 000 tonnes par an.

## L'organisation du marché : les organisations de producteurs (OP)

L'organisation de producteurs «Estuaires» basée aux Sables d'Olonne qui vise à réguler et gérer la pêche de l'anguille (civelle) regroupe 148 adhérents, producteurs de cinq estuaires de la Côte Atlantique (Sèvre niortaise en Charente-Maritime, le Lay et la Vie en Vendée, la baie de Bourgneuf et la Loire en Loire-Atlantique). L'UGA\* «Loire, côtiers vendéens et Sèvre niortaise» est la seule UGA en France bénéficiant d'une OP.

L'association Les pêcheurs de Bretagne, dont le siège est à Quimper, est issue de la fusion des organisations de producteurs Pêcheurs de Manche Atlantique (PMA) et Organisation des pêcheries de l'Ouest Bretagne (OPOB). Elle regroupe environ 770 navires de Saint-Malo au Croisic, pour 100 000 tonnes de produits de la mer et 300 millions d'euros. Elle est la plus grande organisation de producteurs d'Europe.

L'OP Cobrenord a son siège social à Saint-Quay-Portrieux (192 navires adhérents au 01/01/2014).

Orthongel qui a son siège social à Concarneau, regroupe les 22 navires de pêche thonière tropicale, (production de 100 000 tonnes).

Deux OP ont leur siège social en Vendée :

- l'OPPAN à Noirmoutier, (89 adhérents),
- l'OP Vendée aux Sables d'Olonne qui a absorbé l'OP Yeu en 2013 (138 adhérents).

## Le mareyage

134 entreprises de mareyage ont au moins un atelier dans l'interrégion, pour un effectif global de 1 818 personnes et un chiffre d'affaires estimé à 763 millions d'euros. La plupart de ces entreprises sont des petites et moyennes entreprises.

44 % des entreprises françaises (40 % de l'effectif) y sont installées et elles produisent 39 % du chiffre d'affaires national.

(source FranceAgriMer-données/2011)

## L'industrie de la conserverie

L'interrégion accueille 12 groupes ayant une activité de conserverie de produits de la mer pour environ 1 200 salariés. Sont ainsi implantées en Bretagne, les usines des sociétés Saupiquet, Chancerelle-Connétable, Petit navire, Capitaine Cook, Gonidec/Les Mouettes d'Arvor, la Belle-îloise, les Jeannettes, la Quiberonnaise, Furic, les Délices de la mer.

Les Pays de la Loire abritent la Maison Gendreau (marque les Dieux) de Saint-Gilles-Croix-de-Vie qui a racheté Vif argent en 2006 et dispose donc de deux usines, et La Sablaise aux Sables d'Olonne.

Dix d'entre elles ont signé en 2014 la charte d'engagement des conserveries françaises de poissons «couvrant la préservation des ressources et de la biodiversité, la sécurité sanitaire, la qualité des produits et leur traçabilité, la préservation des qualités nutritionnelles des poissons et la responsabilité sociétale».

## La transformation des produits de la mer

105 entreprises de transformation de produits de la mer sont implantées dans l'interrégion avec au moins un établissement, pour un effectif global de 8 139 personnes (54 % de femmes) et un chiffre d'affaires lié à cette transformation estimé à 1 928 millions d'euros.

( source : FranceAgriMer/2013)

L'activité traditionnelle des conserveries de poissons inventée à Nantes il y a 200 ans a évolué vers des produits à forte valeur ajoutée.

Ces industries font face à l'augmentation du prix du frais, induite par la hausse de la demande mondiale de poisson et l'absence d'augmentation de la production.

## La valorisation des produits de la mer

Bénéficient d'un label rouge en Bretagne les :

- *sardines et filets de sardines pêchés à la bolinche\** (cahier des charges homologué en 2006),
- *conserves de maquereaux* (2007),
- *conserves de thon* (2007),
- *conserves de sardines pêchées à la bolinche\** (2008),
- *conserves de saumon* (2009).

Il existe également trois labels ou signes de qualité qui concernent la pêche fraîche en Bretagne :

- l'IGP\* (indication géographiquement protégée) *coquille Saint-Jacques des Côtes d'Armor* obtenue en 1995,
- le label MSC\* (marine stewardship council) pour la *pêcherie de sardines à la bolinche\** obtenu par l'Association des bolincheurs de Bretagne en 2010,
- le label MSC\* pour les poissons de grands fonds décerné depuis 2006 à la *pêche de la légine\* à la palangre\**, a été étendu en 2008 à la pêche du lieu noir, de la lingue bleue, de la baudroie et du sabre noir frais par trois chalutiers de l'armement Scapêche.

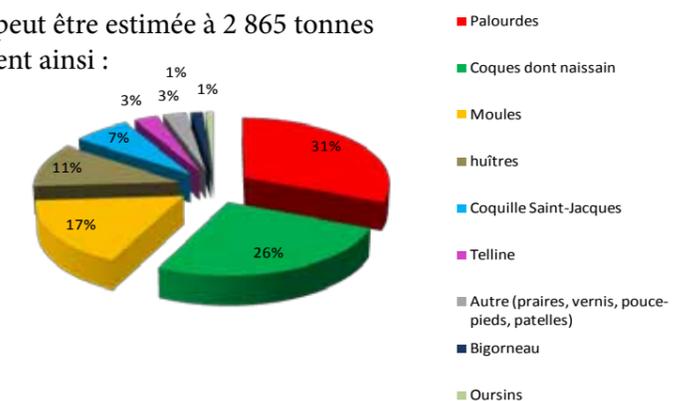
La *pêcherie française de cabillaud et d'églefin d'Arctique Nord-Est* a obtenu la certification MSC après une démarche commune de la Compagnie des pêches Saint-Malo et de l'armement boulonnais EURONOR.

Le Groupement Qualité Valorem à Saint-Gilles-Croix-de-Vie est chargé de la mise en place et du suivi des labels rouges obtenus pour les *maquereaux marinés au muscadet AOC et aux aromates* (cahier des charges homologué en 2010), *les conserves de thon germon* (2010) et les *sardines à l'huile d'olive vierge extra préparées à l'ancienne* (2010).

### 1.1.5 La pêche à pied professionnelle

943 licences pour la pêche à pied professionnelle ont été délivrées dans l'interrégion. Un timbre est ensuite délivré pour chaque espèce et/ou gisement de coquillages par les comités régionaux ou départementaux des pêches maritimes et des élevages marins.

La production peut être estimée à 2 865 tonnes qui se répartissent ainsi :



55 récoltants professionnels à pied bénéficient d'une autorisation pour le ramassage d'algues de rive qui se pratique dans trois départements bretons : les Côtes d'Armor, le Finistère et le Morbihan. La production dépasse les 4 620 tonnes.

Les différents types d'algues (*Dascophyllum nosodéum* ou goémon noir, *Laminaria digitata*, fucales) sont utilisés dans les domaines agricoles, pour la préparation de composants alimentaires, en cosmétique et thalassothérapie.

### 1.1.6 Les aides financières

Les derniers dossiers ont été engagés en 2014 au titre du Fonds européen pour la pêche (FEP). La liquidation et le paiement sont devenus les priorités pour cette programmation 2007/2013.

Globalement sur cette période de programmation, 33,3 millions d'euros ont été liquidés sur le Fonds européen pour la pêche depuis 2007 pour financer près de 1 300 actions concernant la pêche maritime. L'État a quant à lui versé à la filière 4,2 millions d'euros dans le cadre des contrats de plan État-Région.

## 1.2 L'AQUACULTURE MARINE

### 1.2.1 La conchyliculture

La production conchylicole de l'interrégion est diversifiée : huîtres creuses et plates (Belon et Cancale), moules, coques, palourdes et ormeaux.

Les comités régionaux de la conchyliculture\* Bretagne Nord, Bretagne Sud et des Pays de la Loire structurent et représentent la profession.

Une organisation de producteurs conchylicoles est présente dans chacune des deux régions administratives.

L'année 2014 a été marquée par des surmortalités mytilicoles importantes en baie de l'Aiguillon dans le Sud-Vendée. Ce phénomène a touché les coquillages de taille marchande et les juvéniles avec des pertes allant jusqu'à 100 % sur le Perthuis breton. Les 12 entreprises ayant leur siège social en Vendée qui ont été touchées seront indemnisées au titre des calamités agricoles. La production mytilicole théorique de la baie est estimée à 6 550 tonnes par an.

Les ostréiculteurs quant à eux sont toujours confrontés à la surmortalité des jeunes huîtres creuses, qui touche également dans certains bassins des huîtres adultes.

Les pistes pour lutter contre les mortalités sont diverses : diversification, modification des pratiques culturelles, recherche d'huîtres résistantes...

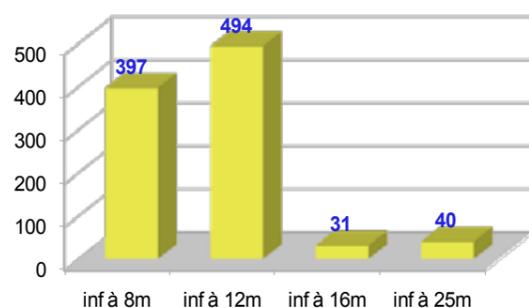
Malgré tout, les ventes de fin d'année se sont bien déroulées, et les prix sont restés stables.

	Nombre de concessions accordées	Surface autorisée (ha)	Longueur autorisée (km)	Nombre de détenteurs	Dont marins actifs
2014	15 377	10 921	810	2 264	1 879
2013	15 370	10 803	809	2 316	1 889

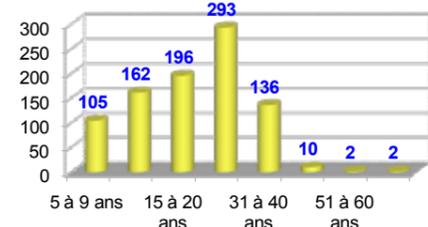
Source : DGITM/DAM/SDSI

962 navires conchylicoles sont immatriculés dans l'interrégion.

Les navires conchylicoles par longueur



Les navires conchylicoles par âge



Nombre d'exploitations (siège social)	Emploi total		Emploi permanent			Emploi saisonnier	
	Nombre de personnes	Nombre d'ETP <sup>(1)</sup>	Nombre de personnes	Dont temps complet	Nombre d'ETP <sup>(1)</sup>	Nombre de personnes	Nombre d'ETP <sup>(1)</sup>
927	5 433	3 072	2 978	2 384	2 684	2 455	388

(1) équivalent temps plein

Source : Enquête aquaculture 2013 - DPMA/BSPA

La production globale de coquillages dans l'interrégion peut être estimée à près de 79 000 tonnes pour une valeur d'environ 244 millions d'euros. Pour 74 %, la production est vendue à la consommation sous marquage sanitaire.

- 35 465 tonnes d'huîtres pour 156 millions d'euros.
- 40 593 tonnes de moules pour 78 millions d'euros.

	Vente à l'élevage			Vente à la consommation		
	Nombre d'entreprises	Quantité (tonnes)	Valeur (M€)	Nombre d'entreprises	Quantité (tonnes)	Valeur (M€)
Huîtres creuses et plates (dont 98 % d'huîtres creuses)	336	13 383	49	559	22 082	107
Moules	80	6 051	10	337	34 542	68
Autres coquillages	50	822	2	147	1 975	8

(NB : les données de production conchylicole concernent les entreprises qui ont leur siège dans l'interrégion, région de production effective non précisée, une entreprise peut intervenir sur plusieurs familles de coquillages).

L'interrégion couvre 38 % de la production française.

Elle produit :

- 46 % du tonnage et 50 % de la valeur des moules françaises.
- 31 % du tonnage et 30 % de la valeur des huîtres françaises.

La production d'huîtres a baissé entre les recensements conchylicoles de 2001 et 2012.

#### Production du naissain\* d'huîtres creuses dans l'interrégion

	Nombre de naissain* (en millions d'unités)
Captage naturel	944
Diploïde (écloseries)	636
Triploïde (écloseries)	1 205
TOTAL	2 785

L'interrégion est particulièrement bien placée en matière de vente de naissain\* d'huîtres creuses :

2,08 milliards de naissains\* sont vendus annuellement, ce qui représente 43 % du naissain\* vendu en France. La très grande majorité de ce naissain\* provient des Pays de la Loire et notamment des écloseries vendéennes.

Source : enquête aquaculture 2013 DPMA/BSPA, en tonnes et millions d'euros (ne pas additionner les nombres d'entreprises)

Source : recensement conchylicole 2012 - Agreste/DRAAF Pays de la Loire et Bretagne

### 1.2.2 La pisciculture

Deux entreprises élèvent du turbot sur trois sites pour une production d'environ 200 tonnes en grossissement et 1,5 million d'alevins.

Trois autres entreprises de pisciculture marine sont implantées dans l'interrégion. Leurs activités sont :

- le pré-grossissement de daurades,
- les alevins de bars,
- l'élevage de bars.

Des centres de salmoniculture (élevage de saumon et de truites de mer) sont installés dans les Côtes-d'Armor et le Finistère.

L'effectif global de ces entreprises s'élevait en 2012 à près de 120 personnes (hors salmoniculture).

Le projet Eco saumon vise à créer une filière française intégrée de production et de transformation de saumons produits à terre éco-efficace avec le développement d'une ferme pilote on-shore de production de saumons en Bretagne (Tréffiagat). Il a été labellisé en 2014 par le Pôle mer Bretagne Atlantique. Ce dernier a également labellisé le projet SC2E dont l'objectif est de substituer aux importations massives de crevettes tropicales en Europe des crevettes élevées en Bretagne par un nouveau système de production éco-efficace, et de contribuer à la recherche d'une alimentation saine de ces crevettes avec une traçabilité garantie.

### 1.2.3 L'algoculture

36 concessions aquacoles ont été accordées pour la production de macro-algues dans les quatre départements bretons en faveur de 23 concessionnaires. La surface pouvant être cultivée couvrait 214 hectares et 122 000 m<sup>2</sup> en 2013. Les algues cultivées peuvent être de la laitue de mer ou du nori (algue rouge). La production réelle reste très limitée (environ 50 tonnes). Il n'y a pas de culture d'algues dans les Pays de la Loire.

### 1.2.4 L'élevage arénicole

Le projet d'implantation à Noirmoutier d'une ferme d'élevage de vers marins a pour objectif de développer et de sécuriser l'approvisionnement d'une entreprise bretonne qui se fournit aujourd'hui à l'étranger. Les vers marins arénicoles sont utilisés pour développer des applications médicales. Il s'agirait de la première ferme d'élevage de ce type en France.

### 1.2.5 Les aides financières

Les derniers dossiers ont été engagés en 2014 au titre du Fonds européen pour la pêche (FEP). La liquidation et le paiement sont devenus les priorités pour cette programmation 2007/2013.

Globalement sur cette période de programmation, 6,3 millions d'euros ont été liquidés sur le Fonds européen pour la pêche depuis 2007 pour financer près de 600 actions concernant l'aquaculture marine. L'État a quant à lui versé au secteur plus de 705 000 euros (contrat de plan État-Région).

Dans le cadre des surmortalités 2013, des aides ont été accordées :

- exonération de redevances domaniales : 40 bénéficiaires pour 160 000 euros,
- calamités agricoles : 6 bénéficiaires pour 86 000 euros,
- fonds d'allègement des charges : 16 bénéficiaires pour 530 000 euros.

Des demandes ont également été déposées suite aux surmortalités de 2014.

## 1.3 LE TRANSPORT MARITIME

### 1.3.1 La flotte de commerce

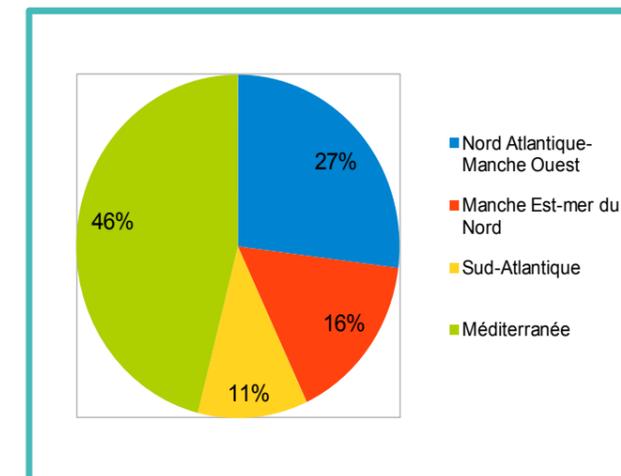
Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage national*	Cabotage international*	Long cours*	Lamanage navigation côtière*
16	29	256	31	14	17	22

(1) navires ou rôles d'équipage collectifs



#### Navire du futur

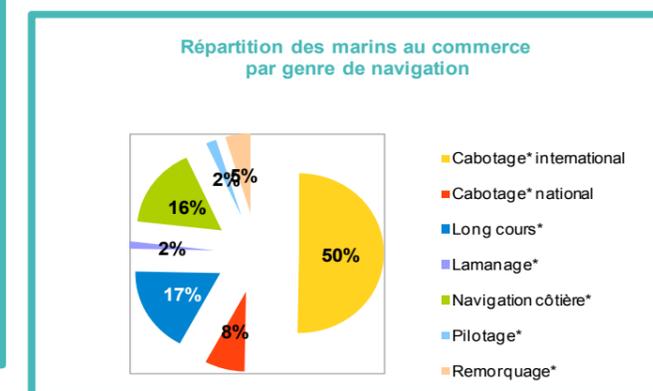
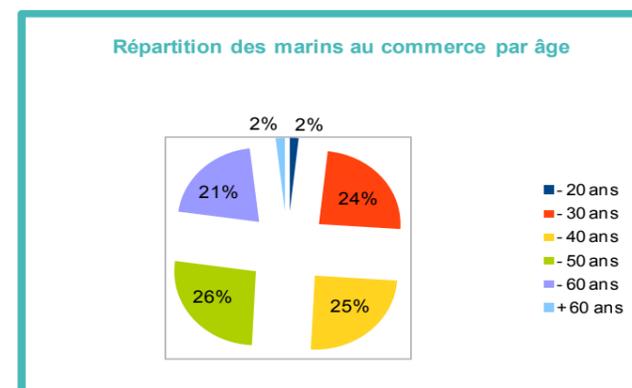
Des travaux portant sur un projet de navire de transport de passagers dit à sustentation aérodynamique partielle, qui s'appuie à la fois sur l'air et sur l'eau, présentant ainsi une résistance à l'avancement réduite et de ce fait particulièrement économe en carburant, sont en cours dans les Pays de la Loire.



### 1.3.2 Les marins

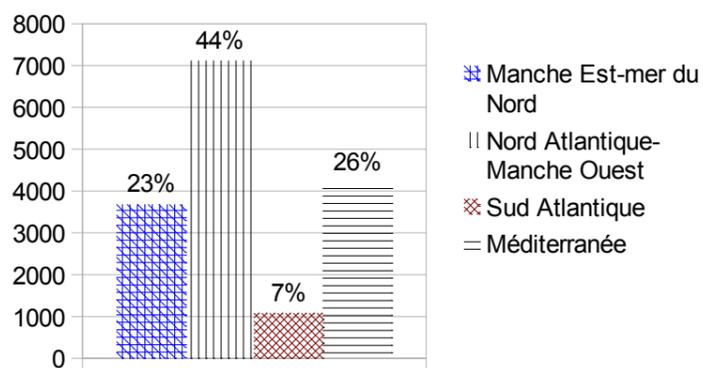
	-20 ans	-30 ans	-40 ans	-50 ans	-60 ans	+ 60 ans	Total
Cabotage* international	25	1 150	858	926	598	17	3 574
Cabotage* national	28	66	123	155	162	8	542
Long cours*	9	300	400	244	266	21	1 240
Lamanage*	1	14	27	35	25	2	104
Navigation côtière*	49	166	250	334	302	64	1 165
Pilotage*	5	5	20	68	37	7	142
Remorquage*	6	29	79	121	97	11	343
<b>Total</b>	<b>123</b>	<b>1 730</b>	<b>1 757</b>	<b>1 883</b>	<b>1 487</b>	<b>130</b>	<b>7 110</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI



La très grande majorité navigue au cabotage\* international (50%), au long cours\* (17%) et en navigation côtière\* (16%)

### Répartition des marins dans l'ensemble national



Source : DGITM/DAM/SDSI

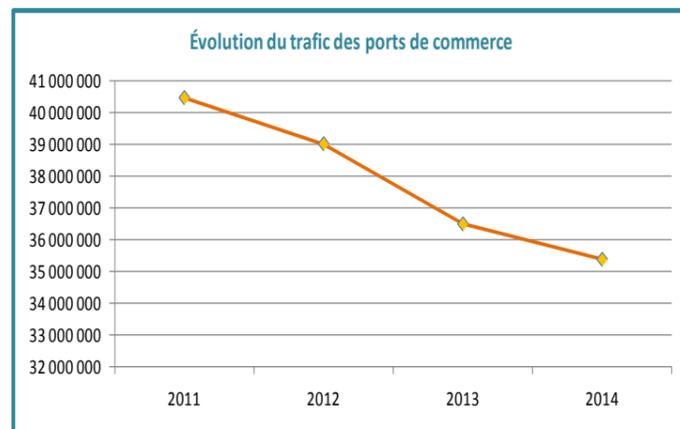
Le service de santé des gens de mer de la DIRM NAMO a pu comptabiliser 187 accidents du travail maritime dans l'interrégion, chiffre orienté à la baisse et qui représente 47 % du total national. 44 % d'entre eux sont intervenus à quai et 57 % concernent une activité de cabotage international\*.

### 1.3.3 L'activité des ports de commerce

L'interrégion Nord Atlantique-Manche Ouest compte 14 ports de commerce. Leur tonnage s'établit en 2013 à 35,4 millions de tonnes. Les quatre premiers de ces ports couvrent plus de 94 % du trafic.

Avec environ 75 % du trafic des ports de l'interrégion, le grand port maritime de Nantes/Saint-Nazaire occupe une place à part. 26,4 millions de tonnes de marchandises y ont transité en 2014. C'est le 4<sup>ème</sup> port national et le 1<sup>er</sup> de la façade atlantique.

Les autres principaux ports de trafic de marchandises sont Brest (2,8 MT), Lorient (2,4 MT), Saint-Malo (1,8 MT) et Les Sables d'Olonne (0,9 MT). Ils représentent environ 22 % du trafic de l'interrégion.

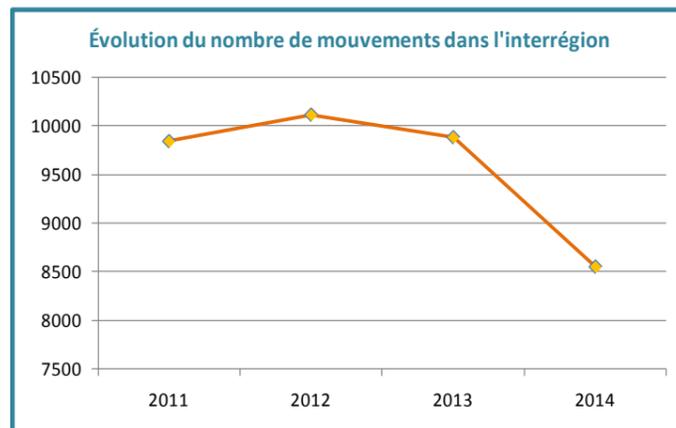


À l'exception des ports de Saint-Malo, Le Légué (Saint-Brieuc) et Douarnenez dont l'activité augmente par rapport à 2013, tous les ports de l'interrégion accusent une baisse d'activité.

### 1.3.4 Le pilotage\* maritime

43 pilotes travaillent sur les 17 pilotines présentes dans l'interrégion Nord Atlantique-Manche Ouest (72 % des pilotes sont identifiés dans les Pays de la Loire).

Ils ont effectué 8 552 mouvements de navires en 2014 (dont 58 % dans les Pays de la Loire).



### 1.3.5 Le transport des passagers

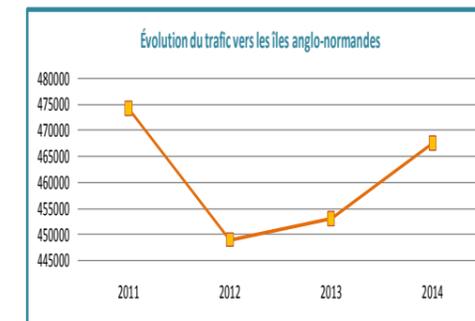
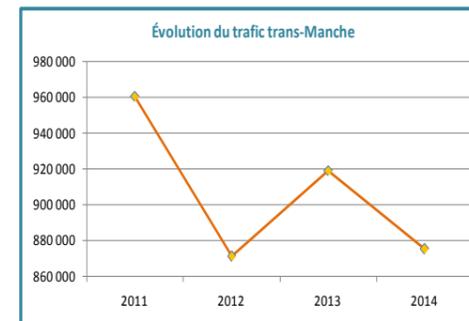
#### Les liaisons maritimes

Trois types de liaisons dominent le trafic voyageurs dans l'interrégion :

- le trafic trans-Manche qui a concerné 875 506 passagers au départ de Saint-Malo et Roscoff.

- la desserte des îles du Ponant\* des deux régions pour 2,5 à 3 millions de passagers par an.

- la desserte des îles anglo-normandes au départ de Saint-Malo pour 467 552 passagers.



#### Les croisières

Plus de 40 000 croisiéristes pouvaient être comptabilisés dans l'interrégion en 2014, nombre qui a baissé par rapport à 2013.

L'accueil de navires de croisière est une activité dont les retombées ne sont pas négligeables puisqu'un croisiériste dépense trois fois plus qu'un visiteur classique.

#### Le pécaturisme\* et la promenade en mer

Le pécaturisme\* reste une activité embryonnaire et expérimentale. La façade bénéficie d'un fort potentiel.

La promenade en mer est présente sur les 3 180 kilomètres du littoral interrégional. Ce secteur compte plusieurs navires armés en NUC\*.

## 1.4 LA PLAISANCE PROFESSIONNELLE

### 1.4.1 Les navires

Cabotage* international	Cabotage* national	Long cours*	Navigation côtière*
1 navire	1 navire	2 navires	52 navires

56 navires sont armés à la plaisance professionnelle dans l'interrégion.

27 navires sont à moteur, 24 sont des voiliers.

29 ont moins de 20 ans, 16 ont entre 21 et 30 ans, 7 ont de 31 à 60 ans, 4 ont plus de 60 ans.

Source : DGITM/DAM/SDSI

### 1.4.2 Les marins

	-20 ans	-30 ans	-40 ans	-50 ans	-60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Cabotage international*	1	9	13	9	3	1	36
Cabotage national*	0	1	5	5	2	0	13
Long cours*	0	5	9	10	5	1	30
Navigation côtière*	5	39	92	94	50	27	307
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>54</b>	<b>119</b>	<b>118</b>	<b>60</b>	<b>29</b>	<b>386</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

12 % sont des femmes et 2 % des marins étrangers.

## 1.5 LES CHANTIERS DE CONSTRUCTION ET DE RÉPARATION NAVALES

L'industrie des chantiers de construction et de réparation navales a un poids historique et économique indéniable dans l'interrégion. La majorité des établissements sont des sièges sociaux ou ont leur siège social dans l'interrégion. La plupart de ces établissements sont des petites structures, avec un effectif fréquemment inférieur à 10. Face à un marché national atone, les constructeurs se spécialisent ou misent sur l'international.

Dix entreprises se démarquent. Sept d'entre elles ont un effectif supérieur à 100 personnes :

- Piriou à Concarneau
- Damen à Brest
- Ocea aux Sables d'Olonne, Saint-Nazaire, Fontenay le Comte et La Rochelle
- Navtis à Brest
- Leroux et Lotz Timolor à Lorient
- Lorient peinture carénage à Lorient
- Mecasoud à Saint-Nazaire

DCNS, SPBI et STX font quant à elles partie des grands employeurs de l'interrégion avec plus de 12 000 salariés.

### DCNS

L'entreprise, dont le siège social est à Paris, dispose d'un effectif de 2 700 personnes à Brest, 2 000 à Lorient et 1 090 salariés en Loire-Atlantique. Spécialisé dans les bâtiments militaires, le groupe s'est diversifié vers l'ingénierie marine et sous-marine, et vers le secteur civil, et plus spécifiquement l'énergie (nucléaire et marine). Après livraison de ses derniers bâtiments militaires, le site de Brest doit se consacrer à l'avenir aux services, comme l'entretien et la refonte d'unités de la Marine nationale, ou à de nouvelles activités comme les énergies marines renouvelables.

DCNS Research fédère depuis 2011 ses activités de recherche technologique et dispose de deux sites en France dont un à Nantes.

### STX

Filiale du groupe coréen STX business group et appartenant à hauteur de 33,4 % à l'État français (via le fonds stratégique d'investissement), STX France SA emploie 120 personnes à Lanester (Lorient) et 2 030 à Saint-Nazaire. Dans ce même port sont installés STX France cabins SAS avec 160 salariés (conception, fabrication et installation de modules d'habitation préfabriqués) et STX France solutions avec 170 salariés (ingénierie, maîtrise d'œuvre, recherche et formation). Le groupe fait partie des quelques industries des Pays de la Loire dont le chiffre d'affaires est supérieur à 400 000 K€. L'entreprise génère 4 000 emplois en sous-traitance. Après avoir connu des difficultés, le site de Saint-Nazaire a un carnet de commandes rempli jusqu'en 2019-2020.

### SPBI

Le groupe vendéen (Bénéteau, Jeanneau, Lagoon, Montecarlo, Prestique et CNB) figure parmi les leaders mondiaux de la conception, de la construction et de la commercialisation de bateaux de plaisance. Il produit et commercialise également des «maisons mobiles».

L'activité bateaux représente 80 % du chiffre d'affaires (hors activités cédées). Le groupe a développé sa gamme de navires à moteur et a étendu son rayon d'action géographique (notamment vers les États-Unis dont il était absent). Les voiliers représentent 44 % de l'activité du groupe contre 30 % pour les navires à moteur.

### Bretagne pôle naval

Créé en 2007 à Lorient, ce pôle d'ingénierie, de construction et de réparation navales regroupe quelque 125 entreprises (18 000 professionnels) compétentes dans tous les métiers (architectes, ingénierie-maîtrise d'œuvre, construction, réparation, spécialités à bord, équipementiers, intégrateurs, essais, logistique, services...). Ces entreprises constituent une filière d'excellence à la pointe des nouvelles technologies et de l'innovation, représentant des produits et des services très variés. Ils sont ouverts sur la diversification permise par les énergies marines renouvelables, mais aussi l'offshore pétrolier et gazier. Il est organisé en trois clusters industriels : naval, «oil & gas» et énergies marines renouvelables.

Le pôle est le relais du programme national Océans 21 du GICAN (Groupement des industries de construction et activités navales) qui vise à renforcer la compétitivité de la filière industrielle navale.

### Néopolia

Initié en 1999 pour le secteur naval, Néopolia est un réseau de 180 entreprises industrielles représentant plus de 13 000 salariés et plus d'un milliard d'euros de chiffres d'affaires cumulés. Son objectif est de développer la performance collective des entreprises.

Ce pôle industriel associatif qui fédère les sous-traitants de STX Saint-Nazaire pilote dorénavant les dynamiques collectives régionales des filières navale, aéronautique, «oil & gas» et ferroviaire. Sa cinquième filière Neopolia énergies marines renouvelables est en cours de structuration.

### Quelques actualités de 2014

Livraison par STX France à DONG Energy, entreprise danoise et premier énergéticien européen de l'éolien en mer, de la première sous-station électrique construite en France.

Lancement d'une première phase de construction d'un pôle industriel dédié aux énergies marines renouvelables (EMR) par STX à Saint-Nazaire. Le groupe poursuit donc sa démarche de diversification vers les EMR, en plus de la filière «oil & gas».

STX France et ArcelorMittal ont signé un contrat pour la fourniture de 116 000 tonnes d'acier minimum destinées aux coques et aux ponts des futurs paquebots géants qui seront fabriqués par STX France.

Construction en cours chez STX Saint-Nazaire du navire OASIS 3, le plus gros paquebot du monde de 361 mètres avec 2 700 cabines, et confirmation de la commande d'un quatrième navire de la classe OASIS.

Assemblage par les chantiers STX de Saint-Nazaire du LOIRE PRINCESSE, bateau fluvial de 90 m de long avant sa livraison en 2015.

Mise en vente de STX France par le groupe sud-coréen STX office et shipbuilding.

Suspension de la livraison du premier *MISTRAL*, bâtiment de projection et de commandement commandé par la Russie par décision gouvernementale.

Bénéfices en hausse malgré la baisse du chiffre d'affaires global du groupe Bénéteau. La branche bateau (Bénéteau, Jeanneau, Lagoon, Prestage, MCy, CNB) contribue à cette bonne santé avec un résultat positif et un chiffre d'affaires en hausse.

Transformation par le chantier Piriou du *SAINTE-ANTOINE-MARIE II*, thonier-senieur reconverti en baliseur océanique pour l'Armement des phares et balises.



Photo APB

Finalisation d'une pilotine en acier par le chantier Gléhen au Guilvinec destinée au port de commerce des Sables d'Olonne.

Liquidation du constructeur de navires de plaisance vannetais Smartboat spécialisé dans les vedettes avec structure ouverte sur le pont.

Leader français dans la construction navale en aluminium, OCEA a mis à l'eau le plus grand navire construit sur son site des Sables d'Olonne en pleine restructuration, un navire scientifique de 60 mètres de long pour l'Indonésie.

Annonce par l'armement CroisiEurope de la construction de bateaux par des PME du cluster Néopolia, pérennisant ainsi une nouvelle filière de construction de navires fluviaux à Saint-Nazaire.

Rachat par Bénéteau d'un constructeur de navires à moteur aux États-Unis.

Création d'une société commune entre Piriou (49 %) et le chantier naval d'état algérien Écorep (51 %) pour la construction et la réparation de navires de pêche et de servitude en Algérie.

Attribution à Piriou d'un marché visant le maintien en condition opérationnelle de navires de la Marine nationale pour cinq ans.

Lancement par le chantier Navalu de Bouin d'une unité conchylicole amphibie à roue qui peut s'élever à plus de deux mètres de hauteur. Ce chantier spécialisé dans la construction de navires en aluminium pour la conchyliculture se positionne pour la construction de navires destinés à l'éolien offshore (deux navires déjà construits pour l'étranger).

Création de la société Aires de réparation Bretagne-Sud à Lorient qui regroupe l'interprofession du port pour répondre aux offres lancées par les armements dont les navires doivent subir des arrêts techniques.

## La déconstruction des navires

Alors qu'une réflexion est menée depuis plusieurs années en France sur l'opportunité de mettre en place une filière de démantèlement des navires, l'interrégion, comme l'ensemble du littoral, se heurte à la multiplication de navires de plaisance hors d'usage. Beaucoup sont des navires en fibres et résines, plus difficilement valorisables que le métal ou le bois.



©Laurent Mignaux/MEDDE-MLETR

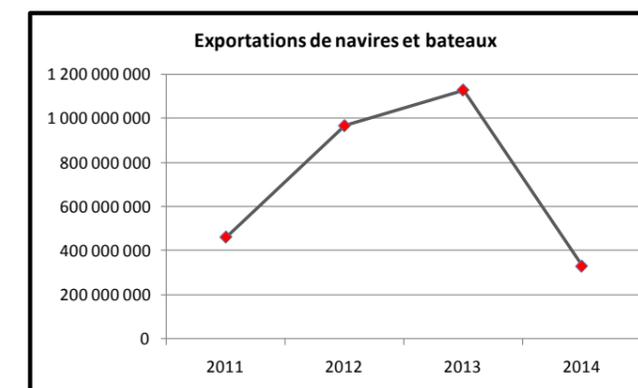
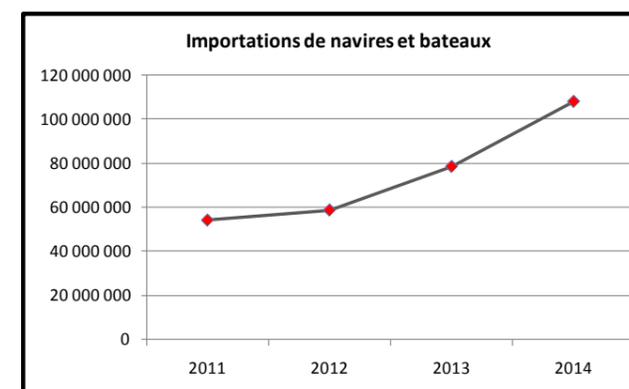
Le port de Nantes/Saint-Nazaire a été reconnu installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) pour le démantèlement des navires. C'est le seul site ICPE dans l'interrégion pour cette activité, avec un chantier brestois qui traite des petits navires.

Cette activité comporte des enjeux liés à la fois au développement durable (notamment protection de l'environnement, recyclage et gestion de déchets parfois complexes et dangereux), à l'économie locale et à l'emploi, à la gestion portuaire (présence de navires épaves), mais se heurte également à la charge affective liée au navire et à l'image de marque des communes littorales.

## Les exportations et les importations

108 millions d'euros ont été importés en matière de navires et bateaux dans l'interrégion (15 % du total national), principalement en provenance de Norvège (54 %) et de Pologne (24 %).

Des navires et des bateaux ont été exportés de l'interrégion (30 % du total national), pour une valeur de 331 millions d'euros principalement à destination des États-Unis (20 %, soit 15 points de plus par rapport à 2013), de la Turquie (9,5 %) et du Royaume-Uni (7 %).



# L'EMPLOI, LA FORMATION ET LA RECHERCHE MARITIMES

En dehors des emplois de marin (cf. pages 9 et 19) et de l'effectif aquacole (cf. page 17) précités, la filière de l'industrie navale dans sa globalité (construction et réparation navales, équipementiers, architectes, construction de structures navales et d'équipements pour les secteurs connexes comme l'offshore, les énergies marines renouvelables et l'exploitation des mers et des océans) concerne de nombreux emplois à terre. À ce titre, la filière compte 216 sociétés installées dans l'interrégion pour 13 304 emplois <sup>(1)</sup>, soit 39 % et 32 % des sociétés et emplois de métropole.

Un vaste panel de formations initiales et continues, associé à de nombreuses plates-formes de recherche, essentiel face aux besoins de recrutement que souligne la pyramide des âges des marins, mais également à l'évolution des techniques, outils et filières est proposé dans l'interrégion.

Axé principalement sur les formations de niveaux V à III afin de faciliter la compétitivité des PME de la filière navale de la Bretagne, le Campus des industries de la mer mis en place à Brest a été labellisé «campus des métiers et qualifications». Parmi les secteurs professionnels qui y sont représentés : la mer (pêche, conchyliculture, poissonnerie, mareyage), le transport et la logistique (transport de marchandises, logistique), l'alimentaire, la métallurgie, le nautisme, la propreté. Ce campus qui regroupe 37 membres (centres de formation ou de recherche et entreprises) vise à optimiser la carte des formations professionnelles et technologiques du territoire régional autour des industries de la construction et des activités navales.

L'association La Touline, dont le siège se trouve à Brest, accompagne les professionnels du milieu maritime vers l'emploi, oriente et promeut les métiers et filières.

## 2.1 L'ENSEIGNEMENT MARITIME SECONDAIRE

Les cinq lycées professionnels maritimes (LPM) situés dans l'interrégion à Paimpol, Saint-Malo, Le Guilvinec, Étel et Nantes (sur 12 au niveau national) dispensent des formations initiales et continues pour la pêche, le commerce, la plaisance professionnelle, les cultures marines, mais également la maintenance nautique (lycée de Paimpol), des formations ouvertes à distance (e-learning) pour la Marine nationale (19 élèves au lycée de Saint-Malo en 2014) et une formation à distance pour le brevet d'opérateur radio maritime en faveur des officiers et officiers mariniers du Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) Corsen (lycée du Guilvinec).

Les écoles des pêches des Sables d'Olonne et de l'île d'Yeu, la Maison familiale et rurale de Challans (MFR) assurent également des formations initiales et continues. Le lycée expérimental de Guérande propose des formations initiales en aquaculture et l'école des pêches de Noirmoutier de la formation continue à la pêche.

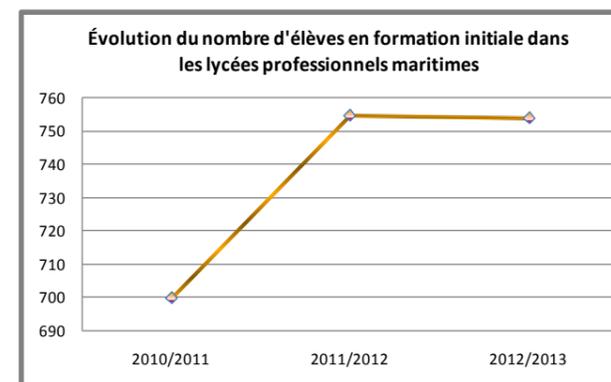
Le lycée privé des Rimains à Saint-Malo prépare une cinquantaine d'élèves aux concours d'officier de la marine marchande.

Le Centre européen de formation continue maritime (CEFCM) de Concarneau coordonne la formation continue pour les marins professionnels en Bretagne.

Les «marées découvertes» initiées au sein de l'interrégion Nord Atlantique-Manche Ouest en 2014 permettent à une personne ayant un projet d'orientation scolaire ou professionnelle vers un métier maritime inconnu de se confronter à une situation réelle de travail à travers un embarquement temporaire et encadré. Ce dispositif s'inscrit notamment dans la lutte contre le manque de main d'œuvre et d'attractivité des métiers de la pêche professionnelle. Il s'agit d'une adaptation du régime général d'orientation, insertion, préparation opérationnelle à l'emploi, permettant de sécuriser, en terme de pratiques et de droit, la découverte des métiers de la mer.

(1) Source : Campus naval-Groupement des industries de construction et activités navales/Union des industries et des métiers de la métallurgie

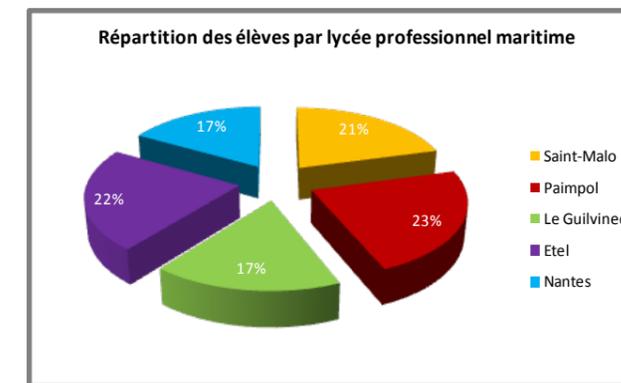
Les lycées professionnels maritimes ont accueilli 759 élèves en formation initiale au cours de l'année scolaire 2013/2014, chiffre stable par rapport à 2013.



Aux élèves des LPM, s'ajoutent :

- 31 inscrits aux formations initiales aquacoles du lycée expérimental de Guérande et 17 à la Maison familiale et rurale de Challans,
- 2 inscrits en formation initiale à l'école des pêches de l'île d'Yeu et 9 à celle des Sables d'Olonne.

source : Carif-Oref

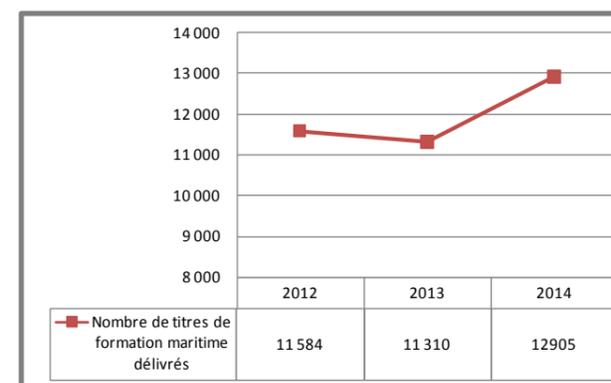


Un BTS MASEN (maintenance des systèmes électronavals) a été ouvert au LPM de Saint-Malo au sein de l'interrégion Nord Atlantique-Manche Ouest.

Les BTS étant ouverts aux élèves issus de l'Éducation nationale, une année de «maritimisation» (mise à nouveau) leur est dédiée : le LPM de Paimpol organise celle du BTS MASEN et Étel celle du BTS PGEM (pêche et la gestion de l'environnement marin).

La formation continue est très présente tout au long de la carrière des marins professionnels : elle est rendue fréquemment obligatoire par la réglementation, notamment pour le domaine de la sécurité. Globalement 317 090 heures de formation continue ont été dispensées dans l'interrégion.

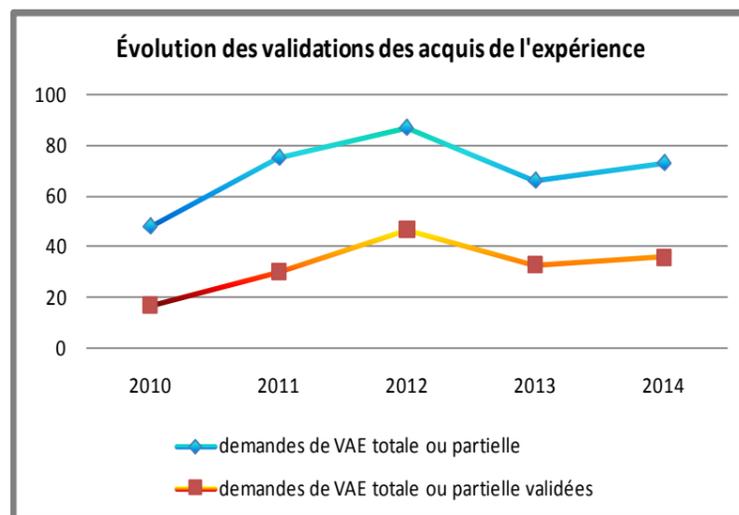
## 2.2 LES TITRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE



Au niveau national, 43 % des titres français sont délivrés par la direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest. La DIRM Méditerranée, qui se place en deuxième position, en délivre 28 %.

### La validation des acquis de l'expérience professionnelle maritime (VAE)\*

59 % des demandeurs de VAE proviennent de l'interrégion Nord Atlantique-Manche Ouest.



73 demandes de validation des acquis de l'expérience totale ou partielle ont été déposées dans l'interrégion et 36 ont été validées totalement ou partiellement.



## 2.3 LA FORMATION AU SAUVETAGE ET À LA SURVIE

Inauguré en 2011, le pôle national de formation de Saint-Nazaire de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) combine en un seul lieu formations théoriques et pratiques. Il est équipé d'outils à la pointe de la technologie.

Le CESAME (Centre d'entraînement à la survie et au sauvetage en mer) de Saint-Malo est le seul centre en France à exploiter une embarcation de type « chute libre ».

Huit centres de formation et d'intervention de la SNSM sont présents dans l'interrégion sur 32 au niveau national, pour un effectif de 1 188 personnes -nageurs-sauveteurs et encadrement- (3 802 personnes au national).

## 2.4 L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

Parmi les nombreux sujets maritimes objet de recherche au sein des organismes publics ou privés de l'interrégion, on peut citer les énergies marines renouvelables, les macro-algues et micro-algues ou autres bio-ressources, le navire du futur.

L'interrégion regroupe de nombreux centres d'enseignement supérieur et/ou de recherche.

Parmi ces centres :

Le **pôle Mer Bretagne Atlantique**, ex Pôle mer Bretagne, jumelé avec le pôle mer Provence-Alpes-Côte d'Azur, regroupe près de 332 adhérents publics-privés, dont deux tiers d'entreprises, qui développent des projets collaboratifs innovants dans la filière maritime. Ce pôle de compétitivité\* a labellisé 213 projets depuis 2005, pour un montant d'investissement en recherche et développement de 721 millions d'euros.

Six domaines d'actions structurent sa feuille de route stratégique 2013-2018 qui vise à aboutir à des retombées économiques mesurables, en terme de produits ou services sur le marché, et d'emplois :

- Sécurité et sûreté maritimes,
- Naval et nautisme,
- Ressources énergétiques et minières marines,
- Ressources biologiques marines : pêche et aquaculture et biotechnologies bleues,
- Environnement et aménagement du littoral,
- Ports, infrastructures et transport maritimes.

Il a été désigné expert européen pour le programme «recherche et innovation» de la Commission européenne (Horizon 2020).

Un partenariat du pôle avec La Touline a été signé en 2014.

Parmi les projets labellisés par le pôle, le Fonds unique interministériel (FUI) a primé en 2014 :

- Flexbea, nouveau concept de balise miniature (Cospas-Sarsat ou AIS) à faible coût, intégrée dans les équipements de sécurité maritime : radeau de survie et gilet de sauvetage,
- Megaptère, trimaran de pêche innovant et compétitif, visant à réduire la consommation de carburant et à améliorer la sécurité du navire et de l'équipage,
- Triad, candidat-médicament issu de molécules marines pour lutter contre la trisomie 21 et la maladie d'Alzheimer,
- Iris+ pour des biostimulants d'origine végétale marine pour la santé des vignes et du blé,
- Marbiotech2, nouvelle filière de production de vers marins pour des applications en santé humaine.

En 2014, le Pôle mer Bretagne a notamment labellisé :

- le master de biologie et bioressources marines de l'université Pierre et Marie Curie,
- Ghydro pour l'élaboration d'un guide d'évaluation des impacts environnementaux pour les technologies hydroliennes en mer,
- Stationnis, projet qui porte sur les liaisons fond-surface de l'éolien flottant,
- Jonathan, projet qui vise la mise au point d'une technique de suivi numérique de la mégafaune marine,
- le master international de management Amasone à compétence technique et scientifique,
- Écosaumon vise à créer une filière française intégrée de production et de transformation de saumons produits à terre éco-efficace avec le développement d'une ferme pilote on-shore de production de saumons en Bretagne.

Ont abouti en 2014 les projets Toplipd (des produits sains à base d'actifs marins issus de micro-algues) et Valdeco (valorisation économique des dommages écologiques causés à l'environnement marin lors des marées noires).

Le **pôle de compétitivité\* EMC2** situé à Bouguenais près de Nantes, compte différents projets d'innovation collaboratifs dont les résultats pourront avoir un impact maritime (technologies avancées de production).

L'IRT **Jules Verne** de Nantes est le premier des huit instituts de recherche technologique français, il est dédié aux technologies avancées de production, pour les structures composites, métalliques et hybrides. Il associe des acteurs publics et privés, grands groupes industriels, PME/PMI, universitaires et écoles d'ingénieurs. Parmi les quatre marchés ciblés, figurent la navale et l'énergie. Sa plateforme Technocampus composites est orientée vers le développement de technologies innovantes pour la fabrication et l'assemblage de pièces de grandes dimensions en composites hautes performances. Une deuxième plateforme Technocampus océan dédiée aux procédés métalliques et aux structures en mer est en cours de construction.

Les **centres universitaires** de :

- Brest (université de Bretagne Occidentale qui abrite l'Institut universitaire européen de la mer à Plouzané dont les travaux d'extension ont débuté en 2013),
- Rennes (Institut supérieur des sciences agronomiques, agro-alimentaires, horticoles et du paysage - Agrocampus Ouest),
- Nantes (dont l'UFR de droit et de sciences politiques, adossé au Centre de droit maritime et océanique - CDMO -, et l'institut d'économie et de management-Institut d'administration des entreprises - IEMN-IAE - qui dispose d'une filière Shipping-trading),

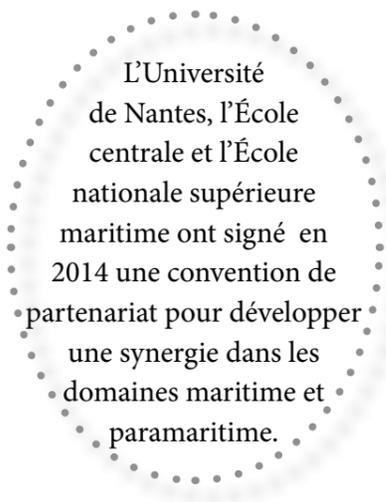
disposent de formations et de chercheurs qui concernent le milieu maritime et littoral.

Deux des quatre sites de l'**École nationale supérieure maritime** (ENSM), anciennes écoles nationales de la marine marchande, sont situés à Saint-Malo et Nantes. L'école prépare plus de 1 000 élèves à une vingtaine de diplômes. Nantes abrite également l'Unité des concours et examens maritimes (UCEM) qui organise les examens de la marine marchande au niveau national en relation avec l'Inspection générale de l'enseignement maritime (IGEM).

L'**Institut supérieur d'économie maritime Nantes Saint-Nazaire** (ISEMAR), fondé en 1997, est une association loi de 1901 qui se présente comme un centre de recherche, d'expertise, d'information et de conseil pour tout ce qui concerne l'économie du transport maritime.

Situé au cœur de la métropole portuaire Nantes/Saint-Nazaire, l'ISEMAR bénéficie du soutien à la fois des acteurs territoriaux publics et des entreprises privées. Il publie de manière périodique des synthèses et des cartes permettant d'illustrer, sous un aspect différent, des éléments de l'économie des transports maritimes (ports, routes, chantiers navals...).

Le **Blue cluster**, dont le siège est à Nantes développe et structure la filière de préservation et de valorisation des bio-ressources marines, comme les microalgues ou les co-produits de la pêche. Les débouchés visés sont variés : cosmétologie, santé, applications énergétiques et environnementales, lien avec l'agro-alimentaire.



L'**École centrale de Nantes** a signé une convention de partenariat avec l'École nationale supérieure maritime (ENSM) et la Direction des affaires maritimes du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

La formation d'ingénieur centralien repose sur un socle scientifique fort et trois axes de premier plan : le développement durable, l'international, les entreprises.

La **Mission hydrogène des Pays de la Loire** a développé des compétences sur l'hydrogène énergie pour les applications maritimes et fluviales. Parmi ses projets, figure la construction d'un bateau de loisir électrique. Des études de transférabilité des navires de pêche vers un système hydrogène-pile à combustible sont en cours.

Le **Muséum national d'histoire naturelle** compte deux implantations en Bretagne :

- le centre de recherche et d'enseignement sur les systèmes côtiers (CRESCO) à Dinard est issu d'une association entre le muséum et Ifremer,
- la station de biologie marine de Concarneau créée en 1859 est la plus ancienne station marine au monde. Elle est gérée en concertation avec le Collège de France, et constitue également un lieu d'accueil et de diffusion des connaissances. Elle est regroupée depuis 2012 dans le même bâtiment que la station d'Ifremer, créant ainsi un pôle d'identification génétique des algues toxiques. Son marinarium est ouvert au public.

L'**Institut français de la mer** (IFM), qui a pour objectif de sensibiliser les Français au rôle fondamental de la mer dans tous les domaines et d'œuvrer par tout moyen au développement des activités maritimes de la France, a trois centres situés à Brest, Lorient et Nantes.

Le **Centre d'étude et de valorisation des algues** (CEVA) à Pleubian (Côtes d'Armor) est un organisme de recherche privé labellisé institut technique agro-industriel par le ministère chargé de la pêche. Installé dans la première région européenne productrice d'algues, en bordure d'un important champ d'algues, il s'agit de l'unique centre dédié à cette thématique en Europe. Regroupant 18 diplômés de l'enseignement supérieur (techniciens, ingénieurs et docteurs ès sciences), le centre travaille avec de nombreux pays et assure des formations continues.

La **Station biologique marine de Roscoff**, créée en 1872, dépend de l'université Pierre-et-Marie-Curie de Paris et du CNRS.

Le **Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux** (Cedre) participe depuis 35 ans à l'amélioration de la préparation à la lutte contre les pollutions accidentelles des eaux et au renforcement du dispositif d'intervention français.

L'**École nationale de sécurité et d'administration de la mer** (ENSAM), implantée à Nantes depuis 2010, assure la formation initiale, continue et managériale des officiers et fonctionnaires de l'administration maritime.

L'**Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer** (Ifremer) est implanté sur l'ensemble des côtes de l'interrégion. Il compte :

- un centre à Brest,
- six stations côtières à Dinard, Concarneau, Porspoder, Lorient, La Trinité-sur-mer et Bouin,
- un centre à Nantes.

Le bassin d'essais du centre de Lorient, rénové en 2011, permet de développer la recherche en matière de pêche maritime, et notamment d'économie du carburant, de réduction des impacts sur le fond marin et de sélectivité des engins de pêche.

Le Finistère accueille également :

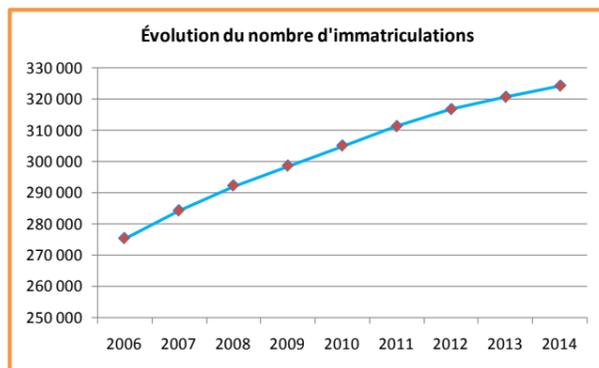
- l'**École navale** de Lanvéoc Poulmic, grande école militaire et d'ingénieurs, qui assure la formation initiale des officiers de marine d'active,
- l'**École nationale supérieure de techniques avancées** (ENSTA) à Brest, héritière des traditions des écoles des arsenaux de la marine de Brest et de l'armement terrestre. Elle forme des ingénieurs civils et militaires en matière électronique, informatique, mécanique ou pyrotechnique.

# LA PLAISANCE, LA PÊCHE DE LOISIR ET LES LOISIRS NAUTIQUES

## 3.1 LA PLAISANCE

### 3.1.1 Les navires

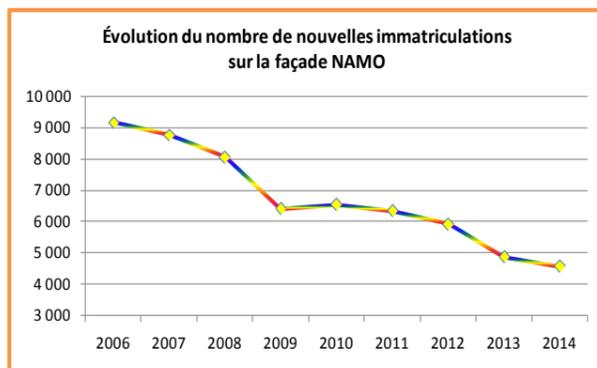
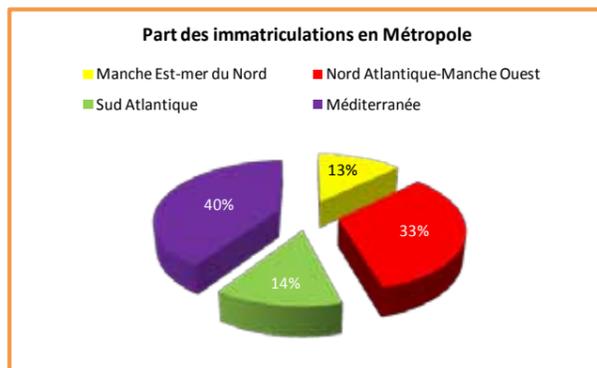
Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre total d'immatriculations dans l'interrégion	292 297	298 645	305 093	311 297	316 760	320 691	324 260



89 568 navires sont des voiliers et 209 337 des navires à moteur.

80 % des navires de plaisance mesurent moins de 7 mètres.

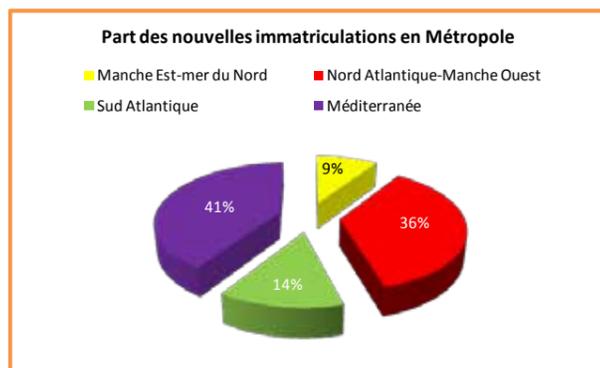
Au niveau national, l'interrégion Nord Atlantique-Manche Ouest se place au 2<sup>ème</sup> rang avec 33 % de la flotte métropolitaine.



Source : DGITM/DAM/SDSI

### Les premières immatriculations

Avec 4 573 premières immatriculations, l'interrégion, comme l'ensemble du littoral métropolitain poursuit une chute entamée depuis plusieurs années.



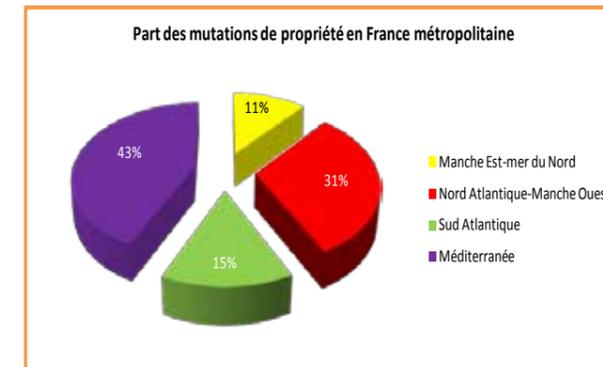
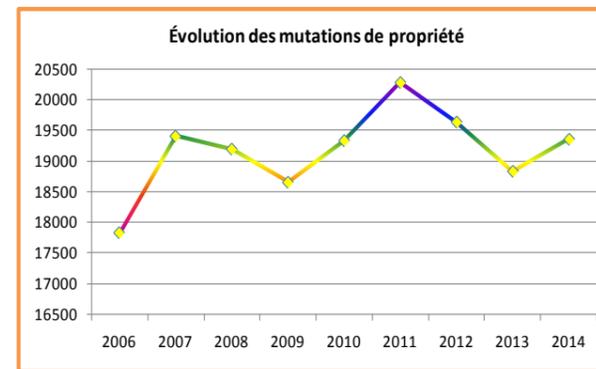
64 % des nouvelles immatriculations concernent des navires de moins de 7 mètres, et 58 % des navires à moteur.

55 % sont des navires non habitables, 19 % des pneumatiques et 18 % des voiliers.

76 % de ces nouvelles immatriculations ont été enregistrées en Bretagne.

### Les mutations

19 358 mutations de propriété de navires de plaisance ont été enregistrées en 2014 sur la façade NAMO.

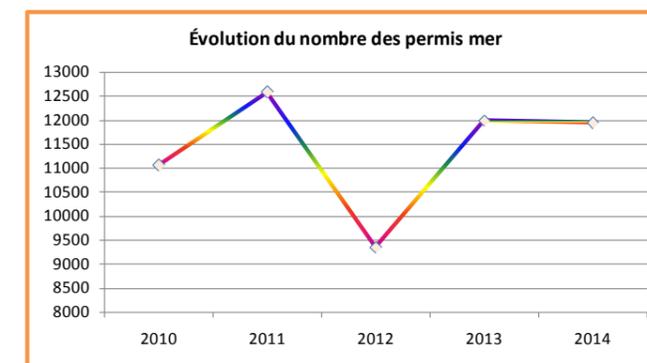


76 % des mutations de l'interrégion ont eu lieu en Bretagne.

### 3.1.2 Les titres de conduite des navires à moteur

L'attractivité de la navigation de plaisance se maintient puisque 11 943 permis mer ont été délivrés après examen dans l'interrégion en 2014, chiffre stable par rapport à 2013.

Plus de 95 % des permis mer sont des permis côtiers et 173 bateaux-écoles préparant aux permis mer sont répertoriés, contre 139 en 2013 et 182 en 2012.



### 3.1.3 Les infrastructures portuaires et les services

L'interrégion compte 73 ports de plaisance principaux dont tout ou partie des places sont à flot sur ponton, ou à quai, pour près de 38 000 places. La Bretagne compte plus de 26 500 postes sur ponton ou à quai à flot.

Le «Passeport escales» permet au plaisancier qui part en croisière de signaler son départ de son port d'attache offrant ainsi une place disponible. En retour, il dispose d'escales gratuites dans les autres ports du réseau. Ce système initié il y a 30 ans pour les ports du Morbihan par la Société publique locale Compagnie des ports du Morbihan (ex Sagemor), gestionnaire de ports de plaisance du département, s'est ouvert sur l'Espagne et regroupe un réseau de près de 90 ports dont 61 dans l'interrégion.

Face à la pénurie de places à flot dans les ports, et au-delà des projets d'extension de certains ports et de la création de zones à terre complémentaires aux places à flot, de nouveaux projets de ports à sec voient le jour, comme à Concarneau ou à Frossay en Loire-Atlantique.

Le port à sec de Lorient situé dans l'ancienne base de sous-marins a été mis en exploitation en 2014. Il dispose de 280 places pour des navires de moins de 7,50 mètres.

NINA (Nautisme innovation numérique atlantique) créé en 2013 par la Chambre de commerce et d'industrie Nantes/Saint-Nazaire et Atlantic 2 est un réseau d'une dizaine d'entreprises qui ont développé des services nautiques basés sur les technologies du numérique.

### Ports lauréats du Pavillon bleu\* en 2014

Comme ces trois dernières années, huit ports de l'interrégion ont bénéficié du label Pavillon bleu\*. Il s'agit des ports de Binic, Paimpol, Saint-Quay Portrieux dans les Côtes-d'Armor, du Moulin Blanc à Brest, Camaret, Morgat et Douarnenez dans le Finistère, et de Port Bourgenay en Vendée.

## 3.2 LES MANIFESTATIONS NAUTIQUES

1 247 manifestations nautiques ont été enregistrées auprès des services de l'administration de la mer en 2014. Parmi ces manifestations, on peut citer :

- La 10<sup>ème</sup> édition de la Route du rhum au départ de Saint-Malo vers la Guadeloupe.
- La Transquadra au départ de Saint-Nazaire vers la Martinique via Madère.
- Le record SNSM entre Saint-Nazaire et Saint-Malo au profit des sauveteurs en mer qui a fêté ses 10 ans.
- La Solitaire du Figaro qui a fait étape à Roscoff et aux Sables d'Olonne.
- La 12<sup>ème</sup> course transatlantique à la voile la TransatAG2R-La Mondiale entre Concarneau et Saint-Barthélemy.
- La 36<sup>ème</sup> édition du SPI Ouest-France Intermarché.
- Le tour de France à la voile avec une étape à Roscoff.
- La 7<sup>ème</sup> Semaine du golfe du Morbihan rassemblant des navires de caractère.
- La 15<sup>ème</sup> édition de la Lissac classic a réuni à Noirmoutier une cinquantaine de voiliers chargés d'histoire.
- L'Armada de l'espoir a réuni sur une dizaine de navires traditionnels des futurs marins du Centre d'instruction naval de Brest, des élèves des lycées professionnels maritimes bretons et des adolescents pris en charge par les missions locales.
- Le championnat de France de slalom en funboard à La Tranche-sur-mer avec 70 participants.
- Une étape de la coupe du monde de windsurf à la pointe de la Torche dans le Finistère.
- Le championnat de France de chars à voile à Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

## 3.3 LA PÊCHE AU FILET FIXE\*

699 autorisations de pratiquer la pêche au filet fixe\* sur la zone de balancement des marées\* ont été délivrées par les préfets de département (délégations à la mer et au littoral) de l'interrégion.

## 3.4 LES LOISIRS NAUTIQUES

Le littoral attire de nombreux amateurs de sports nautiques. Les fédérations<sup>(1)</sup> recensent dans les départements littoraux de l'interrégion de nombreuses structures qui proposent une activité de loisir nautique.

Estimation des structures labellisées ou affiliées à une fédération :

- 175 clubs et centres de plongée,
- 44 clubs de pêche sous-marine,
- 145 clubs «école française de voile»,
- 35 clubs de char à voile,
- 66 clubs ou écoles de canoë-kayak en mer,
- 27 clubs d'aviron,
- 71 clubs ou écoles de surf,
- 66 clubs de kite-surf et cerf volant,
- 1 club de jet ski.

(1) Fédération française d'études et de sports sous-marins, Fédération française de char à voile, Fédération française de canoë-kayak, Fédération française d'aviron, Fédération française de vol libre, Fédération française de surf, École française de surf, Fédération française de voile, Fédération française motonautique.

# LA SÉCURITÉ MARITIME

## 4.1 LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION

2 896 établissements de signalisation maritime (phares, bouées\*, tourelles\*, amers\*, espars\*) jalonnent le littoral de l'interrégion, dont :

- 927 établissements dits actifs (à optique lumineuse),
- 53 phares dont 24 en mer,
- 400 ouvrages de génie civil en mer.

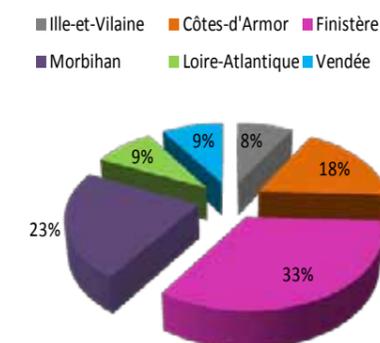
44 % des phares français sont situés dans l'interrégion

Le Finistère, avec 18 phares, dont 7 en mer, est le département qui en concentre le plus.

## 4.2 LA SURVEILLANCE ET LE SAUVETAGE

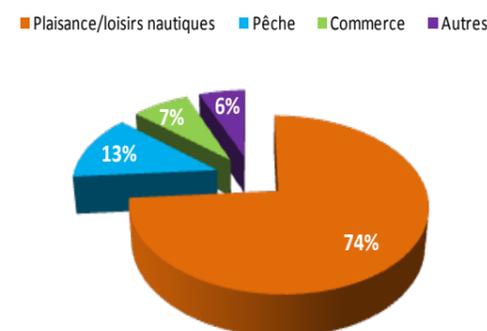
2 121 opérations de sauvetage et d'assistance ont été coordonnées sur le littoral et dans les eaux de l'interrégion par les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage de la DIRM NAMO (CROSS Corsen et Étel).

Répartition géographique des opérations

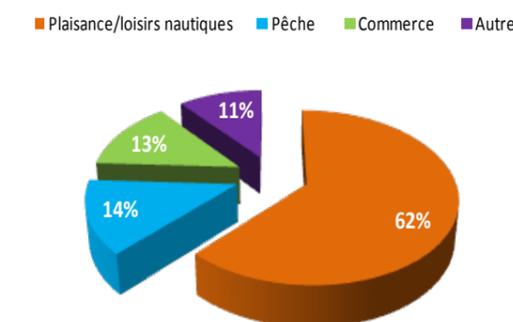


4 870 personnes ont été impliquées<sup>(1)</sup> dans ces opérations, chiffre à nouveau en hausse (+11 %). Le nombre de décès ou disparitions s'élève à 33.

Répartition des opérations par activités



Répartition des personnes impliquées par activités



Opérations de recherche et de sauvetage	1 141
Opérations d'assistance aux biens	980

Le Centre de consultation médicale maritime de Toulouse assure les consultations à distance, établit les diagnostics et indique la conduite à tenir pour les patients.

<sup>(1)</sup> ayant fait l'objet d'une opération, y compris dans des fausses alertes avérées ou tirées d'affaire par elles-mêmes.

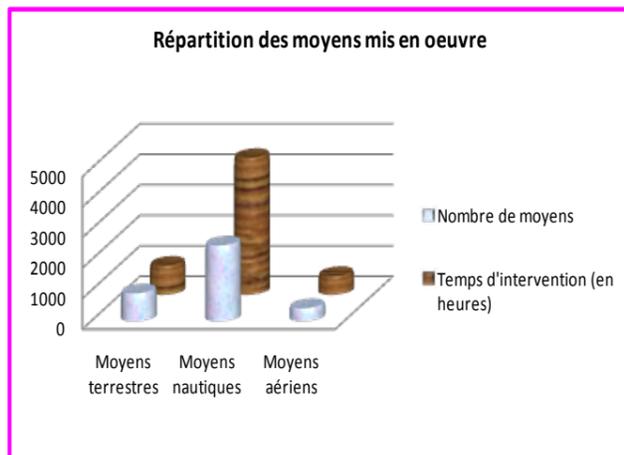
3 771 moyens ont été mis en œuvre pour une durée totale d'intervention des moyens nautiques, terrestres et aériens coordonnés dans l'interrégion de 6 000 heures.

Les pompiers sont les principaux intervenants dans le cadre de la mise en œuvre des moyens terrestres (46 % du temps d'intervention). Parmi les autres intervenants figurent : la Marine nationale grâce aux sémaphores, le Centre de consultation médicale maritime de Toulouse et le SAMU de coordination médicale maritime, ainsi que la gendarmerie nationale.

La Marine nationale figure au premier rang des intervenants pour les moyens aériens (47 % du temps d'intervention), suivie de la Sécurité civile (43 %). Les Douanes, la gendarmerie maritime et départementale, mais également des administrations étrangères participent également aux interventions.

La Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) assure 51 % du nombre des interventions (47% du temps) des moyens nautiques dans l'interrégion.

En 2014, la SNSM a signé avec le chantier de constructions navales Sibiril technologies à Carantec dans le Finistère, un contrat pour la fourniture d'une série de canots tous temps de nouvelle génération. La livraison du prototype du nouveau canot, destiné à l'île de Sein est prévue courant 2015.



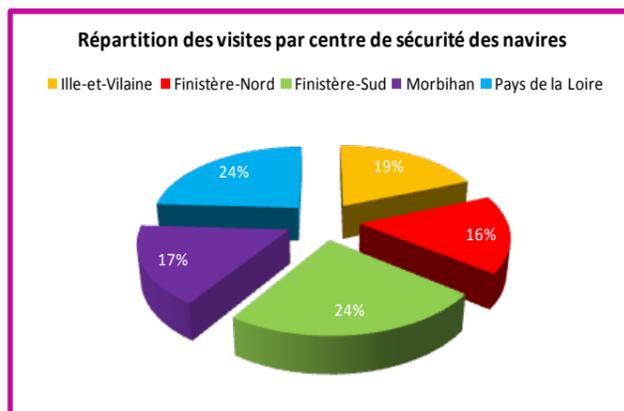
Cette association compte dans l'interrégion :

- 61 stations permanentes et 13 stations saisonnières, soit 44 % des stations de France métropolitaine,
- 1 649 bénévoles, soit 42 % des bénévoles de métropole,
- 86 moyens nautiques (18 canots tous temps, 10 vedettes de 1<sup>ère</sup> classe, 22 vedettes de 2<sup>ème</sup> classe, 6 vedettes légères et 29 semi-rigides).

### 4.3 LA SÉCURITÉ DES NAVIRES

Les cinq centres de sécurité des navires (CSN) de la DIRM NAMO ont effectué 3 483 visites de sécurité de navires professionnels. 66 % de ces visites ont concerné des navires de pêche ou aquacoles.

230 inspections ont été menées par les CSN dans le cadre du Mémoire de Paris\* sur le contrôle des navires par l'État du port.



## LES AUTRES RESSOURCES MARINES

### 5.1 LES ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES

L'interrégion est particulièrement mobilisée face aux différents projets d'énergies marines renouvelables (EMR):

- la recherche et l'industrie avec notamment Néopolia (cf. page 23), et Alstom qui doit implanter son centre de recherche dédié aux EMR à proximité de l'IRT Jules Verne (cf. page 30),
- de grands industriels comme DCNS, ou STX qui a débuté en 2014 à Saint-Nazaire la construction d'Anemos, usine dédiée aux EMR alors qu'Alstom y a inauguré une usine d'éoliennes,
- des sociétés plus récentes comme Nass&Wind Offshore qui a testé une plateforme flottante dédiée à la réalisation de mesures environnementales et techniques en mer pour des projets d'EMR ou Geps techno qui conçoit et développe des technologies de production d'électricité à partir des EMR,
- les ports et collectivités qui investissent dans de nouvelles installations portuaires (Saint-Nazaire, Brest).

La fabrication, le fonctionnement et l'entretien des structures devraient engendrer la création d'emplois variés. Cinq des six projets retenus en 2014 au titre du programme des investissements d'avenir\* concernent plus ou moins directement l'interrégion. Parmi eux :

- Oceagen coordonné par Ideol avec Bouygues travaux et IFSTTAR, qui vise à valider à l'échelle réelle une fondation d'éolienne flottante, avec un démonstrateur installé sur le site Semrev au large du Croisic,
- Sea Reed qui associe DCNS et Alstom consiste à réaliser en Bretagne une éolienne flottante composée d'un flotteur semi-submersible et d'une turbine existante.

Les projets éoliens et hydroliens\* progressent. Quelques sites ont été identifiés sur la façade NAMO pour l'énergie houlomotrice sans que des essais pratiques aient pu être menés.

#### 5.1.1 L'éolien en mer

Le consortium *Les éoliennes en mer de Vendée*, (chef de file GDF Suez), a été sélectionné pour la construction et l'exploitation du parc éolien des îles d'Yeu et de Noirmoutier, appelé parc des deux îles, dans les Pays de la Loire avec 62 éoliennes d'une puissance de 8 mégawatts chacune (puissance global du parc : 500 MW). Les études complémentaires réalisées au cours de la phase de levée des risques permettra au lauréat de vérifier la faisabilité de son engagement. Il pourra se rétracter jusqu'en juin 2016. Yeu devraient accueillir les centres de maintenance des parcs éoliens.

En parallèle, les différentes procédures se sont poursuivies suite à l'attribution en 2012 des projets de parcs au large de Saint-Brieuc (*Ailes marines SAS* - 500 MW avec un maximum de 100 éoliennes) et de Saint-Nazaire (*France SAS* - 480 MW, pour un maximum de 83 éoliennes).

Une zone propice pour l'éolien flottant a été identifiée au large de l'île de Groix. Elle a été retenue dans le cadre de l'appel à projet gouvernemental ouvert jusqu'en avril 2016 pour la réalisation d'une ferme pilote.

#### 5.1.2 L'énergie hydrolienne\*

Après quatre mois de tests en conditions réelles, l'hydrolienne\* immergée au large de Paimpol-Bréhat a été relevée. La technologie a été validée en termes de rendement et de fonctionnement. L'objectif est une mise en production avant fin 2015.

EDF a annoncé le développement d'une ferme pilote de deux hydroliennes sur le site. OpenHydro, filiale de DCNS leader dans l'hydrolien, fournira les deux nouvelles turbines qui devraient être opérationnelles dès 2015.

Le projet hydrolien\* porté par le consortium GDF SUEZ et SABELLA pour la zone du Fromveur entre les îles d'Ouessant et de Molène tient compte des particularités insulaires de la zone et des problématiques d'alimentation électrique de l'île d'Ouessant. L'assemblage de l'hydrolienne\* est entré dans sa phase finale en 2014 avant une immersion prévue en 2015 pour un test qui doit durer un an.

### 5.1.3 L'énergie marémotrice

L'usine marémotrice de la Rance à proximité de Dinard en Ille-et-Vilaine produit l'équivalent de la consommation de 225 000 habitants (l'équivalent d'une ville comme Rennes).

Le projet Rance, programme de rénovation qui va permettre de réaliser, sur 10 ans, la rénovation des turbines des groupes «bulbe» (turbine et alternateur), des vannes et des automatismes de commande de l'usine est entamé.

Pour la seule année 2013, sont intervenues dans ce cadre : 60 entreprises pour 76 000 heures de travail et 11 millions d'euros. Les travaux de rénovation se sont poursuivis en 2014.

## 5.2 L'EXTRACTION DE GRANULATS MARINS

Dans l'interrégion, l'essentiel des extractions marines se fait actuellement dans la région Pays de la Loire. En Bretagne, l'arrêt de l'exploitation du maërl\* est effectif depuis la fin de l'année 2013.

La quantité de sable coquillier extraite dans l'interrégion peut être estimée à 2,4 millions de tonnes en 2013.

Après traitement, le granulats marin connaît de multiples usages : béton pour l'aménagement urbain et les ouvrages d'art, produits béton, aménagement côtier dans le cadre de la lutte contre l'érosion, amendement agricole. Dans les Pays de la Loire, le sable fait partie intégrante du label IGP\* (*indication géographiquement protégée*) «mâche nantaise». Ce sont les caractéristiques physiques et physico-chimiques (sables roulés) qui en font la valeur.

Concessions en activité dans le périmètre Nord Atlantique-Manche Ouest :

Département	Concession	Quantité autorisée/an
Côtes d'Armor	La Horaine	80 000 m <sup>3</sup>
Côtes d'Armor	La Cormorandière	20 000 m <sup>3</sup>
Finistère	Les Duons	30 000 m <sup>3</sup>
Loire-Atlantique	Le Pilier	3,4MT
Vendée	Le Payré	0,53 MT

Dans les Pays de la Loire, l'exploitation du site du Grand Charpentier n'a pas encore débuté. La production maximale autorisée sur ce site est de 0,3 millions de tonnes par an. De plus, l'instruction pour les sites Cairnstrath et Astrolabe a été poursuivie en 2014.



Photo DIRM NAMO

## L'ENVIRONNEMENT MARIN

Définies par la loi du 14 avril 2006, six catégories d'aires marines protégées répondent chacune à des objectifs propres tout en étant complémentaires. En façade NAMO, l'environnement marin est protégé par les cinq dispositifs en place : les réserves naturelles, les arrêtés préfectoraux de protection des biotopes, les sites Natura 2000 en mer, les parties du domaine public maritime confiées au Conservatoire du littoral et des rivages lacustres et les parcs naturels marins.

Cette protection est complétée par neuf nouvelles catégories adoptées par arrêté ministériel du 3 juin 2011, issues principalement des conventions internationales. La façade NAMO est principalement concernée par les sites Ramsar\*, les sites du patrimoine mondial UNESCO et réserves de biosphère, les sites OSPAR (Atlantique Nord Est) et la réserve nationale de chasse et de faune sauvage avec partie marine du golfe du Morbihan. A l'exception de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage, ces nouvelles aires marines protégées relèvent autant d'une reconnaissance internationale que d'une nouvelle démarche de protection.

### 6.1 LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN

En 2013, la façade NAMO comptait un réseau de sites marins et mixtes (terre-mer) développé : 22 zones de protection spéciale\* (ZPS) et 24 zones spéciales de conservation\* (ZSC) sur 158 sites Natura 2000, dont 106 désignés au titre de la directive "Habitats, faune, flore" (Z.S.C.) et 52 au titre de la directive "Oiseaux" (Z.P.S.)

La baie du Mont Saint-Michel et le golfe du Morbihan sont les deux sites de l'interrégion inscrits sur la liste des zones humides d'importance nationale (convention Ramsar\*).

La pointe du Raz en cap Sizun est le quatrième site côtier labellisé Grand site de France (2012), huit ans après la pointe du Raz elle-même. Il inclut la pointe du Van, la baie des Trépassés, la côte Nord et une partie de la côte Sud-Ouest du cap Sizun et s'étend sur quatre communes.

#### Quelques actualités 2014

Création du parc naturel régional du golfe du Morbihan. Sa charte détermine pour 12 ans les orientations et actions de protection, de mise en valeur et de développement du territoire qui compte 30 communes.

Lancement d'une étude de faisabilité pour un classement en parc naturel régional de l'estuaire de la Loire.

Lancement d'une étude par le Parc naturel marin d'Iroise sur environ 300 grottes en mer à marée du site Natura 200 «côtes de Crozon» afin d'aboutir à une éventuelle typologie de ces grottes, puis d'amorcer une réflexion sur les éventuelles mesures de gestion à mettre en place pour leur conservation et leur protection.

Inscription du Parc naturel marin d'Iroise au titre de la *liste verte des aires protégées* par l'Union internationale pour la conservation de la nature. Ce label se base sur la qualité de la gestion et de la gouvernance des aires protégées, sur la base de critères définis à l'échelle mondiale.



Photo DIRM NAMO

58 parcelles à proximité de la mer ont été acquises par le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres en 2014 pour une surface totale de près de 250 hectares.

- Polders de la baie du Mont Saint-Michel (Roz-sur-Couesnon)
- Anse du Verger (Cancale),
- Pointe de la Varde (Saint-Malo),
- Rives du Frémur (Lancieux)
- Côte de Penthièvre (Hillion),
- Falaises du Goëlo (Plouezec, Plouha),
- Beauport-Kerarzic (Paimpol)
- Anse de Gouern (Ploubazlanec),
- Forêt de Penhoat-Lancerf (Plourivo),
- Archipel et littoral (Penvenan),
- Archipel des Sept-Îles (Perros-Guirec),
- Bringuiller-Kerlavos (Pleumeur-Bodou),
- Baie de Morlaix (Carantec),
- Penn ar C'hleger (île de Batz),
- Marais de Curnic (Guisseny),
- Landes littorales (Ouessant),
- Îles d'Iroise (Le Conquet),
- Falaises d'Iroise (Plougonvelin),
- Goulet de Brest (Plouzané),
- Rade de Brest (Logonna-Daoulas, Loperhet, Plougastel-Daoulas),
- Bois de Poulmic à Lomergat (Crozon),
- Étang du Fret (Crozon),
- Presqu'île de Roscanvel (Roscanvel),
- Anses de Penhir et du Toulinguet (Camaret-sur-mer),
- Cap de la Chèvre (Crozon),
- L'Aber (Crozon),
- Îlots (Goulien),
- Ster Kerdour (Loctudy),
- Pointe de Castelmeur (Cleden cap-Sizun),
- Pointe du Raz (Plogoff),
- Trez ar Goarem (Esquibien),
- Archipel des Glénan (Fouesnant),
- Rives du Belon (Moëlan-sur-Mer),
- Landes de Malachappe à Kerfany (Moëlan-sur-mer),
- Côte sauvage (Groix),
- Anse de Kerguelen (Larmor-plage),
- Petite mer de Gâvres (Riantec),
- Ria d'Étel (Plouhinec),
- Côte sauvage (Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon),
- Ster Vras-Apothicaierie (Sauzon),
- Dunes de Donnant (Bangor),
- Pointe du Pouldon (Locmaria),
- Marais de Pen an Toul (Larmor-Baden),
- Landes et prairies (Île aux Moines),
- Marais Sinagots (Séné),
- Pointes-Nord de la presqu'île de Rhuys (Arzon, Saint-Armel, Sarzeau),
- Treac'h er Goured (Houat),
- Marais de Penerf (Ambon, Le Tour-du-Parc, Sarzeau),
- Dunes et marais de Saint-Éloi (Ambon),
- Pen Bé (Asserac),
- Estuaire de la Loire (Le Pellerin),
- Port aux Goths-Portmain (Pornic, Préfailles),
- Marais de Luzeronde (L'Épine),
- Dunes du Jaunay et de la Sauzaie (Brétignolles-sur-mer),
- Marais d'Olonne (Île d'Olonne, Olonne-sur-mer),
- Le Veillon (Talmont-Saint-Hilaire),
- Pointe du Payré (Jard-sur-mer),
- Pointe d'Arçay (La Faute-sur-mer).



Quiberon © Laurent Mignaux/MEDDE-MLETR

## 6.2 LA QUALITÉ DES EAUX ET DES PLAGES

### 6.2.1 Les eaux de baignade et les plages

La qualité microbiologique des eaux de baignade en mer est suivie annuellement par les agences régionales de santé (ARS). Le classement est établi sur la base de quatre années consécutives et calculé en référence à des valeurs de seuil, pour les deux indicateurs bactériens, plus contraignantes. L'objectif est d'atteindre au moins le niveau de qualité suffisante, pour l'ensemble des eaux de baignade surveillées, d'ici 2015. Le profil de baignade doit être réalisé pour chaque site afin d'identifier l'origine des contaminations, les situations à risque et leurs modalités de gestion, les actions et travaux à engager. La réalisation de ces études diagnostics était bien avancée en 2014.

#### Le pavillon bleu\*

31 communes ont été labellisées en 2014 au titre de leurs plages.

- Saint-Briac-sur-mer et Saint-Lunaire en Ille-et-Vilaine,
- Plestin-les-Grèves dans les Côtes-d'Armor,
- Clohars-Carnoët, Fouesnant, Le Conquet, Moëlan-sur-mer, Nevez, Plougasnou, Plouhinec, Pouldreuzic, Roscoff et Saint-Pol-de-Léon dans le Finistère,
- Erdeven, Guidel, Plouhinec et Vannes dans le Morbihan.
- La Bernerie-en-Retz, La Turballe, Les Moutiers-en-Retz, Pornic, Préfailles, Saint-Michel-Chef-Chef, Saint-Brévin-les pins en Loire-Atlantique,
- La Barre de Monts, La Tranche-sur-mer, Longeville-sur-mer, Notre Dame de Monts, Saint Hilaire de Riez, Saint-Jean-de-Monts et Talmont-Saint-Hilaire en Vendée.

#### Classement des sites de baignade en mer dans l'interrégion en 2014

Nombre de sites	710
Qualité excellente	550
Qualité bonne	111
Qualité suffisante	33
Qualité insuffisante	16

### 6.2.2 La qualité au regard de la directive cadre sur l'eau

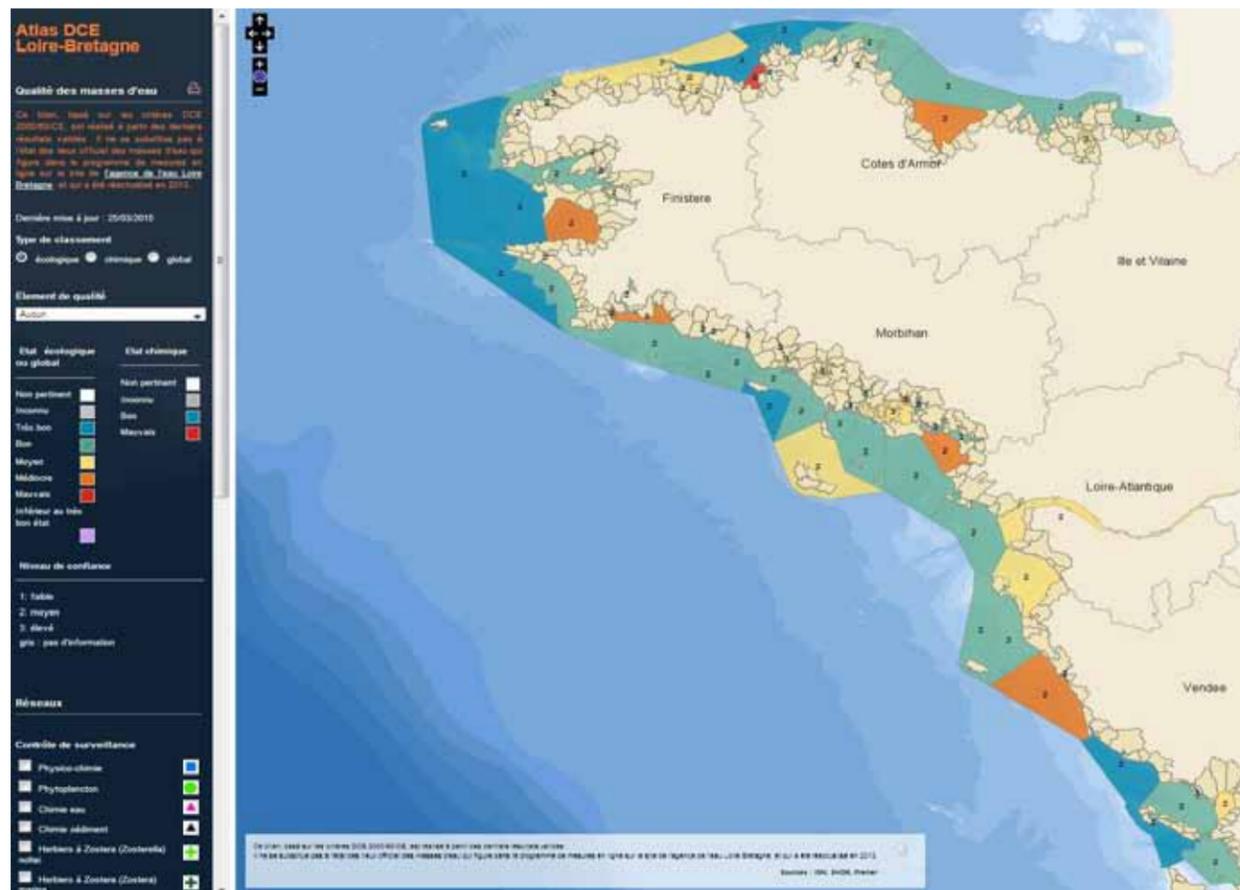
La directive cadre européenne sur l'eau (DCE) du 23 octobre 2000 a pour objectif le bon état écologique et chimique des eaux à l'horizon 2015, non seulement pour les eaux continentales, mais aussi pour les eaux marines et estuariennes. Pour cela, les États de l'Union européenne se sont engagés à préserver et à améliorer la qualité existante, mais aussi à empêcher toute dégradation supplémentaire.

Afin de suivre année après année l'évolution de la qualité de l'eau vers le « bon état », la directive cadre européenne sur l'eau intègre une surveillance régulière. Une eau en "bon état" est une eau qui permet une vie animale et végétale riche et variée, une eau exempte de produits toxiques et une eau disponible en quantité suffisante pour satisfaire tous les usages.

La DCE considère la qualité de l'eau sous l'angle environnemental. L'aspect sanitaire est pris en compte par d'autres directives qui s'intéressent en particulier à la baignade et à la qualité sanitaire des coquillages. La directive impose aussi que ces directives soient respectées dans les mêmes délais.

# LE PATRIMOINE MARITIME

## Évaluation provisoire de la qualité écologique ou global des masses d'eau en Loire-Bretagne au regard de la directive cadre sur l'eau (mise à jour 2014/données 2013)



Ce bilan est basé sur les critères DCE 2000/60/CE, et est réalisé à partir des derniers résultats validés. Il ne se substitue pas à l'état des lieux officiels des masses d'eau qui figure dans le programme de mesures en ligne sur le site de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et qui a été réactualisé en 2013. Sources : IGIN, SHOM, Ifremer

### 6.3 LES ALGUES VERTES

Même si l'échouage des algues vertes reste très irrégulier et aléatoire d'un site à l'autre, il a été globalement tardif et de faible intensité en 2014. À la fin de la période estivale, 16 000 tonnes avaient été collectées en Bretagne, soit une baisse de 45 % par rapport à 2013, année déjà considérée comme exceptionnellement basse depuis 2002 (59 000 tonnes avaient été ramassées en 2012). Certaines zones du littoral ligérien ont pu être touchées (notamment le secteur de La Baule, l'île de Noirmoutier).

Le Centre d'étude et de valorisation des algues attribue cette baisse aux phénomènes météorologiques intenses de l'hiver 2013-2014 qui ont favorisé la dispersion d'algues.

Une fois ramassées, les algues sont traitées par épandage spécifique, compostage ou méthanisation. Suite à l'appel à projet de l'ADEME lancé dans le cadre du plan de lutte contre la prolifération des algues vertes, 17 unités de méthanisation ont reçu un accord de financement, et quatre ont fonctionné dès l'été 2014.



Le plan de lutte contre les algues vertes 2010-2015 est déployé et progresse dans la plupart des baies. Le volet préventif reste la clé de voûte du plan, la concentration de nitrates dans l'eau a entamé une baisse depuis 10 ans. Néanmoins, la transition vers un nouveau modèle éco-agronomique s'inscrit dans la durée au-delà de 2015.

Une évaluation du plan gouvernemental a été annoncée afin d'ajuster, corriger et poursuivre le plan algues vertes en Bretagne. Il permettra de transposer la méthode et les actions préventives vers d'autres sites littoraux touchés.

Le patrimoine maritime de l'interrégion Nord Atlantique-Manche Ouest est particulièrement riche :

- 44 navires protégés au titre des Monuments historiques sont localisés dans l'interrégion. Parmi eux :
    - le trois-mâts barque à phare carré *BELEM*, dont Nantes est le port d'attache,
    - l'escorteur d'escadre *MAILLÉ-BRÉZÉ* à Nantes depuis 25 ans, seul navire-musée à flot de France.
  - 300 navires, anciens ou répliques dont le port d'attache habituel est dans l'interrégion, détiennent le label «bateaux d'intérêt patrimonial» attribué par la Fondation du patrimoine maritime et fluvial.
- Forts de ce caractère patrimonial historique, de nombreux voiliers traditionnels proposent des promenades en mer : 50 sont ainsi labellisés «voiliers de Bretagne». Les manifestations nautiques regroupant ces voiliers historiques sont également nombreuses.
- Un patrimoine naturel d'exception évoqué dans le cadre de la protection de l'environnement.
  - Un patrimoine littoral et portuaire, immobilier et mobilier, ainsi qu'un patrimoine militaire marin, comme le Mur de l'Atlantique réparti sur l'ensemble du littoral.
  - La majorité des épaves recensées en France.
  - 53 phares dont 20 protégés au titre des Monuments historiques, une tourelle inscrite aux Monuments historiques.
  - Un patrimoine industriel lié notamment à l'industrie de la conserve de poissons (l'interrégion a accueilli jusqu'à 250 conserveries) ou à l'activité portuaire (les grues Titan classées aux Monuments historiques à Nantes témoignent du riche passé industriel maritime de la ville).
  - Un patrimoine oral : les chants de tradition maritime.

### Quelques actualités en 2014

Exploration par le département Recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) du ministère de la culture autour du *THÉSÉE*, vaisseau de guerre français coulé par les Anglais en baie de Quiberon en 1759, lors de la bataille des Cardinaux.

Inscription aux Monuments historiques du *REINE DE L'ARVOR*, pinasse sardinière de Douarnenez encore en état de naviguer construit en 1952.

Classement aux Monuments historiques du navire de plaisance avec avirons et système «pédalo» *LA MAUVE*, dont le port d'attache est Audierne, construit en 1897.

14 projets visant à préserver les «héritages littoraux» aidés par le Conseil régional de Bretagne pour 715 000 euros d'aides dans le cadre de la première promotion qui vise la valorisation culturelle, identitaire, économique, touristique et innovant des héritages culturels maritimes et littoraux. L'appel à projets doit être renouvelé dès 2015.

Inscription aux Monuments historiques du *GOËLAND*, remorqueur fluvio-maritime des Ponts et chaussées construit en 1933 et basé à Nantes.

## L'interrégion Nord Atlantique-Manche Ouest en quelques chiffres <sup>(1)</sup>



### Les activités économiques

#### La pêche maritime

1 561 navires de pêche

- -26 % en 10 ans
- 39 % de la flotte métropolitaine
- 71 % de plus de 20 ans
- 76 % en petite pêche

6 278 marins-pêcheurs dont 64 femmes

- 46 % du total en métropole
- 45 % en petite pêche
- 26 % à la pêche au large
- 59 % de plus de 40 ans

127 269 tonnes et 396 millions d'euros de produits de la mer commercialisés en criée

20 ports de pêche équipés d'une criée  
132 autres points de débarquement des produits de la pêche

134 entreprises de mareyage (2011)  
représentant

- 1 818 emplois
- 763 M€ de chiffre d'affaires

105 entreprises de transformation des produits de la mer (2013)  
représentant

- 8 139 emplois
- 1,9 M€ de chiffre d'affaires

2 864 tonnes de coquillages pêchés à pied

#### L'aquaculture marine (entreprises dont le siège social se trouve dans la région)

15 377 concessions accordées  
2 264 concessionnaires

10 921 hectares  
810 kilomètres cultivés

35 465 tonnes d'huîtres en 2013  
40 593 tonnes de moules en 2013

962 navires aquacoles  
244 M€ de chiffre d'affaires

2,79 milliards de naissains d'huîtres creuses produits en 2012

#### Le transport maritime

385 navires de commerce  
17 navires du pilotage  
8 552 mouvements de pilotage

7 110 marins au commerce dont 1 053 femmes

- 44 % de l'ensemble national
- 50 % en cabotage international
- 17 % au long cours
- 49 % de plus de 40 ans

41 000 croisiéristes

875 506 passagers trans-Manche

467 552 passagers vers les îles anglo-normandes

35,4 millions de tonnes de trafic dans les ports de commerce

#### Les aides publiques 2007-2013

51 millions d'euros d'aides FEP\* engagés  
9 millions d'euros d'aides État engagés (contrats de projet État-Région)

} pour la pêche  
et l'aquaculture marine

#### La plaisance professionnelle

56 navires de plaisance professionnelle

386 marins dont 48 femmes

#### Les exportations

331 millions d'euros d'exportations de bateaux et navires

184 millions d'euros d'exportations de préparations et conserves à base de poissons et produits de la pêche

135 millions d'euros d'exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture

### La formation maritime - année 2013/2014 -

5 lycées professionnels maritimes 759 élèves en formation initiale 317 090 heures de formation continue

### La sécurité maritime

53 phares dont 24 en mer

3 483 visites de sécurité de navires professionnels

2 121 opérations de sauvetage et d'assistance  
(62 % liés à la plaisance et aux loisirs nautiques)

4 870 personnes impliquées (62 % de plaisanciers)  
33 décès ou disparitions

3 771 interventions de moyens de secours engagés  
dont 51 % SNSM et 32 % SDIS

### La plaisance, la pêche de loisir et les loisirs nautiques

324 260 navires de plaisance  
4 573 nouvelles immatriculations  
19 358 mutations de propriété

173 bateaux-écoles et 11 943 permis mer  
699 autorisations de pratiquer la pêche au filet fixe\*  
1 247 manifestations nautiques

### L'environnement

158 sites Natura 2000 en mer  
22 zones de protection spéciale  
24 zones spéciales de conservation  
(en 2013)

58 nouvelles acquisitions du Conservatoire du littoral  
et des rivages lacustres (250 ha)  
55 zones de baignade de «qualité excellente» et 111  
de «qualité bonne» sur 710 sites contrôlés  
31 plages labellisées «pavillon bleu»

### Le patrimoine

44 navires et 20 phares protégés  
au titre des Monuments historiques

300 navires labellisés «bateaux d'intérêt patrimonial»  
191 491 visiteurs dans les phares ouverts au public

(1) Données 2014, sauf mention contraire

## La Bretagne en quelques chiffres <sup>(1)</sup>

### Les activités économiques

#### La pêche maritime

1 203 navires de pêche

- -22 % en 10 ans
- 30 % de la flotte métropolitaine
- 71 % de plus de 20 ans
- 78 % en petite pêche

5 065 marins-pêcheurs dont 64 femmes

- 34 % du total en métropole
- 45 % en petite pêche
- 26 % à la pêche au large
- 59 % de plus de 40 ans

101 217 tonnes et 298 millions d'euros de produits de la mer commercialisés en criée

14 ports de pêche équipés d'une criée

109 autres points de débarquement des produits de la pêche

1<sup>ère</sup> région de France en tonnage et valeur commercialisés

106 entreprises de mareyage en 2011  
représentant

- 1 571 emplois
- 656 M€ de chiffre d'affaires

83 entreprises de transformation des produits de la mer en 2013  
représentant

- 5 781 emplois
- 1,5 M€ de chiffre d'affaires

1 575 tonnes de coquillages pêchés à pied

#### L'aquaculture marine (entreprises dont le siège social se trouve dans la région)

9 573 concessions accordées

4 000 hectares exploités

26 421 tonnes d'huîtres en 2013

650 navires aquacoles

31 262 tonnes de moules en 2013

185 M€ de chiffre d'affaires

787 millions de naissains d'huîtres creuses en 2012

#### Le transport maritime

242 navires de commerce

11 navires de pilotage

3 622 mouvements de pilotage

34 600 croisiéristes

875 506 passagers trans-Manche

467 552 passagers vers les îles anglo-normandes

5 873 marins au commerce dont 1 053 femmes

- 34 % de l'ensemble national
- 56 % en cabotage international
- 17 % au long cours
- 49 % de plus de 40 ans

8 millions de tonnes de trafic dans les ports de commerce

#### Les aides publiques 2007-2013

39 millions d'euros d'aides FEP\* engagés

7 millions d'euros d'aides État engagés (contrat de projet État-Région)

} pour la pêche  
et l'aquaculture marine

#### La plaisance professionnelle

53 navires de plaisance professionnelle

320 marins dont 38 femmes

#### Les exportations

39 millions d'euros d'exportations de bateaux et navires

172 millions d'euros d'exportations de préparations et conserves à base de poissons et produits de la pêche

106 millions d'euros d'exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture

#### La formation maritime année 2013/2014

4 lycées professionnels maritimes

631 élèves en formation initiale

211 772 heures de formation continue

#### La sécurité maritime

41 phares dont 19 en mer

2 642 visites de sécurité de navires professionnels

1 672 opérations de sauvetage et d'assistance  
(72 % liés à la plaisance et aux loisirs nautiques)

3 881 personnes impliquées (63 % de plaisanciers)  
25 décès ou disparitions

2 951 interventions de moyens de secours engagés  
dont 34 % SNSM et 17 % SDIS

#### La plaisance, la pêche de loisir et les loisirs nautiques

238 788 navires de plaisance

3 460 nouvelles immatriculations

14 742 mutations de propriété

131 bateaux-écoles et 7 901 permis mer

529 autorisations de pratiquer la pêche au filet fixe\*

946 manifestations nautiques

#### L'environnement

86 sites Natura 2000 en mer

15 zones de protection spéciale

19 zones spéciales de conservation  
(en 2013)

49 nouvelles acquisitions du Conservatoire du littoral  
et des rivages lacustres (202 ha)

412 zones de baignade de «qualité excellente» et 102  
de «qualité bonne» sur 565 sites contrôlés

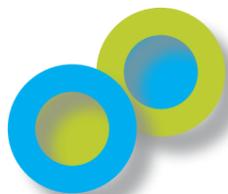
17 plages labellisées «pavillon bleu»

#### Le patrimoine

26 navires et 10 phares protégés  
au titre des Monuments historiques

236 navires labellisés «bateaux d'intérêt patrimonial»  
180 567 visiteurs dans les phares ouverts au public

## Les Pays de la Loire en quelques chiffres <sup>(1)</sup>



### Les activités économiques

#### La pêche maritime

- 358 navires de pêche
- 38 % en 10 ans
  - 9 % de la flotte métropolitaine
  - 69 % de plus de 20 ans
  - 71 % en petite pêche
- 1 213 marins-pêcheurs dont 7 femmes
- 8 % du total en métropole
  - 42 % en petite pêche
  - 29 % à la pêche au large et 26 % en pêche côtière
  - 59 % de plus de 40 ans

26 052 tonnes et 97,80 millions d'euros de produits de la mer commercialisés en criée  
2<sup>ème</sup> région de France en valeur commercialisée

6 ports de pêche équipés d'une criée  
23 autres points de débarquement des produits de la pêche

- 28 entreprises de mareyage en 2011 représentant
- 247 emplois
  - 107 M€ de chiffre d'affaires
- 22 entreprises de transformation des produits de la mer en 2013 représentant
- 2 358 emplois
  - 0,4 M€ de chiffre d'affaires

1 290 tonnes de coquillages pêchés à pied

#### L'aquaculture marine (entreprises dont le siège social se trouve dans la région)

5 804 concessions accordées

1 800 hectares exploités

9 045 tonnes d'huîtres en 2013  
9 331 tonnes de moules en 2013

312 navires aquacoles  
60 M€ de chiffre d'affaires

2 milliards de naissains d'huîtres creuses produits en 2012

#### Le transport maritime

- 143 navires de commerce  
6 navires de pilotage  
4 930 mouvements de pilotage
- 27,4 millions de tonnes de trafic dans les ports de commerce
- 1 237 marins au commerce dont 43 femmes
- 7 % de l'ensemble national
  - 29 % en navigation côtière
  - 21 % au long cours et 22 % en cabotage international
  - 49 % de plus de 40 ans
- 6 300 croisiéristes

#### Les aides publiques 2007-2013

12 millions d'euros d'aides FEP\* engagés  
2 millions d'euros d'aides État engagés (contrat de projet État-Région)

} pour la pêche et l'aquaculture marine

#### La plaisance professionnelle

3 navires de plaisance professionnelle

66 marins dont 10 femmes

### Les exportations

292 millions d'euros d'exportations de bateaux et navires  
12 millions d'euros d'exportations de préparations et conserves à base de poissons et produits de la pêche  
29 millions d'euros d'exportations de produits de la pêche et de l'aquaculture

### La formation maritime

1 lycée professionnel maritime

128 élèves en formation initiale

105 318 heures de formation continue

### La sécurité maritime

12 phares dont 5 en mer

360 opérations de sauvetage et d'assistance (81 % liés à la plaisance et aux loisirs nautiques)

820 interventions des moyens de secours engagés dont 38 % SDIS et 32 % SNSM

841 visites de sécurité de navires professionnels

989 personnes impliquées (60 % de plaisanciers)

8 décès ou disparitions

### La plaisance, la pêche de loisir et les loisirs nautiques

85 472 navires de plaisance  
1 113 nouvelles immatriculations  
4 616 mutations de propriété

42 bateaux-écoles et 4 042 permis mer  
170 autorisations de pratiquer la pêche au filet fixe\*  
301 manifestations nautiques

### L'environnement

72 sites Natura 2000 en mer  
7 zones de protection spéciale  
5 zones spéciales de conservation (en 2013)

12 nouvelles acquisitions du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres (48 ha)  
138 zones de baignade de «qualité excellente» et 9 de «qualité bonne» sur 150 sites contrôlés  
14 plages labellisées «pavillon bleu»

### Le patrimoine

14 navires et 10 phares protégés au titre des Monuments historiques

64 navires labellisés «bateaux d'intérêt patrimonial»  
10 924 visiteurs dans les phares ouverts au public

# Ille-et-Vilaine

## La pêche professionnelle maritime

Le département compte un ancien «quartier» des affaires maritimes : Saint-Malo.

### Les navires immatriculés dans le département

Par genre	
Grande pêche*	2
Pêche côtière*	3
Pêche au large*	3
Petite pêche*	53
<b>TOTAL</b>	<b>61</b>

Par longueur	inf 8m	inf 12m	inf 16m	inf 25m	sup à 25m	<b>TOTAL</b>
	13	33	7	6	2	<b>61</b>

Par âge	moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	<b>TOTAL</b>
	3	13	6	2	22	11	4	0	<b>61</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

### Les marins-pêcheurs identifiés dans le département

Petite Pêche*	Pêche côtière*	Pêche au large*	Grande pêche*	Cultures marines pêche*	<b>TOTAL</b>
298	45	176	124	1	<b>644</b>

Trois femmes sont comptabilisées parmi les marins-pêcheurs du département.

#### Répartition par âge

- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans
63	163	161	150	95	12

Source : DGITM/DAM/SDSI

### Les ports

En plus des deux ports de pêche équipés d'une criée, l'Ille-et-Vilaine compte cinq points agréés pour le débarquement des produits de la pêche maritime en vue de leur première mise sur le marché situés à Saint-Malo (6 points), Le Vivier-sur-mer, Cancale, Saint-Benoît-des-Ondes, Dinard.

## La production des produits de la mer

	Quantité (en tonnes)	Variation 2014/2013	Valeur (millions d'euros)	Variation 2014/2013	Prix moyen (€/kg)
Saint-Malo	1 208	- 15,34 %	3.19	- 5,90 %	2,64
Cancale	141	- 55,23 %	0.48	- 34,25 %	3,41

Une seule alerte pollution a entraîné une interdiction temporaire de pêche des produits de la mer en 2014.

Avec 1 349 tonnes pour 3,67 millions d'euros, la production baisse de 23 % en volume et en valeur. La coquille Saint-Jacques représente 30 % du tonnage commercialisé et 30 % du chiffre d'affaires. Elle est suivie par la seiche (15 % en quantité et valeur).

Dix mareyeurs\* (six à Saint-Malo et quatre à Cancale), parmi les 11 travaillant dans le département, achètent à distance. Quatre disposent d'une case en criée.

Les ventes à distance couvrent :

- 61 % en tonnage et 57 % en valeur des opérations de la criée de Saint-Malo,
- 99 % en tonnage et en valeur des opérations de la criée de Cancale.

Les criées emploient neuf permanents à temps plein (personnel de manutention et de tri inclus).

Espèces principales Classement en valeur Criée de Saint-Malo	Quantité (en tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen
Coquille Saint-Jacques	365	30	0,95	30	2,62
Seiche	76	6	0,25	7,96	3,34
Roussette	27	2,22	0,01	0,35	0,42
Praire	26	2	0,09	3	3,74
Encornet	29	2,41	0,12	3,77	4,12
Sole	6	0,50	0,06	2,02	10,79

La seiche représente 87 % du tonnage et de la valeur de la criée de Cancale, l'encornet 12% du tonnage et 9 % de la valeur.

### La pêche à pied professionnelle

30 licences de pêche à pied ont été délivrées en 2014 par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins\* de Bretagne sur les gisements du département pour 28 permis de pêche nationaux délivrés par le préfet d'Ille-et-Vilaine, et une production par espèces de :

- 61,8 tonnes de palourdes dont 91 % récoltées en baie du Mont-Saint-Michel et 9 % en Rance,
- 2 tonnes de coques dont 93 % en Rance.

### Les structures professionnelles de la pêche

L'Ille-et-Vilaine compte :

- une coopérative maritime à Saint-Malo,
- deux groupements de gestion en charge de la gestion administratives des armements,
- un comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins\* dont le siège est à Saint-Malo,
- le siège du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne à Rennes.

Source : CCI 35

Source DML 35

# L'aquaculture marine

## Les navires et les marins

137 navires aquacoles sont immatriculés dans le département.

Répartition des marins par âge

- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
16	105	118	122	104	11	476

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont notamment affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.

52 femmes marins travaillent en conchyliculture.

## Les concessions

Nombre de concessions	Surface (ha)	Longueur (km)	Nombre de détenteurs
1 516	1 349	248	198

	Nombre de concessions	Surface (ha)
Huîtres creuses	568	3 129
Huîtres plates	12	9 460
Moules	562	179
Palourdes	6	44

La moule de bouchot de la baie du Mont-Saint-Michel bénéficie d'une appellation d'origine contrôlée (AOC) et d'une appellation d'origine protégée (AOP\*), elle est reconnue spécialité traditionnelle garantie (STG\*).

## L'algoculture

Deux concessionnaires disposent de trois concessions sur cordes en eau profonde pour une surface de 122 hectares. La quantité produite est estimée à 13 tonnes.

# Le transport maritime

## Les navires et les armements

Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage national*	Cabotage international*	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	Total
2	3	9	0	0	0	0	14

Source : DGTIM/DAM/SDSI

Six armements proposent de la promenade ou des excursions en mer :

- la compagnie Corsaire avec cinq navires,
- le navire *Châteaubriand II* propose des balades gastronomiques sur la Rance maritime,
- Étoile marine croisières dispose d'un navire à passagers, de six navires à utilisation commerciale (NUC)\*, et d'un navire armé en rôle d'entreprise,
- Hermine Lines effectue des excursions avec un navire,
- Captain Taxi possède un navire.

Un navire de la Brittany ferries effectue du transport de passagers (hors promenade en mer).

## Les marins identifiés

Répartition par genre de navigation

Cabotage international*	Cabotage national*	Long cours*	Navigation côtière*	Pilotage*	Remorquage*	Lamanage*	TOTAL
548	41	287	122	13	73	1	1 085

108 femmes sont comptabilisées parmi ces 1 085 marins professionnels.

Répartition par âge

- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans
17	256	321	277	199	15

## L'activité des ports

1 761 206 tonnes de marchandises sont passées par le port de commerce de Saint-Malo, soit 12 % de plus qu'en 2013. Le trafic a été dopé par une forte activité de cargos qui a compensé la baisse sur le fret transporté par les ferries. L'aliment pour bétail (30 % de l'activité) et en particulier le tournesol progressent.

1,08 millions de passagers ont transité par Saint-Malo. Les escales de paquebots ont baissé de près de 88 % par rapport à 2013. Seuls huit paquebots y ont fait escale (11 758 passagers). Les liaisons vers l'Angleterre enregistrent également une baisse de 5 %, soit près de 20 000 passagers de moins pour la Brittany Ferries. Le trafic vers les îles anglo-normandes, assuré par Condor Ferries au départ de Saint-Malo a lui progressé de plus de 3 % (environ 14 500 passagers de plus). Une progression du trafic a été enregistrée par la Compagnie Corsaire qui assure les croisières sur la côte et la Rance ainsi que la liaison bus de mer entre Saint-Malo et Dinard (16 000 passagers de plus par rapport à 2013). Le trafic côtier a concerné 239 535 passagers (+7 %).

Le trafic du port de commerce de Redon n'a toujours pas repris depuis l'arrêt d'activité des Sablières redonnaises.

# La plaisance professionnelle

14 navires de plaisance professionnelle sont armés en Ille-et-Vilaine.

Répartition des marins par âge

- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
3	16	18	19	17	10	83

76 % des marins travaillent en navigation côtière et 6 % au long cours. 14 marins sont des femmes.

# La formation professionnelle maritime

L'Ille-et-Vilaine compte :

- un lycée professionnel maritime qui a accueilli 147 élèves au cours de l'année scolaire 2013/2014. Outre les formations initiales et continues à Saint-Malo pour la pêche maritime, l'aquaculture marine, le commerce, la plaisance professionnelle, il a assuré des formations télé-enseignement pour 19 élèves de la Marine nationale.
- un lycée privé, Les Rimains, qui prépare une cinquantaine d'élèves aux concours de la marine marchande,
- le centre d'entraînement à la survie et au sauvetage en mer (CESAME),
- un site de l'École nationale supérieure maritime (ENSM).

# La plaisance et la pêche de loisir

## Les navires, mutations et premières immatriculations

462 nouvelles immatriculations de navires de plaisance ont été réalisées - 79 voiliers et 383 navires à moteur, ainsi que 2 490 mutations de propriété - 712 voiliers et 1778 navires à moteur.

36 248 navires de plaisance sont immatriculés en Ille-et-Vilaine dont 10 050 voiliers et 26 198 navires à moteur. 58 % de ces navires ont une longueur inférieure à cinq mètres.

## Les permis mer

1 904 permis mer (côtiers et hauturiers) ont été délivrés en 2014, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2013.

Les plaisanciers ont été formés par les 19 bateaux-écoles présents dans le département.

## Les ports

Le littoral de la Côte d'Émeraude et de la Rance maritime (Ille-et-Vilaine et Côtes d'Armor) abrite six ports de plaisance, neuf ports «abri» (bouées à flot ou échouage), un port à sec et 62 zones de mouillage et équipements légers pour l'accueil des navires de plaisance.

## La pêche au filet fixe

117 autorisations ont été délivrées pour la pêche à pied de loisir au filet fixe\* sur la zone de balancement des marées\*.

## Les manifestations nautiques

71 manifestations ont ponctué l'année 2014.

# Côtes-d'Armor

## La pêche professionnelle maritime

Le département compte deux anciens «quartiers» des affaires maritimes : Paimpol et Saint-Brieuc.

### Les navires immatriculés dans le département

Par genre	Paimpol		Saint-Brieuc		TOTAL
	Pêche côtière*	Pêche au large*	Pêche côtière*	Pêche au large*	
	2	11	4	14	256
	102	123			

Le nombre de navires hauturiers reste stable alors que celui des unités de pêche côtière recule.

Par longueur	inf 8m	inf 12m	inf 16m	inf 25m	sup à 25m	TOTAL
Paimpol	35	63	5	12	0	115
Saint-Brieuc	21	95	9	16	0	141
<b>TOTAL</b>	<b>56</b>	<b>158</b>	<b>14</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>256</b>

Par âge	moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	TOTAL
	Paimpol	9	15	10	11	34	18	17	
Saint-Brieuc	9	11	8	7	34	48	23	1	141
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>26</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>68</b>	<b>66</b>	<b>40</b>	<b>2</b>	<b>256</b>

### Les marins-pêcheurs identifiés dans le département

Répartition par genre de navigation

	Petite Pêche*	Pêche côtière*	Pêche au large*	Grande pêche*	TOTAL
Paimpol	308	24	80	15	427
Saint-Brieuc	261	17	74	3	355
<b>TOTAL</b>	<b>569</b>	<b>41</b>	<b>154</b>	<b>18</b>	<b>782</b>

10 femmes sont comptabilisées parmi les marins-pêcheurs du département.

Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans
Paimpol	54	122	82	82	71	16
Saint-Brieuc	1	41	79	128	83	23

**Les ports** Les criées costarmoricaines sont implantées à Erquy et Saint-Quay-Portrieux. Huit points de débarquement en dehors des ports disposant d'une criée sont situés à : Locquémeau, Loguivy, Perros-Guirec, Plougrescant-Tréguier, Pors-Even, Paimpol, Dahouët et Saint-Cast-le-Guildo.

La criée d'Erquy a entamé une extension comportant une chambre froide de 400 m<sup>2</sup>, une salle d'exposition et une passerelle permettant au public d'accéder à la jetée.

### La production des produits de la mer

	Quantité (en tonnes)	Variation 2014/2013 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2014/2013 (%)	Prix moyen (€/kg)	Variation 2014/2013 (%)
Erquy	12 517	+ 3	31,53	- 5	2,52	- 8
Saint-Quay-Portrieux	10 500	+ 3	24,37	+ 4	2,32	+1

Une seule alerte pollution a entraîné une interdiction temporaire de pêche des produits de la mer en 2014.

Avec 23 017 tonnes pour 56 millions d'euros débarqués, les ventes globales ont augmenté. Les espèces principales commercialisées dans les criées des Côtes-d'Armor sont la coquille Saint-Jacques, le grondin rouge, l'églefin suivis par la baudroie, la seiche, le merlan, le tacaud, la roussette, le Saint-Pierre, le lieu jaune et le cabillaud en tonnage ; la coquille Saint-Jacques, la baudroie, le Saint-Pierre, la seiche, l'églefin et le lieu jaune en valeur.

67 entreprises de mareyage\*, 34 poissonniers et 5 grandes et moyennes surfaces travaillent avec les criées du département. Les mareyeurs ayant une case en criée sont au nombre de sept pour Erquy (dont trois privés) et trois à Saint-Quay-Portrieux (dont un privé). 18 ateliers de mareyage\* et transformation (170 salariés au total) sont installés dans le département.

Ouvertes à l'achat à distance (environ 75 % des ventes en quantité et en valeur, part toujours en progression), les criées de Erquy et Saint-Quay-Portrieux sont interconnectées. Roscoff, Brest, Saint-Malo et Douarnenez sont des bases avancées pour Erquy et Saint-Quay-Portrieux : des produits y sont débarqués avant d'être vendus dans les deux criées costarmoricaines. L'effectif global des employés des criées du département s'élève à 66, intérimaires inclus.

#### Criée d'Erquy

**Commercialisation globale :**

- 12 516 757 kilos
- 31 532 726 euros
- prix moyen : 2,52 euros/kilo**

Les coquillages reculent de 8 % en quantité (baisse de la coquille Saint-Jacques de 10 %, conforme aux préconisations d'Ifremer qui avait demandé de réduire l'effort de pêche). La production de bulot baisse (-16 %), par contre on note une hausse de la pétoncle et de la praire. Les céphalopodes perdent plus d'un quart de leur tonnage, soit une diminution des ventes de seiche (- 23 %) et de l'encornet (- 30 %).

Belle progression, en revanche, pour les crustacés (+55 %) et les poissons (+12 %). L'apport en poisson a augmenté de 14 % en volume mais son prix moyen a chuté à cause de quantités de grondins, congres et tacauds remontés dans les filets après les tempêtes de 2013/2014.

Espèces principales Classement en valeur	Quantité (en tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Évolution 2014/2013 (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Évolution 2014/2013 (%)	Prix moyen
Coquille Saint-Jacques	2 289	18,29	- 10,27	5,27	16,90	- 4,36	2,30
Pétoncle	285	2,28	21,79	0,21	0,67	23,53	0,74
Autres coquillages	752	6,01	- 9,62	0,31	0,99	- 47,46	0,41
Crustacés	40	0,32	81,82	0,17	0,55	6,25	4,25
Seiche	570	4,55	- 22,87	1,79	5,74	0,56	3,14
Encornet	431	3,44	- 29,69	2,18	6,99	- 34,34	5,06
Poissons	8 150	65,11	13,99	21,25	68,15	- 1,48	2,61

Au niveau national, le port occupe la première place en tonnage et en valeur pour la production de grondin rouge et le tacaud.

#### Criée de Saint-Quay-Portrieux

**Commercialisation globale :**

- 23 16 964 kilos
- 55 906 446 euros
- prix moyen : 2,42 euros/kilo**

La criée connaît de meilleurs résultats par rapport à celle d'Erquy. En effet la coquille Saint-Jacques reste stable. La palourde est à la hausse (+10%). Baisse fulgurante pour la pétoncle (-55 %) et pour le bulot (-24 %). Les crustacés gagnent 33 % en tonnage et une hausse de leur prix (+23 %). Quant aux céphalopodes, ils perdent 11 % en tonnage (-2 % en valeur). Le poisson quant à lui augmente de 7 % en quantité mais reste stable en valeur.

Espèces principales Classement en valeur	Quantité (en tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Évolution 2014/2013 (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Évolution 2014/2013 (%)	Prix moyen
Coquille Saint-Jacques	3 070	29,23	- 0,78	6,93	28,44	5,48	2,26
Pétoncles	177	1,69	- 55,08	0,10	0,41	- 66,67	0,56
Seiche	507	4,83	- 15,50	1,56	6,40	9,86	3,08
Autres coquillages	2 063	19,65	21,21	1,25	5,13	- 3,85	0,61
Crustacés	100	0,95	31,58	0,80	3,28	26,98	8,00
Encornet	257	2,45	1,18	1,25	5,13	- 14,38	4,86
Poissons	4 326	41,20	7,32	12,48	51,21	6,85	2,88

Au niveau national, le port occupe la première place en valeur pour la production de homard.

#### La pêche à pied professionnelle

102 licences de pêche à pied professionnelle de coquillages ont été délivrées par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins\* de Bretagne et 45 permis de pêche nationaux par l'administration. La production pour la période de mai 2014 à avril 2015 peut être estimée à 72 tonnes (coques : 19 883 kg, palourdes : 47 198 kg, patelles : 1 713 kg et huîtres sauvages : 3 542 kg).

15 autorisations de récolte d'algues de rive ont été délivrées pour une production d'environ 1 964 tonnes.

### Les structures professionnelles de la pêche

Les Côtes-d'Armor comptent :

- deux groupements en charge de la gestion administrative des armements,
- l'organisation de producteurs COBRENORD située à Saint-Quay-Portrieux dont l'espèce cible est la coquille Saint-Jacques (521 sociétaires - 184 navires-adhérents),
- trois coopératives maritimes localisées à Erquy, Saint-Brieuc - Le Légué et Paimpol,
- le siège du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins\* à Saint-Quay-Portrieux.

## L'aquaculture marine

### Les navires et les marins

97 navires aquacoles sont immatriculés dans le département

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Paimpol	0	18	14	30	22	5	<b>89</b>
Saint-Brieuc	0	11	14	27	22	0	<b>74</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>57</b>	<b>44</b>	<b>5</b>	<b>163</b>

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont notamment affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.

## Les concessions

	Nombre de concessions	Surface (ha)	Longueur (km)	Nombre de détenteurs
Saint-Brieuc	423	242,06	148,92	62
Paimpol	811	905,53	7,70	251

source : DDTM/DML

### L'algoculture

Trois concessionnaires bénéficient de cinq concessions d'une superficie globale de 15,14 hectares pour la culture d'algues.

### La pisciculture

Deux entreprises sont implantées dans les Côtes-d'Armor :

#### ► La ferme marine du Trieux :

Située sur le domaine public marine, elle pratique l'élevage en mer de truites. En 2014 cette entreprise a produit près de 13 tonnes de truites arc-en-ciel.

#### ► France turbot :

Cette entreprise gérée par le leader mondial de la production d'alevins de turbots, le groupe Adrien, est spécialisée dans le grossissement des turbots et leur conditionnement pour la commercialisation dans un concept innovant d'élevage de turbots. Cet élevage ne se fait pas en mer mais uniquement à terre en circuit fermé. Le volume brut de turbots s'élève à 92 tonnes et celui de naissains est de 146 239 pièces.

## Le transport maritime

### Les navires immatriculés dans le département

12 vedettes à passagers sillonnent les eaux costarmoricaines

	Cabotage international*	Cabotage national*	Long cours*	Navigation côtière*	Pilotage*	Remorquage*	Lamanage*	TOTAL
Paimpol	0	3	0	19	0	0	0	22
Saint-Brieuc	0	0	0	1	1	0	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24</b>

Par quartier d'immatriculation

Source : DGITM/DAM/SDSI

### Les marins identifiés

Répartition par genre de navigation

	Cabotage international*	Cabotage national*	Long cours*	Navigation côtière*	Pilotage*	Remorquage*	Lamanage*	TOTAL
Paimpol	281	40	135	123	9	19	6	613
Saint-Brieuc	51	5	29	20	3	2	0	110
<b>TOTAL</b>	<b>352</b>	<b>45</b>	<b>164</b>	<b>143</b>	<b>12</b>	<b>21</b>	<b>6</b>	<b>723</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

34 femmes sont comptabilisées parmi les 723 marins professionnels.

Répartition des marins au commerce par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Paimpol	30	161	144	121	149	8	613
Saint-Brieuc	0	8	31	36	31	4	110
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>169</b>	<b>175</b>	<b>157</b>	<b>180</b>	<b>12</b>	<b>723</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

### L'activité des ports

450 796 tonnes de fret ont transité dans les ports du Légué, Tréguier, Pontrieux et Lézardrieux. Les principales marchandises sont l'agroalimentaire (161 956 T), les amendements (86 091 T), les engrais (50 777 T), la ferraille (45 602 T) et le bois (40 053 T).

En 2014, le trafic global dans le département régresse légèrement de 0,89 tonnes, soit -0,20 %.

Le trafic du port du Légué (+14 %) et du port de Lézardrieux (+21 %) a augmenté entre 2004 et 2014 alors que celui de Tréguier (-52 %) et de Pontrieux (-88 %) a diminué.

- Le Légué (366 098 tonnes) et Tréguier (41 748 tonnes) deux ports généralistes. Au Légué, le principal trafic concerne l'agroalimentaire (159 850 T), l'engrais (44 509 T) et le bois (40 053 T). Pour Tréguier, il s'agit de la ferraille (17 407 T), des amendements (12 455 T) et des engrais (6 268 T).
- Pontrieux (13 731 tonnes) et Lézardrieux (29 220 tonnes) sont deux ports de « bornage », dans lesquels sont déchargées les cargaisons provenant des sites d'extraction de granulats marins et qui reçoivent donc uniquement des sabliers.

### Le trafic passagers

Quatre voiliers sont armés en NUC (navire à utilisation commerciale)\* et les Côtes-d'Armor comptent 12 vedettes à passagers.

En 2014, avec 388 982 passagers entre Bréhat et le continent, le trafic de passagers est en hausse de 11 %.

## La plaisance professionnelle

Six navires de plaisance professionnelle sont armés dans les Côtes-d'Armor

25 marins sont identifiés à la grande plaisance dont 19 à Paimpol et 6 à Saint-Brieuc.

23 travaillent en navigation côtière.

Une femme est identifiée à Paimpol.

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Paimpol	0	3	4	7	4	1	19
Saint-Brieuc	0	0	2	2	1	1	6
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>25</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

## La formation professionnelle maritime

Le département des Côtes-d'Armor compte un lycée professionnel maritime à Paimpol qui a accueilli 135 élèves en formation initiale au cours de l'année scolaire 2013/2014.

Outre des formations initiales et continues pour la pêche maritime, le commerce, la plaisance professionnelle, il a également formé également 39 jeunes qui se destinent aux métiers de la maintenance nautique.

# La plaisance et la pêche de loisir

## Les navires, mutations et premières immatriculations

645 dossiers d'immatriculation de navires de plaisance ont été traités à Paimpol et 2 235 à Saint-Brieuc.

### 357 premières immatriculations :

à Paimpol → voiliers : 38 et navires à moteur : 146, soit 184 navires

à Saint-Brieuc → voiliers : 35 et navires à moteur : 138, soit 173 navires

### 2 035 dossiers de mutation :

à Paimpol → voiliers : 304 et navires à moteur : 915, soit 1 219 navires

à Saint-Brieuc → voiliers : 182 et navires à moteur : 634, soit 816 navires

33 767 navires de plaisance sont immatriculés dans le département.

20 097 navires de plaisance sont immatriculés à Paimpol, dont 6 303 voiliers et 13 794 navires à moteur.

60 % de ces navires ont une longueur inférieure à cinq mètres.

13 670 navires de plaisance sont immatriculés à Saint-Brieuc, dont 3 525 voiliers et 10 145 navires à moteur.

63 % de ces navires ont une longueur inférieure à cinq mètres.

## Les permis mer

1 209 permis mer ont été délivrés en 2014, soit :

- 1 147 permis option côtière

- 62 permis extension hauturière

Les plaisanciers ont été formés par les 19 bateaux-écoles présents dans le département.

## Les ports

Le littoral costarmoricaïn offre 15 700 places, dont 9 200 emplacements sur pontons, bouées de pleine eau ou à l'échouage et 6 500 dans des zones de mouillages plus ou moins organisées. Il abrite 10 ports de plaisance, 26 ports «abri» (bouées à flot ou échouage), 2 ports à sec et 87 zones de mouillages et équipements légers pour l'accueil des navires de plaisance, soit un total de 125 ports.

## La pêche au filet fixe

87 autorisations ont été délivrées pour la pêche de loisir au filet fixe\* sur la zone de balancement des marées\*.

## Les manifestations nautiques

186 manifestations nautiques ont été enregistrées sur le littoral.

# Finistère

## La pêche professionnelle maritime

Le département compte six anciens «quartiers» des affaires maritimes :

Morlaix, Brest, Douarnenez-Camaret, Audierne, Le Guilvinec et Concarneau.

### Les navires immatriculés dans le département

Par genre	Audierne		Total Audierne : 39
	Pêche côtière*	3	
	Pêche au large*	1	
	Petite pêche*	35	
Brest	Grande pêche*	0	Total Brest : 128
	Pêche côtière*	10	
	Petite pêche*	118	
Concarneau	Grande pêche*	14	Total Concarneau : 94
	Pêche côtière*	11	
	Pêche au large*	5	
	Petite pêche*	64	
Camaret	Petite pêche*	14	Total Camaret : 14
Douarnenez	Petite pêche*	12	Total Douarnenez : 12
Le Guilvinec	Pêche côtière*	36	Total Le Guilvinec : 218
	Pêche au large*	61	
	Petite pêche*	121	
Morlaix	Pêche côtière*	11	Total Morlaix : 95
	Pêche au large*	13	
	Petite pêche*	71	

Source : DGITM/DAM/SDSI

Par longueur	inf 6m	inf 8m	inf 12m	inf 16m	inf 25m	sup 25m	Total
Audierne	0	5	33	0	1	0	39
Brest	12	26	89	0	1	0	128
Concarneau	0	14	43	12	7	18	94
Camaret	0	6	8	0	0	0	14
Douarnenez	0	1	10	1	0	0	12
Le Guilvinec	0	31	54	56	77	0	218
Morlaix	0	39	30	11	15	0	95
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>122</b>	<b>267</b>	<b>80</b>	<b>101</b>	<b>18</b>	<b>600</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

Par âge	- de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	Total
Audierne	2	9	4	4	14	5	1	0	<b>39</b>
Brest	1	15	11	11	37	33	20	0	<b>128</b>
Concarneau	0	5	10	5	39	30	5	0	<b>94</b>
Camaret	1	0	0	0	5	6	2	0	<b>14</b>
Douarnenez	0	0	0	2	2	3	5	0	<b>12</b>
Le Guilvinec	6	23	15	9	87	64	12	2	<b>218</b>
Morlaix	2	7	6	3	36	29	11	1	<b>95</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>59</b>	<b>46</b>	<b>34</b>	<b>220</b>	<b>170</b>	<b>56</b>	<b>3</b>	<b>600</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

### Les marins-pêcheurs identifiés dans le département

Morlaix	Brest	Camaret	Douarnenez	Audierne	Le Guilvinec	Concarneau	TOTAL
296	415	36	97	126	1 003	677	<b>2 650</b>

#### Répartition par genre

	Petite pêche*	Pêche côtière*	Pêche au large*	Grande pêche*	TOTAL
Morlaix	125	57	101	13	<b>296</b>
Brest	239	65	50	61	<b>415</b>
Camaret	16	2	9	9	<b>36</b>
Douarnenez	30	3	33	31	<b>97</b>
Audierne	50	12	33	31	<b>126</b>
Le Guilvinec	397	191	365	50	<b>1 003</b>
Concarneau	169	68	117	323	<b>677</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 026</b>	<b>398</b>	<b>708</b>	<b>518</b>	<b>2 650</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

**23**  
marins-pêcheurs  
sont des femmes.

#### Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Morlaix	4	45	58	96	72	21	<b>296</b>
Brest	11	68	104	124	78	30	<b>415</b>
Camaret	0	1	1	24	9	1	<b>36</b>
Douarnenez	0	10	14	31	37	5	<b>97</b>
Audierne	2	16	26	45	32	5	<b>126</b>
Le Guilvinec	76	163	162	327	251	24	<b>1 003</b>
Concarneau	16	94	114	260	177	16	<b>677</b>
<b>TOTAL</b>	<b>109</b>	<b>397</b>	<b>479</b>	<b>907</b>	<b>656</b>	<b>102</b>	<b>2 650</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

## Les ports

Outre les huit ports de pêche équipés d'une criée, le Finistère dispose de 48 points de débarquement agréés pour les produits de la pêche.

## La production des produits de la mer

La commercialisation dans les criées du Finistère est à nouveau orientée à la baisse.

Elle s'élève à 49 146 tonnes pour 158,63 millions d'euros, soit une baisse respective de 7,29 % et 2,53 %.

	Quantité (tonnes)	Variation 2014/2013 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2014/2013 (%)	Prix moyen (€/kg)
Roscoff	5 601	-0,9	20,69	-4	3,69
Brest	1 474	-6,4	6,98	-8,1	4,73
Douarnenez	4 659	-28,9	4,28	-18,9	0,92
Audierne	1 152	18,5	6,87	9,9	5,96
Saint-Guérolé	9 750	-16,5	19	-20,4	1,95
Le Guilvinec	18 045	1,4	68,84	1,1	3,65
Loctudy	2 875	-1,9	10,71	8,7	3,72
Concarneau	5 589	-4,4	21,26	-8,5	3,80

Source : CCI Morlaix, Brest et Quimper

La production de thon tropical des armements concarnois s'élève à 100 200 tonnes, et 65 000 tonnes d'algues sont pêchées par les 35 navires goémoniers du département.

La CCI de Quimper comptabilise 15 602 tonnes et 18,5 millions d'euros de vente hors criée en Cornouaille.

L'effectif en personnel des criées du Finistère : 168.

Les criées comptent 39 ateliers de marée.

### Criée de Roscoff

Effectif en personnel de la criée : 32

La baudroie (lotte) reste l'espèce phare de la criée, sa commercialisation augmente légèrement. La forte baisse de production pour le bar au chalut et le cabillaud est due à des baisses de quotas ou des choix des flottilles.

Commercialisation globale :

- 5 601 407 kilos
- 20 693 091 euros
- prix moyen : 3,69 euros/kilo

61 mareyeurs figurent parmi les 74 acheteurs en criée.

Les ventes à distance représentent 78 % du tonnage et de la valeur commercialisée.

Espèces principales Classement en valeur	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen
Baudroie (entière, queue, filet, foie)	1 118	20	5,83	28	5,21
Saint-Pierre	121	2	1,24	6	10,27
Merlan	578	10	1,22	6	2,10
Turbot	78	1	1,19	6	15,18
Lieu jaune	300	5	1,02	5	3,40
Raie (bouclée, chardon, douce, fleurie, lisse, mée et aile)	427	8	0,98	5	2,29

Source : CCI Morlaix

Espèces principales en tonnage : la lotte, le merlan, les raies, l'églefin.

Au niveau national, le port occupe la première place en tonnage et en valeur pour la production de barbu, de tourteau et de turbot.

### Criée de Brest

**Commercialisation globale :**

- 1 474 435 kilos
- 6 980 650 euros
- prix moyen : 4,73 euros/kilo

La pêche de la coquille Saint-Jacques a été de nouveau interdite en raison de la présence d'une toxine produite par une micro-algue. Le tonnage global commercialisé baisse de 6 % et la valeur de 8 %.

42 mareyeurs\* figurent parmi les 61 acheteurs en criée.

Effectif de la criée : 11

Les ventes à distance représentent 88 % du tonnage et 89 % de la valeur commercialisés.

Espèces principales Classement en valeur	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen
Baudroie (filet, queue, maigre, foie, chalut)	457	31	2,25	31	4,91
Lieu jaune	111	7	0,47	7	4,29
Pétoncle noir	57	4	0,43	6	7,53
Praire	82	6	0,42	6	5,05
Turbot	23	2	0,34	5	14,92
Homard	18	1	0,28	4	15,39

Espèces principales en tonnage : la lotte, l'araignée, le tourteau, le lieu jaune.

Source : CCI Brest

### Criée de Douarnenez

**Commercialisation globale en criée :**

- 4 667 008 kilos
- 4 286 306 euros
- prix moyen : 0,92 euros/kilo

Le tonnage et la valeur chutent, mais le prix moyen augmente. Les débarquements de sardines, qui restent le produit phare de la criée sont orientés à la baisse. Les bolincheurs\* fournissent la quasi totalité de la production, avec quelques navires hauturiers et côtiers. La Scapêche de Lorient a développé son activité à Douarnenez.

Quatre ateliers de marée sont installés dans la criée.

28 mareyeurs\* figurent parmi les 31 acheteurs en criée.

Effectif de la criée : 9

Les ventes à distance représentent 18 % du tonnage et 26 % de la valeur commercialisés.

Espèces principales Classement en valeur	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen
Sardine	4 083	88	3,24	76	1,07
Thon germon	350	8	0,70	16	1,85
Anchois	64	1	0,23	5	3,60
Chinchard	115	2	0,05	1	0,49

Espèces principales en tonnage : la sardine, le thon germon, le chinchard et l'anchois.

Source : CCI Quimper

Hors criée, la CCI de Quimper enregistre 9 206 tonnes de poisson pour une valeur de 12,28 millions d'euros. Chiffres en hausse grâce notamment à une très bonne saison de thon au chalut pélagique (1 852 tonnes). Le port confirme ainsi son statut de port de débarquement et de base avancée.

### Criée d'Audierne

**Commercialisation globale en criée :**

- 1 151 529 kilos
- 6 868 171 euros
- prix moyen : 5,96 euros/kilo

La criée d'Audierne enregistre les meilleurs chiffres de toute son histoire, malgré un chiffre d'affaires en baisse. Cette année exceptionnelle est due en particulier aux apports importants en lieu jaune (+61 %). Le débarquement de merlu par les fileyeurs\* augmente de 40 % et celui de dorade rose pêchée par les ligneurs\* de 2 %. Le tonnage de bar reste stable. 29 ligneurs et 15 fileyeurs débarquent à la criée.

48 mareyeurs\* figurent parmi les 61 acheteurs en criée.

Effectif en personnel de la criée : 5

Les ventes à distance représentent 84 % du tonnage et 90 % de la valeur commercialisés.

Espèces principales Classement en valeur	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen
Bar (de ligne, filet)	129	11	2,04	30	15,78
Lieu jaune	430	37	1,85	27	4,30
Baudroie (entière, maigre, étêtée, foie)	181	16	0,83	12	4,60
Dorade rose	25	2	0,43	6	17,49

Espèces principales en tonnage : le lieu jaune, la baudroie, le bar, les raies.

Au niveau national, le port occupe la première place en tonnage et en valeur pour la production de lieu jaune. Hors criée, la CCI de Quimper enregistre 34 406 kilos pour une valeur de 68 812 d'euros de chiffre d'affaires.

Source : CCI Quimper

### Criée de Saint-Guérolé Penmarc'h

**Commercialisation globale en criée :**

- 9 750 126 kilos
- 19 003 257 euros
- prix moyen : 1,95 euros/kilo

Le débarquement de poisson bleu représente près de 63 % du tonnage (28 % de la valeur). Les bolincheurs\* sont les navires qui approvisionnent le plus la criée. Les hauturiers arrivent en deuxième place.

Quatre ateliers de marée sont installés dans la criée.

65 mareyeurs\* figurent parmi les 81 acheteurs en criée.

Effectif de la criée : 21

Les ventes à distance représentent 31 % du tonnage et 47 % de la valeur commercialisés.

Espèces principales Classement en valeur	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen
Sardine	4 887	50	3,52	19	0,81
Baudroie (entière, étêtée, foie)	470	5	2,37	12	5,03
Langoustine (nord, sud)	178	2	1,72	9	9,66
Anchois	528	5	1,11	6	2,10
Merlu	471	5	1,10	6	2,74

Espèces principales en tonnage : la sardine, l'anchois, la baudroie, le merlu, l'églefin, la cardine.

Au niveau national, le port occupe la première place en tonnage et en valeur pour la production de sardine. Hors criée, la CCI de Quimper enregistre 1 789 tonnes de poisson pour une valeur de 1,34 million d'euros.

Source : CCI Quimper

### Criée du Guilvinec

**Commercialisation globale en criée :**

- 18 045 171 kilos
- 65 844 539 euros
- prix moyen : 3,65 euros/kilo

En légère baisse, la baudroie demeure l'espèce phare du port. Sont orientées à la hausse les productions de lieu jaune, de merlan et de raie et à la baisse celles d'églefin et de cabillaud. La campagne de langoustine a été très bonne.

Les 37 navires hauturiers y sont les principaux pourvoyeurs de produits de la mer (83 % du tonnage et 73 % de la valeur).

Dix ateliers de marée sont installés dans la criée.

69 mareyeurs\* figurent parmi les 104 acheteurs en criée.

Effectif en personnel de la criée : 48

Les ventes à distance représentent 46 % du tonnage et 49 % de la valeur commercialisés.

Espèces principales Classement en valeur	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen
Baudroie (entière, maigre, étêtée, foie)	4 340	24	22,12	32	5,10
Langoustine (nord, nord épattée, sud)	692	4	7,87	11	11,37
Raie (bouclée, chardon, circulaire, douce, fleurie, méele, pastenague)	1 859	10	3,51	5	1,89
Églefin	1 623	9	3,31	5	2,08
Saint-Pierre	315	2	3,28	5	10,42
Cardine	1 046	6	3,17	5	3,25

Source : CCI Quimper

Espèces principales en tonnage : la baudroie, les raies, l'églefin, le merlan, la cardine.

Au niveau national, le port occupe la première place en tonnage et en valeur pour la production de baudroie, cardine, congre, églefin, limande-sole, raie douce et fleurie et Saint-Pierre.

Hors criée, la CCI de Quimper enregistre 607 503 kilos pour une valeur de 1,29 million d'euros.

### Criée de Loctudy

**Commercialisation globale en criée :**

- 2 875 201 kilos
- 10 705 389 euros
- prix moyen : 3,72 euros/kilo

Le débarquement d'espèces nobles (langoustine vivante, baudroie, bar et coquille Saint-Jacques) fait grimper le prix moyen assurant un chiffre d'affaires favorable malgré la baisse de tonnage.

Les navires hauturiers y sont les principaux pourvoyeurs de produits de la mer.

Onze ateliers de marée sont installés dans la criée.

53 mareyeurs\* figurent parmi les 62 acheteurs en criée.

Par souci de réduction des charges, la vente du soir a cessé, sauf en période estivale. Le soir, le personnel renforce la criée du Guilvinec.

Les ventes à distance représentent 75 % du tonnage et 77 % de la valeur commercialisés.

Effectif de la criée : 12

Espèces principales Classement en valeur	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen
Baudroie (entière, maigre, étêtée, foie)	549	19	2,79	26	5,07
Langoustine (nord, sud)	164	6	1,53	14	9,30
Cardine blonde	296	10	0,74	7	2,64
Églefin	290	10	0,57	5	1,98
Merlu	242	8	0,48	4	2,14

Source : CCI Quimper

Espèces principales en tonnage : la baudroie, la cardine, l'églefin, le merlu, les raies.

Hors criée, la CCI de Quimper enregistre 503 650 kilos pour une valeur de 962 089 euros.

### Criée de Concarneau

**Commercialisation globale en criée :**

- 5 589 241 kilos
- 21 258 394 euros
- prix moyen : 3,80 euros/kilo

Le débarquement de langoustine, espèce phare du port augmente. Après la vente des navires de l'armement Dhellemmes à la Scapêche de Lorient, Concarneau est devenu un port de pêche majoritairement côtier, dont les prix attractifs ont permis la venue de navires extérieurs.

Dix ateliers de marée sont installés dans la criée.

57 mareyeurs\* figurent parmi les 98 acheteurs en criée.

Effectif de la criée : 30

Les ventes à distance représentent 30 % du tonnage et 34 % de la valeur commercialisés.

Espèces principales Classement en valeur	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen
Langoustine (nord, sud, sud glacée)	564	10	6,18	29	10,9
Baudroie (entière, maigre, étêtée, foie)	566	10	2,90	14	5,13
Bar (chalut, ligne, filet)	87	2	1,34	6	15,45
Merlu	547	10	1,13	5	2,16
Lieu jaune	231	4	1,08	5	4,68

Espèces principales en tonnage : la sardine, la langoustine, la baudroie, le merlu.

Au niveau national, le port occupe la première place en tonnage et en valeur pour la production de mullet.

Hors criée, la CCI de Quimper enregistre 3 350 tonnes de poisson pour une valeur de 2,32 millions d'euros.

## La pêche à pied professionnelle

112 licences générales de pêche à pied professionnelle de coquillages ont été attribuées par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins\* de Bretagne pour les gisements du département pour 62 permis de pêche nationaux délivrés par l'administration. Le tonnage pêché est estimé à 138 tonnes, dont 56 % de tellines, 20 % de coques, 14 % de palourdes, 7 % d'huîtres et 3 % d'oursins.

37 récoltants professionnels à pied et 17 entreprises ou opérateurs à la transformation travaillent les 3 600 tonnes d'algues de rive pêchées dans le département. 82 % de ces algues proviennent du pays de Brest, 11 % de Morlaix et 6 % du Sud Finistère.

## Les structures professionnelles de la pêche

Le Finistère accueille :

- un comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins\* dont le siège est à Ergué-Gaberic,
- deux organisations de producteurs : Les Pêcheurs de Bretagne (770 navires, 100 000 tonnes, 300 M€), et ORTHONGEL (qui regroupe la totalité de la flottille nationale de pêche thonière tropicale, soit 22 thoniers océaniques pour 100 200 tonnes de captures),
- sept coopératives d'avitaillement, une coopérative éclosion-repeuplement des gisements coquilliers au Tinduff et une coopérative pour la mise en œuvre d'actions halio-environnementales (contrats bleus),
- l'association Pesca qui fédère les intérêts de la filière pour le développement durable des zones dépendantes de la pêche,
- le siège de l'Association bretonne des acheteurs des produits de la pêche (ABAPP) qui gère les cautionnements des acheteurs et réalise les transactions financières sous les 16 criées bretonnes, structure dont les compétences ont essaimé jusqu'en Aquitaine.

Source : CCI Quimper

Source DML 29

# L'aquaculture marine

**61**  
navires aquacoles  
sont immatriculés  
dans le département.

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Morlaix	0	7	9	9	16	5	<b>46</b>
Brest	2	21	18	23	15	3	<b>82</b>
Camaret	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Douarnenez	1	0	0	1	0	0	<b>2</b>
Audierne	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Le Guilvinec	0	2	2	6	3	1	<b>14</b>
Concarneau	2	2	8	2	5	0	<b>19</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>32</b>	<b>37</b>	<b>41</b>	<b>39</b>	<b>9</b>	<b>163</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont notamment affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.

55 concessions (1 839 hectares) sont attribuées à 262 détenteurs. 80 % d'entre elles concernent l'élevage des tres. Parmi elles, 28 concessions sont dédiées à l'algoculture.

Le siège du Comité régional de la conchyliculture\* Bretagne-Nord se trouve à Morlaix.

Spécialisée dans le transmanche au départ de Normandie, de Bretagne et de l'Espagne, la compagnie Brittany Ferries dont le siège social se situe à Roscoff, dispose d'un effectif de 2 500 personnes (1 700 navigants) pour dix navires. Elle emploie plusieurs centaines de saisonniers. Premier employeur français de marins au commerce, elle exploite douze lignes fret et passagers vers la Grande-Bretagne, l'Irlande et l'Espagne.

Cette entreprise draine également 4 800 emplois indirects. Face aux difficultés que connaît l'entreprise et après quatre années déficitaires, elle a mis en place en 2012 un plan d'économies avec une partie commerciale (suppression de certaines traversées avant et après la saison), et un volet social visant une baisse des coûts salariaux. Son dernier exercice a été bénéficiaire et elle a connu une hausse du nombre de ses passagers. Elle transporte annuellement en moyenne 2,5 millions de passagers. Son chiffre d'affaires total consolidé pour l'exercice 2013/2014 s'élève à 376 millions d'euros.

GENAVIR qui gère la flotte scientifique d'Ifremer, FTM pour les câbliers de France télécom et l'Armement des phares et balises du ministère chargé de la mer sont également finistériens.

Avec quatre navires à passagers et un navire consacré au fret, la compagnie Penn-ar-bed, filiale de Kéolis qui emploie 120 personnes, bénéficie d'une délégation de service public du conseil départemental, et dessert trois îles de la pointe du Finistère (Ouessant, Molène et Sein).

Trois compagnies assurent la desserte passagers de l'île de Batz, et une société y assure le fret.

Une compagnie gère la liaison pour le compte de la Marine nationale entre Brest et Le Fret en presqu'île de Crozon. La liaison transrade à Brest est également proposée en saison par une compagnie privée, de même que des liaisons vers les îles.

Trois bacs sont présents dans le département : Ile Tudy/Loctudy, Le Passage/ville close à Concarneau et Bénodet/Sainte-Marine en saison.

Une quinzaine d'armements propose des excursions, croisières-repas, parties de pêche en mer et services aux plaisanciers en mer.

# Le transport maritime

## Les navires immatriculés dans le département et les armements

	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage national*	Cabotage international*	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Audierne	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Brest	4	10	10	5	1	6	3	<b>39</b>
Concarneau	0	4	46	9	2	0	0	<b>61</b>
Camaret	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Douarnenez	0	0	1	0	0	0	0	<b>1</b>
Le Guilvinec	0	0	9	1	0	0	0	<b>10</b>
Morlaix	0	0	7	0	8	0	0	<b>15</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>73</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>126</b>

Par quartier d'immatriculation

Source : DGITM/DAM/SDSI

## Les marins identifiés

Morlaix	Brest	Camaret	Douarnenez	Audierne	Le Guilvinec	Concarneau	TOTAL
1 582	657	39	111	114	303	324	<b>3 130</b>

Répartition par genre de navigation

	Cabotage international*	Cabotage national*	Long cours*	Lamanage*	Navigation côtière*	Pilotage*	Remorquage*	TOTAL
Morlaix	1 500	5	31	5	36	3	2	<b>1 582</b>
Brest	201	64	217	11	99	18	47	<b>657</b>
Camaret	22	0	6	0	8	0	3	<b>39</b>
Douarnenez	53	8	17	0	21	2	10	<b>111</b>
Audierne	69	10	16	0	14	1	4	<b>114</b>
Le Guilvinec	164	27	43	3	53	3	10	<b>303</b>
Concarneau	151	19	52	0	72	5	25	<b>324</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 160</b>	<b>133</b>	<b>382</b>	<b>19</b>	<b>303</b>	<b>32</b>	<b>101</b>	<b>3 130</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

856 femmes sont comptabilisées parmi ces marins professionnels.

Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Morlaix	2	768	337	326	139	10	1 582
Brest	3	103	168	188	183	12	657
Camaret	0	2	7	18	11	1	39
Douarnenez	0	8	17	39	40	7	111
Audierne	0	8	19	40	46	1	114
Le Guilvinec	5	59	51	104	79	5	303
Concarneau	4	25	65	120	100	10	324
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>973</b>	<b>664</b>	<b>835</b>	<b>598</b>	<b>46</b>	<b>3 130</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

## L'activité des ports

Le trafic global des différents ports du Finistère s'élève à 3 439 millions de tonnes de marchandises (-4,4 % par rapport à 2013).

Avec 2 758 485 tonnes de trafic, Brest se place au premier rang des ports bretons et au deuxième rang des ports de l'interrégion. Son résultat baisse à nouveau (-4 %). L'exportation de viandes congelées constitue son trafic emblématique. Les matières premières agro-alimentaires représentent 37 % de son trafic, dont 22 % pour les seules graines de soja (+33 %). Elles augmentent de près de 6 %. Le trafic lié à l'énergie (29 % du total) baisse de 4 %. Les vracs non agro-alimentaires (16 % du total) baisse également (-13 %). Parmi eux, le sable couvre près de 10 % du tonnage global du port. Globalement, le trafic de marchandises diverses, en lien notamment avec le trafic de conteneurs, baisse de 12 % (18 % du total). Le trafic conteneurs proprement dit recule de 7 %.

Le port a accueilli 15 escales de navires de croisière pour 17 000 passagers.

Avec 467 462 tonnes, le trafic fret du port de Roscoff fléchit de 4 %. Le fret des ferries baisse de 8 % alors que celui des cargos augmente de 24 %. L'amendement marin (12 % du total) augmente de 16 %. 516 478 passagers ont été transportés vers Plymouth (71 % du trafic), Cork, Rosslare et Bilbao/Santander. Ce résultat baisse de 4% par rapport à 2013.

Le port de Douarnenez voit son résultat (gazole pêche) augmenter de 9 % (70 960 tonnes).

Enfin, le trafic du port de Quimper (importations de sables et graviers pour la construction) baisse de 20 % et retrouve son niveau d'il y a 25 ans (141 200 tonnes).

## La desserte des îles du Ponant

Dans le cadre de sa délégation de service public, la compagnie Penn-ar-bed a assuré le transport de 11 162 tonnes de fret vers les îles de Ouessant, Molène et Sein, quantité stable par rapport aux dernières années. Elle a également transporté près de 330 000 passagers.

Environ 700 000 passagers fréquentent les compagnies qui desservent les îles (dont Penn-ar-bed, Finist'mer, Vedettes de l'Odet). Chiffre atteint également par la compagnie qui dessert les sites de la Marine nationale entre Brest, l'île Longue et l'École navale. Les Vedettes de l'Odet qui desservent l'archipel des Glénan à partir de Concarneau ont connu une année très satisfaisante, avec notamment 14 000 passagers au cours des deux mois d'été.

10 marins sont des femmes.

## La plaisance professionnelle

14 navires de plaisance professionnelle sont armés dans le Finistère.

Parmi les 81 marins enregistrés, 68 travaillent en navigation côtière et 5 au long cours.

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Morlaix	0	2	1	2	0	1	6
Brest	0	3	7	8	0	2	20
Camaret	0	0	0	1	0	0	1
Douarnenez	0	0	2	4	0	0	6
Audierne	0	0	2	2	0	0	4
Le Guilvinec	0	3	4	1	4	0	12
Concarneau	0	2	16	7	5	2	32
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>32</b>	<b>25</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>81</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

## La formation professionnelle maritime

Le Finistère compte :

- un lycée professionnel maritime au Guilvinec qui a accueilli 105 élèves en formation initiale au cours de l'année scolaire 2013/2014. Il assure des formations en faveur de pêcheurs et marins du commerce, et développe un baccalauréat professionnel par apprentissage et des formations à distance,
- le Centre européen de formation continue maritime à Concarneau coordonne la formation continue pour les marins professionnels de Bretagne.

## La plaisance et la pêche de loisir

### Les navires, mutations et premières immatriculations

Le département compte 74 555 navires de *plaisance* appartenant à des particuliers, soit 7,5 % de la flotte métropolitaine et 31 % de la flotte bretonne. 68 % sont des navires à moteur et 32 % des voiliers.

Nombre de mutations de propriétés

	Voiliers	Navires à moteurs
Morlaix	138	366
Brest	532	1 096
Camaret	42	117
Douarnenez	74	129
Audierne	21	94
Le Guilvinec	233	636
Concarneau	295	680

Nombre de premières immatriculations

	Voiliers	Navires à moteurs
Morlaix	31	73
Brest	56	156
Camaret	0	11
Douarnenez	15	16
Audierne	1	9
Le Guilvinec	45	149
Concarneau	28	111

Source : DGITM/DAM/SDSI

## Les permis mer

2 498 plaisanciers ont obtenu un permis mer en 2014.  
2 337 étaient inscrits à l'option «permis côtier».  
Ils ont été formés dans l'un des 46 bateaux-écoles agréés dans le Finistère.

## Les ports et les loisirs nautiques

Le Finistère compte 14 ports structurants avec pontons : Roscoff Blocon, Morlaix, Brest (port du Moulin blanc et port du château), L' Aber wrac'h, Morgat, Camaret, Douarnenez, Audierne, Loctudy, Sainte-Marine, Bénodet, Port-la-forêt et Concarneau. Ces ports offrent plus de 8 400 places sur pontons ou à quai et plus de 19 500 places sur bouées ou à l'échouage. Ils sont complétés par quelque 370 petits ports ou zones de mouillage éparpillés sur tout le littoral. Le nombre de nuitées peut être estimé à 81 000. Le port à sec Le Pasco à Concarneau peut accueillir 600 navires.

Nautisme en Finistère recense globalement près de 4 000 emplois en équivalent temps plein relevant de la filière nautique dans le département (ports de plaisance, centres, bases et clubs nautiques).

## Les manifestations nautiques

363 manifestations nautiques ont été enregistrées par l'administration dont la Transat en double Concarneau-Saint Barthélémy.

## Les autorisations de pêche au filet fixe\*

305 autorisations ont été délivrées pour la pêche de loisir au filet fixe\* sur la zone de balancement des marées\*

- 50 pour le secteur de Morlaix,
- 45 pour Brest,
- 15 pour Douarnenez,
- 85 pour Audierne,
- 110 pour le secteur du Guilvinec.

# Morbihan

Le département compte trois anciens «quartiers» des affaires maritimes : Lorient, Auray et Vannes.

## La pêche professionnelle maritime

### Les navires immatriculés dans le département

Par genre

286 navires de pêche sont immatriculés dans le département.

Par longueur

	inf 8m	inf 12m	inf 16m	inf 25m	sup 25m	TOTAL
Auray	70	66	4	0	0	<b>140</b>
Lorient	13	33	15	26	11	<b>98</b>
Vannes	18	30	0	0	0	<b>48</b>
<b>TOTAL</b>	<b>101</b>	<b>129</b>	<b>19</b>	<b>26</b>	<b>11</b>	<b>286</b>

	Pêche côtière*	
Auray	Pêche côtière*	4
	Petite pêche*	134
	Cultures marines pêche*	2
Lorient	Pêche côtière*	37
	Pêche au large*	20
	Petit pêche*	41
	Cultures marines pêche*	0
Vannes	Petite pêche*	46
	Cultures marines pêche*	2

Par âge	- de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	TOTAL
Auray	4	12	19	42	37	13	12	1	<b>140</b>
Lorient	4	10	7	45	19	2	11	0	<b>98</b>
Vannes	0	5	6	14	13	9	0	1	<b>48</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>27</b>	<b>32</b>	<b>101</b>	<b>69</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>2</b>	<b>286</b>

### Les marins-pêcheurs identifiés dans le département

Répartition par genre de navigation

	Petite pêche*	Pêche côtière*	Cultures marines pêche*	Pêche au large*	Grande pêche*	TOTAL
Lorient	88	196	0	240	51	<b>575</b>
Auray	198	32	1	25	11	<b>267</b>
Vannes	113	11	2	11	10	<b>147</b>
<b>TOTAL</b>	<b>399</b>	<b>239</b>	<b>3</b>	<b>276</b>	<b>72</b>	<b>989</b>

Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Lorient	32	86	98	188	152	19	<b>575</b>
Auray	5	37	38	89	67	31	<b>267</b>
Vannes	9	16	26	44	46	6	<b>147</b>
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>139</b>	<b>162</b>	<b>321</b>	<b>265</b>	<b>56</b>	<b>989</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

### Les ports

Le Morbihan comprend 45 points de débarquement en dehors des deux ports disposant d'une criée.

28 femmes sont marins-pêcheurs.

## La production des produits de la mer

La production commercialisée en criée s'élève à 27 703 tonnes pour 80 millions d'euros.

	Quantité (tonnes)	Variation 2014/2013 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2014/2013 (%)	Prix moyen (€/kg)
Lorient	26 651	2,72	75,77	3,02	2,84
Quiberon	1 052	6,09	4,27	-6,83	4,06

Source : halles à marée

À noter la capture de 4 161 kilos de civelles dans les zones du département qui font partie de l'unité de gestion\* (UGA) Bretagne.

11 interdictions temporaires de pêche des coquillages sont intervenues en 2014 suite à une pollution bactériologique ou phytoplanctonique.

### Criée de Lorient

Le tonnage et la valeur commercialisés progressent de 3 %. Ce résultat globalement satisfaisant est dû à l'excellent maintien de la pêche côtière. Les apports de la pêche fraîche au large, dont le principal armement est la Scapêche, connaît une légère baisse d'activité (-2 % en volume), tout comme les résultats de la cellule commerciale qui diversifie les apports et garantit l'approvisionnement de certaines espèces utilisées pour les lignes de filetage, grâce à des achats auprès de navires étrangers, par exemple britanniques ou espagnols.

Les achats à distance baissent en valeur (12,75 % du total), mais augmentent en tonnage (16,68 %). 20 mareyeurs\* achètent à distance.

Effectif total de la criée : 88.

Commercialisation globale :

- 26 651 192 kilos
- 75 768 161 euros
- prix moyen : 2,84

Lorient est également la base avancée de navires espagnols ou franco-espagnols dont la production est directement acheminée dans les halles à marée du nord de l'Espagne et qui n'est pas comptabilisée dans celle du port de Lorient.

182 acheteurs ont fréquenté la criée :

- 63 % de poissonniers,
- 37 % de mareyeurs\*.

20 mareyeurs ont un atelier en criée.

Espèces principales Classement en valeur	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen
Merlu	5 758	21,6	13,95	18,41	2,42
Baudroie (lotte)	2 009	7,54	10,15	13,40	5,05
Langoustine	712	2,67	8,72	11,51	12,26
Lingue franche (julienne)	2 858	10,72	6,33	8,36	2,22
Sabre	1 721	6,46	4,55	6,01	2,64

Source : Keroman

En tonnage, les premières espèces sont le merlu, la lingue franche, le lieu noir puis la baudroie.

La baudroie est devenue une espèce phare du port, et la langoustine a affiché une constance toute l'année. La présence d'anchois et de sardine explique également les bons résultats de la pêche côtière : + 25 % en volume et 10 % en valeur.

Au niveau national, le port occupe désormais la seconde place des criées en tonnage et valeur pour la production d'anchois, la première place étant détenue par le port des Sables d'Olonne. Quant à la production du bar, elle a diminué fortement (-25 % en tonnage et -7 % en valeur), ce qui amène le port de Lorient à la 12<sup>ème</sup> place. Lorient occupe la première place pour l'araignée de mer, la langoustine, la lingue bleue et franche, le sabre noir.

Source : FranceAgriMer/RIC

### Criée de Quiberon

Le tonnage commercialisé progresse de 6 %, alors que la valeur baisse du même taux.

Les achats à distance représentent 34 % du tonnage et 47 % de la valeur commercialisés. 18 mareyeurs\* et 5 poissonniers achètent à distance.

Effectif total de la criée : 9

124 navires vendent en criée.

Commercialisation globale :

- 1 052 tonnes
- 4,27 millions d'euros
- prix moyen : 4,06 euros/kilo

19 acheteurs ont fréquenté la criée :

- 68 % de poissonniers,
- 21 % de mareyeurs\*,
- 10 % usines.

2 poissonniers ont un atelier en criée.

Espèces principales Classement en valeur	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen
Bar de ligne	78	7,50	1,23	28,85	15,64
Congre	200	19	0,28	6,60	1,40
Coquille Saint-Jacques	61	5,80	0,25	5,90	4,12
Baudroie	25	9,80	0,25	5,75	2,39
Sole	20	1,90	0,25	5,70	12,10

En tonnage, les premières espèces sont la sardine, le congre, le bar de ligne, la seiche et la coquille Saint-Jacques.

Source : criée de Quiberon

## La pêche à pied professionnelle

192 licences générales de pêche à pied professionnelle de coquillages ont été attribuées par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins\* de Bretagne pour les gisements du département pour 211 permis de pêche délivrés par l'administration. 141 navires sont déclarés pour le transport de la production de pêche à pied professionnelle. Le tonnage pêché est estimé à 1 283 tonnes, dont 54 % de coques (583 tonnes), 26 % de palourdes (281 tonnes) et 16 % de coquilles Saint-Jacques (201 tonnes).

Face à la chute de la biomasse et du recrutement des coquillages, des expérimentations de réensemencement de naissains\* de coques dans la petite mer de Gâvres et de palourdes dans le golfe du Morbihan ont été menées à l'initiative du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins. La pêche est interdite jusqu'à la fin de l'expérimentation et un suivi régulier de la croissance et du recrutement des coquillages est réalisé.

Cinq autorisations ont été délivrées pour la pêche d'algues de rive.

## Les structures professionnelles de la pêche

Le Morbihan compte un comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins\*, deux coopératives maritimes de vente de matériel aux professionnels et touristes, et deux groupements en charge de la gestion administrative des armements.

Source DML 56

# L'aquaculture marine

## Les navires et marins aquacoles

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Lorient	14	5	9	0	0	1	29
Auray	144	71	28	4	0	0	247
Vannes	38	32	8	1	0	0	79
<b>TOTAL</b>	<b>196</b>	<b>108</b>	<b>45</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>355</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont notamment affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.

## Les exploitations

5 368 concessions (5 391 hectares et 32 kilomètres) sont attribuées à 785 détenteurs. Parmi elles, deux concessions peuvent être utilisées pour la culture d'algues.

Le département compte une éclosérie de bars et une ferme d'élevage de bars.

Les entreprises produisent des huîtres et des moules, mais également du naissain\* d'huîtres creuses naturel ou issu d'écloséries (82 % de la production bretonne globale).

Le siège du Comité régional de la conchyliculture\* de Bretagne-Sud se trouve à Pluneret.

# Le transport maritime

## Les navires immatriculés et les armements

	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage national*	Cabotage international*	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Auray	0	0	24	5	0	0	0	29
Lorient	2	4	19	0	0	1	2	28
Vannes	0	0	21	0	0	0	0	21
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>64</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>78</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

Par quartier d'immatriculation

À noter parmi les entreprises présentes dans le département :

- sept entreprises de transport de passagers avec 42 navires, notamment la Compagnie Océane qui dessert les îles de Groix, Belle-Île, Houat et Hoëdic.
- cinq entreprises de transport de marchandises (dont deux sont également comptées pour le transport de passagers),
- douze navires à utilisation commerciale (NUC)\* et quatre entreprises avec quatre navires (dont deux sont également comptabilisées pour le transport de passagers et de marchandises) ont une activité de promenade en mer.

Le conseil départemental a renouvelé la délégation de service public pour la liaison vers les îles du Morbihan pour la période de 2015 à 2021 en faveur de la Compagnie Océane.

De nombreuses prestations liées au tourisme sont proposées par huit compagnies privées dans le golfe du Morbihan.

## Les marins identifiés

Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Lorient	14	73	115	128	136	9	475
Auray	6	37	81	70	76	4	274
Vannes	7	23	38	62	48	8	186
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>133</b>	<b>234</b>	<b>260</b>	<b>260</b>	<b>21</b>	<b>935</b>

55 femmes sont comptabilisées parmi ces professionnels

Source : DGITM/DAM/SDSI

Répartition par genre de navigation

	Cabotage international*	Cabotage national*	Long cours*	Navigation côtière *	Pilotage*	Remorquage*	Lamanage*	TOTAL
Lorient	135	78	84	129	4	38	7	475
Auray	80	66	30	92	1	2	3	274
Vannes	52	6	31	84	2	11	0	186
<b>TOTAL</b>	<b>267</b>	<b>150</b>	<b>145</b>	<b>305</b>	<b>7</b>	<b>51</b>	<b>10</b>	<b>935</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

## L'activité portuaire

Le port de Lorient est le second port de commerce de Bretagne, mais le premier pour le trafic d'hydrocarbures. 2 373 963 tonnes de marchandises y ont transité en 2014, dont 97 % d'importations. 452 navires ont fréquenté le port. Son trafic baisse à nouveau, mais faiblement (-0,4 % par rapport à 2013). Il se répartit de la façon suivante :

- Les hydrocarbures représentent 39,4 %, les vracs agroalimentaires 38,7 %, les sables marins 17,9 %, le ciment et les autres vracs de construction 0,8 %.
- Le trafic des vracs agroalimentaires et des hydrocarbures est en hausse (+15 et 0,6 %), alors que ciment et vracs de construction chutent de 21,6 %.

22 515 tonnes de marchandises ont transité par le port de Vannes (-23 %), dont 38 % de granulats.

En 2014, 7 paquebots ont fait escale à Lorient avec 4 449 passagers,

# La plaisance professionnelle

19 navires de plaisance professionnelle sont armés dans le Morbihan.

131 marins sont identifiés à la grande plaisance, dont 106 travaillent en navigation côtière\* et 10 au long cours\*.

Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Lorient	0	13	18	15	12	5	63
Auray	0	3	14	24	7	2	50
Vannes	0	3	6	5	2	2	18
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>19</b>	<b>38</b>	<b>44</b>	<b>21</b>	<b>9</b>	<b>131</b>

13 femmes figurent parmi ces marins

Source : DGITM/DAM/SDSI

# La plaisance et la pêche de loisir

## Les navires, mutations et premières immatriculations

Le département compte 72 893 navires de plaisance appartenant à des particuliers, soit 8 % de la flotte métropolitaine et 31% de la flotte bretonne.

67 % sont des navires à moteur et 33 % des voiliers.

1 045 nouvelles immatriculations de navires de plaisance ont été réalisées.

## Les permis mer

2 290 plaisanciers ont obtenu un permis mer en 2014. 2 241 étaient inscrits à l'option «permis côtier». Ils ont été formés dans l'un des 47 bateaux-écoles agréés dans le département.

## Les ports

Le littoral morbihannais abrite 26 ports de plaisance, 30 ports «abri» (bouées à flot ou échouage), 6 ports à sec et 235 zones de mouillages et équipements légers pour l'accueil des navires de plaisance, soit un total de 297 ports pour environ 28 902 places.

Créée par le Conseil départemental, la société publique locale Compagnie des ports du Morbihan (ex SAGEMOR) assure l'aménagement et l'exploitation des ports départementaux (8 054 places à flot et 1 857 places à terre au 31 décembre 2013). Parmi ceux-ci, La Trinité-sur-mer se place au cinquième rang des ports de l'Atlantique.

L'ancienne base sous-marine de Lorient accueille depuis 2014 un port à sec d'une capacité de 280 places pour des navires de 7,50 mètres maximum.

## La pêche au filet fixe

20 autorisations de pêche au filet fixe\* pour la pêche de loisirs sur la zone de balancement des marées\* ont été délivrées, dont 13 à Damgan.

## Les manifestations nautiques

326 manifestations nautiques sont été enregistrées par l'autorité maritime sur le littoral en 2014.

# L'environnement marin

Le Parc naturel régional du golfe du Morbihan a été créé par décret en 2014. Il couvre 17 000 hectares d'espaces maritimes. Le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres a acquis 51 hectares dans le département.

Sur les 134 sites de baignade en mer contrôlés dans le Morbihan par l'agence régionale de santé, 98 sites sont d'excellente qualité et 23 sont de bonne qualité. Trois plages ont également été labellisées «pavillon bleu».

# Loire-Atlantique

Le département compte deux anciens «quartiers» des affaires maritimes : Nantes et Saint-Nazaire.

# La pêche professionnelle maritime

## Les navires immatriculés dans le département

Par genre	Nantes	Petite pêche*	18
	Saint-Nazaire	Pêche côtière*	19
Pêche au large*		13	
Petite pêche*		79	
<b>TOTAL</b>		<b>129</b>	

Source : DGITM/DAM/SDSI

Par longueur	inf 8m	inf 12m	inf 16m	inf 25m	sup 25m	TOTAL
Nantes	0	11	0	0	7	<b>18</b>
Saint-Nazaire	0	60	5	26	20	<b>111</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>71</b>	<b>5</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>129</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

Par âge	moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	TOTAL
	Nantes	0	2	3	1	5	6	1	0
Saint-Nazaire	1	16	6	3	47	27	10	1	<b>111</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>52</b>	<b>33</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>129</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

## Les marins-pêcheurs identifiés dans le département

	Répartition par genre de navigation				TOTAL
	Petite pêche*	Pêche côtière*	Pêche au large*	Grande pêche*	
Nantes	45	10	26	15	<b>96</b>
Saint-Nazaire	180	117	110	9	<b>416</b>
<b>TOTAL</b>	<b>225</b>	<b>127</b>	<b>136</b>	<b>24</b>	<b>512</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

4 femmes sont marins-pêcheurs.

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Nantes	11	32	20	14	15	4	<b>96</b>
Saint-Nazaire	26	73	79	135	96	7	<b>416</b>
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>	<b>105</b>	<b>99</b>	<b>149</b>	<b>111</b>	<b>11</b>	<b>512</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

## Les ports

La Loire-Atlantique comprend 14 points de débarquement en dehors des deux ports disposant d'une criée.

## La production des produits de la mer

	Quantité (tonnes)	Variation 2014/2013 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2014/2013 (%)	Prix moyen (€/kg)
La Turballe	9 826	14,9	22,58	- 2,1	2,30
Le Croisic	1 761	11,8	11,91	11,9	6,76

Source : LAPP

La production commercialisée s'élève à 11 587 tonnes pour 34,49 millions d'euros.

La quatrième année d'exploitation de la société anonyme d'économie mixte locale qui gère les deux criées s'achève avec une progression de plus de 14 % du tonnage et de 2 % du chiffre d'affaires.

Globalement, en quantité, l'anchois occupe la première place (2 235 tonnes), suivie par la sardine (1 754 tonnes), le merlu (1 498 tonnes) puis le thon germon (1 466 tonnes). En valeur la langoustine arrive en tête (4,08 M€), suivi de l'anchois (3,76 M€), du bar (3,03 M€), de la sole (2,89 M€) et du merlu (2,83 M€).

Les ventes à distance augmentent et couvrent 8,9 % du tonnage et de la valeur commercialisés (7,6 et 7,2 % en 2013).

### Criée de La Turballe

Son tonnage global progresse de 15 % grâce à l'anchois dont la production augmente de 156 %, au thon germon (+61 %) et au merlu (+114 %). Néanmoins le faible prix de ces espèces ont fait chuter le prix moyen. L'absence de bar pour des raisons météorologiques, a entraîné un repli du chiffre d'affaires global de 2 %.

Les achats à distance ont baissé (4,2 % en tonnage et 5,7 % en valeur), leur développement est l'un des objectifs de 2015.

120 navires sont venus vendre au moins une fois à La Turballe.

Commercialisation globale :

- 9 826 tonnes
- 22,58 millions d'euros
- prix moyen : 2,30

Espèces principales Classement en valeur	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen
Anchois	2 235	23	3,76	17	1,7
Thon germon	1 466	15	2,68	12	1,8
Merlu	1 348	14	2,45	11	1,8
Bar	236	2	2,39	11	10,1
Seiche	516	5	1,88	8	3,6

Source : LAPP

84 acheteurs ont fréquenté la criée :

- 63 % de poissonniers (11 % de la valeur achetée),
- 31 % de mareyeurs\* (76 % de la valeur),
- 6 % d'usines (13 % de la valeur achetée).

Le nombre de poissonniers acheteurs sous criée augmente de 13 %.

Au niveau national, le port occupe la première place en tonnage et en valeur pour la production d'anchois. En ce qui concerne le bar, La Turballe ne se place cette année qu'en 4<sup>ème</sup> position.

### Criée du Croisic

Son tonnage et son chiffre d'affaires progressent de près de 12 % grâce notamment au développement de l'achat à distance qui passe de 2,6 % à 11,6 % en valeur (4,2 % à 18,9 % pour le tonnage) et à une excellente année de langoustine présente tout au long de la période estivale.

108 navires ont vendu en criée.

- 85 acheteurs ont fréquenté la criée :
- 74 % de poissonniers (69 % de la valeur achetée),
  - 26 % de mareyeurs\* (31 % de la valeur).

Au niveau national, le port occupe la première place en valeur pour la production de crevette (bouquet) avec 26 % de la production nationale.

Commercialisation globale :

- 1 761 tonnes
- 11,91 millions d'euros
- prix moyen : 6,76

En tonnage les premières espèces sont la langoustine, suivie de l'araignée, du merlu puis du tourteau.

Espèces principales Classement en valeur	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen
Langoustine	316	18	3,87	32	12,3
Crevettes roses	81	5	1,20	10	14,9
Sole	95	5	1,20	10	12,6
Bar	49	3	0,64	5	13,2
Baudroie	57	3	0,63	5	11,1

Source : LAPP

### Hors criée

Lors de la campagne 2013/2014, la production de civelles qui intéresse les ports du Sud-Loire a été abondante et le quota à la consommation atteint rapidement. En 2014/2015, les captures ont été moins abondantes, mais les cours ont été orientés à la hausse.

## La pêche à pied professionnelle

219 licences générales de pêche à pied professionnelle de coquillages, 68 licences spéciales pour les huîtres et 4 licences moules «salariés» ont été délivrées par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins\* des Pays de la Loire. L'administration a quant à elle délivré 62 permis nationaux de pêche à pied. Le tonnage pêché est estimé à 544 tonnes, dont 328 tonnes de moules, 127 tonnes d'huîtres creuses et 79 de coques. Il augmente de 12 % par rapport à 2013, mais 2014 demeure peu productive, avec un niveau resté bas pour la pêche de la coque, dû, à nouveau, aux mauvaises conditions hivernales. Les captures de moules sont en revanche en hausse.

## Les structures professionnelles de la pêche

La Loire-Atlantique compte quatre coopératives maritimes d'avitaillement «comptoir de la mer» situées à La Turballe, Le Croisic, Saint-Nazaire et Pornic, et deux groupements de gestion à La Turballe et Saint-Nazaire en charge de la gestion administrative des armements.

# L'aquaculture marine

## Les concessions

L'élevage de coques dans le traict\* du Croisic depuis 1975 fait de la Loire-Atlantique le premier producteur de ce coquillage d'élevage en France. Cette production est très largement exportée vers l'Espagne avant transformation. La presqu'île guérandaise regroupe également la majorité des élevages de palourdes de la région. Le département présente aussi une production d'huîtres creuses et de moules.

Le littoral comprend huit zones de production conchylicole représentant 959 concessions exploitées par 244 concessionnaires, dont 58 sociétés, pour une superficie totale de 396 hectares et 112 kilomètres de bouchots. 74 entreprises ont leur siège social dans le département.

Le département compte 45 établissements d'expédition-purification de coquillages.

58 navires aquacoles sont immatriculés dans le département.

## Les navires et marins aquacoles

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Nantes	2	8	2	13	8	0	33
Saint-Nazaire	26	36	21	25	15	4	127
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>44</b>	<b>23</b>	<b>38</b>	<b>23</b>	<b>4</b>	<b>160</b>

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont notamment affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.

## La production

### Ventes à la consommation

Espèce	Quantité (tonnes)
Huîtres creuses	959
Huîtres plates	10
Moules <i>edulis</i>	1 527
Coques	608
Palourdes	222
<b>TOTAL</b>	<b>3 325</b>

83 % des huîtres creuses sont vendues sous marquage sanitaire sans affinage.

La vente directe au consommateur représente le plus gros des ventes, précèdent la vente au grossiste/revendeur/mareyeur.

### Naissain\* et demi-élevage\*

13 millions de naissains\* d'huîtres creuses et 83 tonnes d'huîtres creuses de demi-élevage\* sont vendus par les professionnels ayant leur siège dans le département.

9 000 millions de naissains de moules sont commercialisés.

Source : Agreste-recensement conchylicole 2012

# Le transport maritime

## Les navires immatriculés dans le département et les armements

	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage national*	Cabotage international*	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Nantes	5	0	67	1	2	9	6	90
Saint-Nazaire	0	8	4	4	1	1	11	29
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>71</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>119</b>

Par quartier d'immatriculation

Spécialisée dans le transport maritime et le stockage de pétrole brut, la compagnie belge Euronav, armateur, opérateur et gérant de six navires sous pavillon français dispose de deux filiales ayant leur siège social à Nantes.

La Compagnie maritime nantaise (CMN) est une société propriétaire, armateur et gestionnaire de navires, centrée sur les transports maritimes industriels et spécialisés. Filiale du groupe Compagnie nationale de navigation (CNN), elle exploite six navires (cinq rouliers et un navire de recherche) et a la gestion, pour le compte de la Fondation Belem, du trois-mâts *BELEM*.

Spécialisé depuis plus de 25 ans dans le transport maritime de passagers, l'armement Finist'mer a son siège social à Nantes et exploite des navires dans les départements de la Manche, du Finistère et de la Loire-Atlantique.

Nantes est devenu en 2014 le nouveau port d'attache de V. Ships France, filiale française du leader mondial de la gestion de navires de commerce.

En saison, des transports de passagers relient Le Croisic et La Turballe avec Belle-Île-en-mer, Houat et Hoëdic.

Cinq entreprises effectuent une activité de promenade en mer avec cinq navires.

## Les marins

	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage national*	Cabotage international*	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Nantes	44	37	100	64	208	215	17	685
Saint-Nazaire	26	52	93	56	40	26	49	342
<b>TOTAL</b>	<b>70</b>	<b>89</b>	<b>193</b>	<b>120</b>	<b>248</b>	<b>241</b>	<b>66</b>	<b>1 027</b>

Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Nantes	21	151	248	173	81	11	685
Saint-Nazaire	14	30	78	106	104	10	342
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>181</b>	<b>326</b>	<b>279</b>	<b>185</b>	<b>21</b>	<b>1 027</b>

40 femmes sont comptabilisées parmi ces professionnels.

## Le transport de passagers

Le transport de passagers sur la Loire connaît un succès toujours croissant aussi bien pour le Navibus (Compagnie SEMITAN) qui assure une liaison entre le Nord et le Sud de Nantes (512 391 voyageurs) que les trois bacs de Loire de la société Véolia (qui établissent un nouveau record avec 2,25 millions de passagers et plus d'un million de véhicules).

## Le port de commerce de Nantes/Saint-Nazaire

Bien que depuis 2005 et ses 35 millions de tonnes, le trafic du port ne cesse de baisser, Nantes/Saint-Nazaire reste le quatrième grand port maritime français (18 sites, 3 000 escales par an). Il est le premier port de la façade atlantique et a été certifié ISO 9001 et OSHAS 18001 pour l'ensemble de ses activités et ISO 14001 pour les activités nautiques, soutien navire et capitainerie. Le complexe industrialo-portuaire génère 24 400 emplois, hors intérim, (7 700 emplois maritimes et 16 700 induits) et contribue pour 4 % à la richesse générée dans la région. L'aire d'influence de cet équipement structurant pour le territoire couvre les deux rives de la Loire de Nantes à l'estuaire, et s'étend jusqu'aux portes du Morbihan.

Le conseil de surveillance du port a retenu trois axes stratégiques : «être au cœur des filières actuelles et émergentes», «garantir la performance de l'outil industriel portuaire» et «conduire une politique partagée de développement durable des espaces portuaires estuariens».

Le trafic global du port (26,4 millions de tonnes) recule à nouveau en 2014 (-4,3 %). Les importations qui représentent 66 % du trafic chutent à nouveau (-6 %), tandis que les exportations sont stables (-0,4 %).

Les flux énergétiques représentent toujours une part importante de son activité, mais le port se diversifie.

Les importations de pétrole brut (8,5 millions de tonnes) ont retrouvé une phase ascendante (9,6 % de plus qu'en 2013) et représentent toujours le poste le plus important (32 % du trafic). Le trafic de gaz naturel liquéfié impacté par les bouleversements des échanges mondiaux s'est stabilisé à 1,3 million de tonnes et les importations de charbon poursuivent leur baisse avec 1,3 million de tonnes (-34,5 %).

Après une récolte abondante, les exportations de céréales progressent de 5,6 %, alors que la diversification des vrac secs à destination du BTP et de l'industrie se poursuit. Leur trafic total supérieur au million de tonnes augmente de 3,7 %. Le trafic de ferrailles de recyclage bat son record avec 409 000 tonnes.

Après une année 2013 caractérisée par une forte augmentation des volumes, les aliments de bétail se stabilisent à 1,9 million de tonnes. Avec 45 % de parts de marché, le port demeure le premier port français pour l'importation de matières premières destinées à l'alimentation du bétail.

Face aux difficultés économiques, le trafic de sable de mer baisse (-22 % avec 1,1 million de tonnes), comme le trafic de conteneurs (-5 %) et le trafic roulier (-26,3 %) pénalisé par la suspension de l'autoroute de la mer Montoir-de-Bretagne / Gijón en 2014 en raison de son déficit financier malgré son succès commercial.

Six navires de croisière ont fait escale au port avec 6 300 passagers, dont *LOCEANA* (261 mètres/2 272 passagers).

Dans un souci de développement et de diversification, le port a investi en 2014 dans l'implantation d'un pôle industriel et logistique à Montoir-de-Bretagne et dans la construction d'un poste roulier. Restent en projet, la mise en place d'un hub logistique pour l'éolien offshore à Saint-Nazaire et l'extension du terminal à conteneurs. L'opportunité d'une réflexion sur les liaisons avec l'hinterland est également soulignée. Une réflexion est menée pour évaluer la possible relance de l'autoroute de la mer, alors qu'une deuxième autoroute de la mer vers Vigo, ville d'Espagne reliée au port de Nantes/Saint-Nazaire par une ligne historique régulière de transport de voitures neuves renforcée depuis janvier 2015 (sans camion ni passager) a été validée par la Commission européenne.

Source : Grand port maritime Nantes-Saint-Nazaire

## La plaisance professionnelle

Répartition des marins identifiés dans le département, par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Nantes	0	3	15	10	4	1	33
Saint-Nazaire	3	0	2	5	2	1	13
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>46</b>

6 femmes figurent parmi ces 46 marins

36 marins identifiés dans le département travaillent en navigation côtière\* et 6 au long cours\*.

Un seul navire de plaisance professionnelle est armé en Loire-Atlantique.

## La formation professionnelle maritime

La Loire-Atlantique compte :

- un lycée professionnel maritime à Nantes qui a accueilli 128 élèves en formation initiale au cours de l'année scolaire 2013/2014. Il assure des formations initiales et continues pour la pêche maritime, l'aquaculture marine, le commerce, la plaisance professionnelle,
- le lycée expérimental de Guérande qui a compté 31 inscrits à ses formations initiales aquacoles,
- un site de l'École nationale supérieure maritime (ENSM).

## La plaisance et la pêche de loisir

### Les navires, mutations et premières immatriculations

Le département compte 48 482 navires de plaisance soit 5 % de la flotte métropolitaine et 57 % de la flotte ligérienne. 40 % sont des navires à moteur.

Nombre d'immatriculations délivrées au titre de l'année 2014 :

Nantes : 5 716 voiliers et 15 164 navires à moteur  
Saint-Nazaire : 8 247 voiliers et 19 355 navires à moteur

Nombre de mutations :

Nantes : 195 voiliers et 640 navires à moteur  
Saint-Nazaire : 402 voiliers et 1 273 navires à moteur

Nombre de 1<sup>ères</sup> immatriculations :

Nantes : 31 voiliers et 49 navires à moteur  
Saint-Nazaire : 49 voiliers et 269 navires à moteur

### Les permis mer

2 738 plaisanciers ont obtenu un permis mer (côtier ou hauturier) en 2014. Ils ont été formés dans l'un des 21 bateaux-écoles agréés dans le département.

### Les ports

Ils sont très attractifs car proches des grandes agglomérations et de bassins de navigation attrayants.

Environ 8 400 emplacements sont répartis dans des équipements d'accueil diversifiés :

- Ports à flot sur pontons : 4 200 places,
- Ports d'échouage : 2 700 places,
- Ports à sec : 850 places (exclusivement sur l'estuaire de la Loire),
- Zones de mouillage : 680 places.

La demande sur liste d'attente est surtout très forte à Piriac-sur-mer et à La Turballe.

Plus de 14 000 navires font escale annuellement, essentiellement à Piriac-sur-mer, La Turballe, Pornichet et Pornic.

### La pêche au filet fixe

80 autorisations sont délivrées tous les ans : 4 sur la côte d'Amour et 76 sur la côte de Jade.

### Les manifestations nautiques

212 manifestations ont été enregistrées auprès de l'administration maritime en 2014.

# Vendée

Le département compte trois anciens «quartiers» des affaires maritimes :  
Les Sables d'Olonne, Noirmoutier et Yeu.

## La pêche professionnelle maritime

### Les navires immatriculés en Vendée

229 navires de pêche sont immatriculés en Vendée.

Par genre

Les Sables d'Olonne	Pêche côtière*	29
	Pêche au large*	12
	Petite pêche*	74
<b>Sous-total</b>		<b>115</b>
Noirmoutier	Conchyliculture petite pêche*	2
	Pêche côtière*	5
	Pêche au large*	5
	Petite pêche*	71
<b>Sous-total</b>		<b>83</b>
Yeu	Pêche côtière*	8
	Pêche au large*	11
	Petite pêche*	12
<b>Sous-total</b>		<b>31</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

Par âge

	Moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	TOTAL
Les Sables d'Olonne	2	20	8	12	48	21	3	1	115
Noirmoutier	3	5	6	12	36	19	2	0	83
Yeu	2	3	1	0	12	13	0	0	31
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>28</b>	<b>15</b>	<b>24</b>	<b>96</b>	<b>53</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>229</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

Par longueur

	inf 8m	inf 12m	inf 16m	inf 25m	sup 25m	TOTAL
Les Sables d'Olonne	19	73	7	16	0	115
Noirmoutier	26	48	3	6	0	83
Yeu	0	18	2	11	0	31
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>139</b>	<b>12</b>	<b>33</b>	<b>0</b>	<b>229</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

### Les marins-pêcheurs identifiés en Vendée

Répartition par genre de navigation

	Conchyliculture petite pêche*	Petite pêche*	Pêche côtière*	Pêche au large*	Grande pêche*	TOTAL
Les Sables d'Olonne	0	158	136	85	4	383
Noirmoutier	7	106	23	43	3	182
Yeu	0	21	31	83	1	136
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>285</b>	<b>190</b>	<b>211</b>	<b>8</b>	<b>701</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Les Sables d'Olonne	18	71	54	161	67	12	383
Noirmoutier	4	22	35	77	40	4	182
Yeu	2	27	29	47	28	3	136
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>120</b>	<b>118</b>	<b>285</b>	<b>135</b>	<b>19</b>	<b>701</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

### Les ports

En plus des quatre ports de pêche équipés d'une criée, la Vendée dispose de huit points agréés pour le débarquement des produits de la pêche maritime en vue de leur première mise sur le marché, situés à Bouin, Beauvoir-sur-mer (2), L'Épine, La Barre de Monts, La Faute-sur-mer et L'Aiguillon-sur-mer (2).

### La production des produits de la mer

La valeur débarquée suite à achat à distance s'établit à 9,29 millions d'euros (15 % du total débarqué) pour un poids de 1 778 tonnes (12 % du total du poids débarqué).

122 mareyeurs et 167 poissonniers achètent à distance  
Les quatre centres de marée emploient 88 personnes.

De très bons résultats pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive avec 14 465 tonnes et 63,31 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Nombre de mareyeurs\* disposant d'une case en criée :

- Yeu : 5 mareyeurs possèdent 6 cases,
- Noirmoutier (L'Herbaudière) : 5 mareyeurs pour 10 cases,
- Les Sables d'Olonne : 16 mareyeurs pour 21 cases,
- Saint-Gilles-Croix-de-Vie : 10 mareyeurs pour 13 cases.

	Tonnage	Variation 2014/2013 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2014/2013 (%)	Prix moyen (€/kg)
Noirmoutier	1 865	- 0,11	12,06	- 1,87	6,47
Yeu	973	8,47	6,58	9,85	6,77
Saint-Gilles-Croix-de-Vie	3 378	3,72	6,30	- 5,97	1,87
Les Sables d'Olonne	8 249	16,45	38,35	4,41	4,65

+10 % pour le tonnage et +2,5 % pour la valeur par rapport à 2013.  
C'est la 2<sup>ème</sup> meilleure année pour le tonnage et la meilleure année en valeur de la décennie.

Source : CCI 85

En tonnage, la sardine est l'espèce principale (21 % des volumes débarqués) devant le merlu (19 %), puis la sole (10 %) et la seiche (7 %). En valeur, la sole arrive en tête avec 17 % devant le merlu 16 %.

### Criée de l'Herbaudière

Commercialisation globale :

- 1 865 334 kilos
- 12 067 596 euros
- prix moyen : 6,47 euros/kilo

Les ventes à distance représentent 16 % du tonnage et 14 % de la valeur commercialisés.

Espèces principales, classement en valeur

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen
Soles diverses	376	20	4,42	37	8,08
Bar (filet et ligne)	185	10	2,47	20	13,34
Congre	332	18	0,57	5	1,71
Araignée	127	7	0,19	2	1,50
Seiche	116	6	0,51	4	4,39

Source : CCI 85

3 femmes figurent parmi les 701 marins-pêcheurs identifiés en Vendée.

En tonnage, les espèces principales sont le congre, la sole, le bar, l'araignée et la seiche.

11 mareyeurs\*, et 21 poissonniers achètent en criée. 34 mareyeurs achètent à distance.

Effectif de la criée : 13

Le port de L'Herbaudière est l'un des premiers producteurs de sole sur la côte atlantique. 30 navires de l'Époids vendant régulièrement à la Criée de l'Herbaudière.

### Criée de Pile d'Yeu

Commercialisation globale :

- 972 775 kilos
- 6 581 773 euros
- prix moyen : 6,77 euros/kilo

Les ventes à distance représentent 8 % du tonnage et 10 % de la valeur commercialisés.

Espèces principales en valeur	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen
Baudroie (blanche et noire)	534	36	1,83	28	5,18
Sole (sénégalaise, pole, glacée et vidée)	159	16	1,48	22	8
Bar	138	14	2	30	14,51
Merlu	81	8	0,21	3	2,66

Source : CCI 85

En tonnage, les espèces principales sont la baudroie, la sole, le bar et le merlu.

7 mareyeurs\* et 1 poissonnier achètent en criée. 3 mareyeurs\* achètent à distance.

Effectif de la criée : 13

Le port de l'île d'Yeu est référencé port d'espèces nobles (sole, bar, merlu, baudroie...).

### Criée de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Commercialisation globale :

- 3 377 779 kilos
- 6 304 015 euros
- prix moyen : 1,87 euros/kilo

Les ventes à distance représentent 2 % du tonnage et 5 % de la valeur commercialisés.

Effectif de la criée : 8

24 mareyeurs\*, et 65 poissonniers achètent en criée. 36 mareyeurs\* achètent à distance.

#### Espèces principales en valeur

Espèces principales en valeur	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen
Bar (chalut, filet, ligne)	90	3	1,18	19	13,15
Sardine (fraîche et usine)	2 285	68	1,29	20	0,57
Sole (commune et blonde)	66	2	0,79	13	8,59
Maquereau	116	3	0,10	2	0,94
Merlan	154	5	0,58	9	3,76

Source : CCI 85

En tonnage, les espèces principales sont la sardine, l'anchois, le merlan et le maquereau.

Le port de Saint Gilles est spécialisé dans la pêche du poisson bleu\*, la sardine y reste l'espèce phare.

### Criée des Sables d'Olonne

Commercialisation globale :

- 8 249 065 kilos
- 38 354 886 euros
- prix moyen : 4,65 euros/kilo

Les ventes à distance représentent 16 % du tonnage et 17 % de la valeur commercialisés.

26 mareyeurs\*, et 80 poissonniers achètent en criée. 49 mareyeurs achètent à distance.

Effectif de la criée : 54

Espèces principales en valeur	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen
Sole commune (entière, vidée, chalut, filet)	832	10	8,69	23	8
Bar (chalut, filet, ligne)	537	7	5,39	14	10,03
Merlu (entier, queue, œufs)	1 641	20	4,51	12	2,75
Seiche	822	10	3,59	9	4,37
Encornet	407	5	2,05	5	5,06
Thon germon	532	6	0,87	2	1,64

Source : CCI 85

En tonnage, les espèces principales sont la seiche, la sole, le bar, le thon germon et le calmar.

Le port des Sables d'Olonne se distingue par une pêche diversifiée, avec une dominance des poissons de chalut de fond. En plus des navires locaux, 50 bateaux des ports extérieurs (Fécamp, Honfleur, Saint-Jean-de-Luz, Dieppe, Lorient, Morlaix, Concarneau) vendent à la criée.

La valeur commercialisée augmente pour la quatrième année consécutive.

Au niveau national, le port occupe la première place pour la production de bar, la seiche et la sole.

### La pêche à pied professionnelle

250 licences générales de pêche à pied professionnelle de coquillages ont été délivrées en 2014 par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins\* des Pays de la Loire, pour un tonnage pêché estimé à 743 tonnes (475 tonnes de palourdes, 36 de coques, 104 d'huîtres creuses, 90 de moules et 38 de bigorneaux). 30 navires sont déclarés pour le transport de la production de pêche à pied professionnelle.

La pêche des coques a fortement diminué (186 T en 2013). En revanche tous les autres coquillages ont connu une bonne augmentation.

### Les structures professionnelles de la pêche

La Vendée comprend trois organisations de producteurs :

- l'Organisation de producteurs Estuaires (civelle) qui compte 148 adhérents,
- l'Organisation des producteurs pêcheurs artisans noirmoutins (OPPAN) : 89 adhérents,
- l'Organisation de producteurs Vendée : 138 adhérents.

Les coopératives maritimes sont au nombre de trois : la coopérative maritime Vendée (Les Sables d'Olonne, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, L'Aiguillon-sur-mer), la coopérative maritime de Beauvoir-sur-mer et celle de Noirmoutier.

Le siège du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire se trouve aux Sables d'Olonne.

# L'aquaculture marine

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Noirmoutier	3	45	44	93	83	8	<b>276</b>
Yeu	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>
Les Sables d'Olonne	1	4	12	13	10	3	<b>43</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>49</b>	<b>56</b>	<b>106</b>	<b>93</b>	<b>11</b>	<b>319</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont notamment affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.

254 navires aquacoles sont immatriculés en Vendée.

	Nombre de concessions accordées	Surface (ha)	Longueur (km)	Nombre de détenteurs
Noirmoutier	1 947	667	65	336
Les Sables d'Olonne	3 016	59	193,65	159
Yeu	26	103	2,4	2

Source : DGITM/DAM/SDSI

## Ventes à la consommation

Espèce	Quantité (tonnes)
Huîtres creuses	6 605
Huîtres plates	13
Moules <i>edulis</i>	3 786
Coques	21
Palourdes	11
<b>TOTAL</b>	<b>10 457</b>

70 % des huîtres creuses sont vendues sous marquage sanitaire sans affinage.

## Naissain\* et demi-élevage\*

1,9 milliard de naissains\* d'huîtres creuses, soit 42 % du total français. et 183 tonnes d'huîtres creuses de demi-élevage\* sont vendus par les professionnels ayant leur siège dans le département.

13 284 millions de naissains de moules sont commercialisés, soit 31 % du total français.

Source : Agreste-recensement conchylicole 2012

La Vendée compte trois coopératives maritimes aquacoles : la coopérative de producteurs d'huîtres de l'île de Noirmoutier (La Guérinière), la coopérative maritime ostréicole des trois polders COMOPOL (Bouin), la COSUVECO (Les Sables d'Olonne, Talmont-Saint-Hilaire). La coopérative aquacole de Noirmoutier a été radiée le 11 août 2014.

Le comité régional de la conchyliculture\* des Pays de la Loire a son siège à Bouin, tout comme l'organisation des producteurs conchylicole des Pays de la Loire.

# Le transport maritime

## Les navires et les armements

	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage national*	Cabotage international*	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	Total
Noirmoutier	0	0	1	0	0	0	0	<b>1</b>
Yeu	0	0	0	3	0	0	0	<b>3</b>
Les Sables d'Olonne	2	0	18	0	0	0	0	<b>20</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

Par quartier d'immatriculation

Deux grands armements de transport de marchandises ont leur siège dans le département ; il s'agit des compagnies Yeu Continent et Pajarola et Cie.

Trois entreprises effectuent du transport de passagers (hors promenade en mer) : Yeu Continent (3 navires), Compagnie vendéenne (3 navires), SEML Les Sables d'Olonne développement (traversée du chenal et port des Sables d'Olonne avec 4 navires). 14 entreprises exploitent 16 navires pour de la promenade en mer.

## Les marins

Répartition par genre de navigation

	Cabotage international*	Cabotage national*	Long cours*	Navigation côtière*	Pilotage*	Remorquage*	Lamanage*	TOTAL
Noirmoutier	3	9	4	21	0	1	2	<b>40</b>
Yeu	8	37	8	22	0	1	0	<b>76</b>
Les Sables d'Olonne	8	7	9	57	8	4	1	<b>94</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>53</b>	<b>21</b>		<b>8</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>210</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

Ces professionnels comptent 3 femmes.

Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Noirmoutier	0	1	11	13	14	1	<b>40</b>
Yeu	0	4	15	33	21	3	<b>76</b>
Les Sables d'Olonne	0	13	11	28	30	12	<b>94</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>37</b>	<b>74</b>	<b>65</b>	<b>16</b>	<b>210</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

## L'activité des ports

Le trafic global des ports de Vendée s'élève à 989 954 tonnes.

Le port de commerce des Sables d'Olonne connaît à nouveau une baisse de trafic avec 939 809 tonnes de marchandises (-2,46 % par rapport à 2013) et 453 mouvements de navires. Les entrées de marchandises ont baissé de 6,5 %, les sorties ont augmenté de 2,5 %. Les céréales connaissent de bonnes performances (+15 %), alors que le sable, qui représente 38 % du trafic, enregistre un recul de plus de 50 000 tonnes (-12 %).

L'activité principale du port de l'île d'Yeu est le cabotage avec le continent. Après une forte hausse en 2011, le trafic poursuit sa baisse avec 50 145 tonnes de marchandises (-24 %) par rapport à 2013. L'activité de la CASAM IV qui assure l'avitaillement de l'île d'Yeu n'est plus aussi intense (27 % du trafic).

## Le transport de passagers

Près de 657 000 personnes ont été transportées par les deux compagnies qui desservent l'île d'Yeu.

# La plaisance professionnelle

Parmi les 20 marins professionnels travaillant à la grande plaisance et identifiés en Vendée (dont quatre femmes), dix travaillent en navigation côtière\*, sept au cabotage\* et trois au long cours\*.

Deux navires de plaisance professionnelle sont enregistrés en Vendée.

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Noirmoutier	0	0	2	0	0	1	<b>3</b>
Yeu	0	0	3	0	0	0	<b>3</b>
Les Sables d'Olonne	0	3	4	6	1	0	<b>14</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>20</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

# La formation professionnelle maritime

L'école des pêches des Sables d'Olonne et celle de l'île d'Yeu, ainsi que la Maison familiale et rurale de Challans, assurent des formations initiales et continues à la pêche pour les deux premières et aux cultures marines pour la dernière.

Elles ont accueilli 28 élèves en formation initiale au cours de l'année scolaire 2013/2014, soit :

- 2 CAP matelot à Yeu,
- 9 CAP matelot aux Sables d'Olonne,
- 17 bac pro cultures marines à Challans.

L'école des pêches de Noirmoutier propose exclusivement de la formation continue.

## La plaisance et la pêche de loisir

### *Les navires, mutations et premières immatriculations*

Le département compte 33 067 navires de plaisance soit 3,5 % de la flotte métropolitaine et 39 % de la flotte ligérienne.

77 % sont des navires à moteur et 23 % des voiliers.

506 premières immatriculations ont été réalisées

Mutations de propriété	Voiliers	Moteurs	TOTAL
Noirmoutier	82	581	<b>663</b>
Les Sables d'Olonne	282	1 043	<b>1 325</b>
Yeu	46	152	<b>198</b>
<b>TOTAL</b>	<b>410</b>	<b>1 776</b>	<b>2 186</b>

Source : D.GITM/DAM/SDSI

### *Les permis mer*

Parmi les 1 304 plaisanciers ayant obtenu un permis mer en 2014 1 256 étaient inscrits à l'option «côtière» et 48 à l'option «hauturière».

Ces plaisanciers ont été formés dans l'un des 21 bateaux-écoles agréés dans le département.

### *Les ports*

Les principaux ports de plaisance (L'Herbaudière et Noirmoutier-en-l'île, Port-Joinville sur l'île d'Yeu, Port la Vie à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Port Olonna et bassin de pêche aux Sables d'Olonne, Port Bourgenay à Talmont-Saint-Hilaire, port du Morin à l'Épine, Jard-sur-mer) comptent 6 100 emplacements à flot.

Port Olonna avec 1 400 places à flot est le plus grand port du département, suivi de Port La Vie (1 160 places).

### *La pêche au filet fixe*

90 autorisations sont délivrées tous les ans, la majeure partie concerne Noirmoutier.

### *Les manifestations nautiques*

89 manifestations ont été déclarées en 2014 auprès de l'administration maritime

## GLOSSAIRE

Amer	Objet fixe et identifiable sur la côte, servant de repère.
Appellation d'origine protégée (AOP)	Dénomination d'un produit dont la production, la transformation et l'élaboration doivent avoir lieu dans une aire géographique déterminée avec un savoir-faire reconnu et constaté.
Armement	Action d'armer un navire, c'est-à-dire de le doter de tout ce dont il a besoin pour fonctionner : équipage, vivres, carburant, matériel de bord...
Autorisation européenne de pêche	Autorisation de pêche professionnelle délivrée conformément aux règlements communautaires.
Avitaillement	Approvisionnement d'un navire en marchandises nécessaires, d'une part à la vie des passagers à bord et, d'autre part à son entretien et à son fonctionnement.
Biotope	Aire géographique caractérisée par des conditions climatiques et physico-chimiques homogènes permettant l'existence d'une faune et d'une flore spécifique.
Bolinche	Filet déployé en arc de cercle autour d'un banc de poissons (navire : le bolincheur).
Bouchot	Support d'élevage sous forme de pieux.
Bouée	Marque flottante maintenue à une position donnée par une ligne de mouillage reliée à un corps-mort. Elle peut être passive (sans feu) ou active (avec feu).
Cabotage	Navigation maritime effectuée de port en port. On distingue le cabotage : - national : navigation couvrant une aire de moyenne étendue entre les ports de la France continentale, - international : navigation entre tous les ports du monde.
Caseyeur	Navire mettant en place des casiers pour pêcher des coquillages et des crustacés.
Cérostoculture	Élevage des coques.
Chalutage	Cette action désigne le chalutier traînant son filet : le chalut. On distingue le chalutage - pélagique lorsqu'il s'agit de pêcher des poissons bleus* en haute mer, - de fond pour la pêche des poissons blancs dans les profondeurs.
CITES, ou Convention de Washington	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, entrée en vigueur le 01/07/1975 : accord international entre États veillant à ce que le commerce international des spécimens d'animaux ou de plantes sauvages ne menace pas la survie des espèces auxquelles ils appartiennent.
Civelle	Alevin de l'anguille européenne.
Cluster	Regroupement, généralement sur un bassin d'emploi, d'entreprises du même secteur, ce qui est source d'externalités positives, dites de réseau. Un cluster maritime regroupe des entreprises et des professionnels du monde maritime.

Comité régional de la conchyliculture	Organisme représentatif des intérêts généraux de la profession conchylicole en région. Les membres des professions qui, quel que soit leur statut, se livrent aux activités de production, de distribution et de transformation des produits de la conchyliculture doivent obligatoirement adhérer à ces comités dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière.
Comité départemental ou régional des pêches maritimes et des élevages marins	Organismes qui, dans le cadre de l'organisation interprofessionnelle des pêches maritimes représentent et encadrent la profession. Les membres des professions qui se livrent aux activités de production, de distribution et de transformation des produits de la pêche maritime et des élevages marins doivent obligatoirement adhérer à ces comités, dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière, qui assurent la représentation des intérêts des marins-pêcheurs et des armements.
Conchyliculture	Élevage de coquillages comestibles.
Cultures marines pêche (CMP)	Genre de navigation concernant des navires de pêche titulaire d'un permis de mise en exploitation (PME) qui travaillent alternativement à la pêche et à l'aquaculture
Espar	Marque de petite dimension sur support fixe, de forme et de taille très diverses. Les matériaux utilisés sont le bois, l'acier, des composites verre-résine ou le béton.
Énergie houlomotrice	Source d'énergie d'origine cinétique et potentielle, liée au déplacement de la surface de la mer sous l'action de la houle.
Estran	Cf. zone de balancement des marées.
FEP (fonds européen pour la pêche)	Instrument européen de financement des dépenses effectuées au titre de la Politique commune de la pêche (PCP).
Filet fixe	Filet à nappes ou à poches qui ne change pas de place une fois calé dans la zone de balancement des marées et auquel on accède à pied à marée basse, pour la pêche en mer, ou filet maillant, emmêlant et trémail maintenu verticalement dans l'eau.
Fileyeur	Navire mettant à l'eau des filets maillants ou emmêlants.
Fret	Chargement d'un navire ou prix du transport.
Gestion intégrée des zones côtières (GIZC)	Démarche et outil de gouvernance des territoires littoraux visant un développement durable. Elle promeut une gestion intégrée de l'espace et des ressources prenant simultanément en compte les enjeux terrestres et marins, naturels, économiques et sociaux d'une zone littorale, comme territoire cohérent de réflexion et d'action.
Grande pêche (GP)	Il s'agit de la navigation concernant des navires : - de plus de 1000 tjb (voir UMS*), - de plus de 150 tjb absents plus de 20 jours du port d'exploitation ou de ravitaillement, - de plus de 150 tjb dont les ports d'exploitation et de ravitaillement sont éloignés de plus de 20 jours de navigation.
Granulat marin	Extrait du sol ou du sous-sol de la mer utilisé pour la construction ou le maraîchage.
Halioticole	Relatif à l'élevage des ormeaux.

Hinterland	Zone continentale située en arrière de la côte.
Huîtres demi-élevage	Individus âgés de 12 à 24 mois.
Huîtres adultes	Individus âgés de plus de 24 mois.
Hydrolienne	Turbine sous-marine (ou subaquatique, ou posée sur l'eau et à demi-immersée) qui utilise l'énergie cinétique des courants marins.
IGP (identification géographique protégée)	Signe officiel européen d'origine et de qualité qui désigne des produits agricoles et des denrées alimentaires dont les caractéristiques sont étroitement liées à une zone géographique, dans laquelle se déroule au moins leur production, leur transformation ou leur élaboration.
Îles du Ponant	15 îles baignées soit par la Manche, soit par l'Atlantique, dont 13 dans l'interrégion Nord Atlantique-Manche Ouest : Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, archipel des Glénan, Groix, Belle-Île-en-mer, Houat, Hoëdic, Arz, île aux Moines, Yeu.
ISRS (international safety rating system)	Audit de gestion des risques permettant d'évaluer et d'améliorer les processus commerciaux d'une structure, assurant ainsi des opérations sécurisées et durables.
ISPS	Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (International Ship and Port Security).
Lamanage	Assistance à l'amarrage, au désamarrage des navires ou à l'occasion de manœuvres dans les ports. Le lamaneur reste toujours en contact avec le pilote à bord du navire.
Légine	Poisson de grande taille, vivant dans les profondeurs (jusqu'à 2 500 m) des mers australes.
Ligneur	Navire spécialisé dans la pêche à la ligne d'espèces telles que le bar ou le thon.
Long cours	Navigation s'étendant sur l'ensemble des mers du monde.
Maërl	Substrat biogénique (c'est-à-dire produit par des espèces vivantes) constitué de débris d'algues marines riches en calcaire (notamment <i>Lithothamnium corallioides</i> ), souvent mélangé à du sable et des débris coquilliers. Riche sédiment marin composé d'algues fossilisées.
Marnage	Amplitude maximale entre la haute et la basse mer.
Mareyage	Activité du mareyeur qui est le premier acheteur des produits de la pêche en vue de leur commercialisation pour la consommation humaine.
Mémorandum de Paris (MOU)	Contrôle des navires de commerce en escale réalisé par les centres de sécurité des navires de l'État du port, pour vérifier leur conformité aux conventions internationales en vigueur.
Méthanisation (digestion anaérobie)	Technologie basée sur la dégradation naturelle biologique par des micro-organismes de la matière organique, en conditions contrôlées et en l'absence d'oxygène.
Mer d'Iroise	Partie de l'Atlantique s'étendant de l'île de Sein à celle d'Ouessant, en Bretagne.

MSC (Marine stewardship council)	Certification privée labellisant une pêcherie selon son impact sur l'écosystème marin et les ressources halieutiques.
Mor Braz	Baie délimitée par la presqu'île de Quiberon à l'Ouest et par Guérande à l'Est.
Mytiliculture	Élevage de moules.
Naissain d'huîtres	Individus âgés de 0 à 12 mois.
Natura 2000	Réseau de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et leurs habitats naturels.
Navigation côtière	Navigation proche de la côte (rades, zones abritées...) visible pour les marins à bord.
Navire à utilisation commerciale (NUC)	Navire de plaisance à l'origine, mais qui pratique une activité commerciale de transport de personnes.
Ostréculture	Élevage d'huîtres.
Palangre / Palangrier	La palangre est une longue ligne, qui peut mesurer plusieurs kilomètres, à laquelle pendent, sur toute la longueur, des cordages garnis d'hameçons. Le palangrier est un navire ligneur qui peut mettre à l'eau des milliers d'hameçons.
Pavillon bleu	Créé par l'office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe en 1985 (of-FEEE), le pavillon bleu est un label environnemental qui garantit un environnement de qualité pour des communes balnéaires et des ports de plaisance.
Pêche au large	Pêche pratiquée par des navires dont la durée des sorties en mer est habituellement supérieure à 96 heures. Il s'agit de navires hauturiers de 16 à 25 mètres.
Pêche côtière	Pêche des navires, en principe de moins de 16 mètres, dont la durée des sorties est supérieure à 24 heures mais inférieure ou égale à 96 heures.
Pêche ligérienne	Pêche relative à la Loire (du latin ligeris = la Loire).
Petite pêche	Pêche pratiquée par des navires ne s'absentant du port que pour une durée inférieure ou égale à 24 heures.
Pêche pélagique	Pêche au large, en pleine mer, loin du fond et ciblant des espèces pélagiques qui nagent et flottent en pleine mer (par opposition à benthique, qui vit sur le fond).
Pescatourisme	Embarquement de passagers effectué à bord d'un navire armé à la pêche ou aquacole dans le but de faire découvrir le métier de marin-pêcheur ou d'aquaculteur et le milieu marin.
Pilotage maritime	Assistance donnée au capitaine par un personnel (les pilotes) commissionné par l'État pour la conduite des navires à l'entrée et à la sortie des ports, dans les ports, rades et eaux maritimes des fleuves et canaux. Il est obligatoire pour tous les navires. Le pilote est rattaché à un port précis. Le navire pilote est appelé pilotine.
Point de débarquement	Point de débarquement agréé pour le débarquement des produits de la pêche maritime en vue de leur première mise sur le marché, hors des ports organisés avec une criée.

Poisson bleu	Poisson pélagique « de haute mer » tel que le thon, le maquereau, la sardine, l'anchois. Il s'oppose au poisson blanc ou benthique qui vit au fond des mers.
Pôle de compétitivité	Rassemblement sur un territoire donné, des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation pour développer des synergies et des coopérations. Autres partenaires associés : pouvoirs publics, nationaux et locaux. Objectif : renforcer la compétitivité de l'économie française et développer la croissance et l'emploi sur des marchés porteurs.
Programme d'investissement d'avenir	Ex «Grand emprunt» national de 35 milliards d'euros lancé en 2010 pour financer de nouveaux programmes d'investissement dans des secteurs d'avenir.
Quota	Répartition, en tonnage annuel, entre les États membres du «total admissible de capture» (TAC) fixé par le conseil des ministres de l'Union européenne pour les espèces qu'il est nécessaire de protéger contre le risque de surexploitation.
RAMSAR	Traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources.
Remorquage	Traction d'un navire ou autre bâtiment de mer, le remorqué, par un autre navire, le remorqueur. Le remorquage est régi par la loi du 3 janvier 1969 art. 26 à 30. On distingue le remorquage : - portuaire : les opérations sont effectuées sous la direction du navire remorqué, - de haute mer, sous la direction du navire remorqueur. Le remorquage peut être national, international ou côtier.
Retrait	Fixation d'un prix plancher par espèce et catégorie de taille et de fraîcheur en-dessous duquel le produit est retiré de la vente et acheminé vers d'autres circuits où il n'influe plus sur le marché (en général transformation en engrais ou farine). Le prix plancher est fixé par l'organisation de producteurs qui perçoit une compensation financière. Ce régime européen a pris fin au 31/12/2013.
Rôle d'équipage	Titre de navigation délivré par l'administration maritime, dont doit être pourvu tout navire pratiquant une navigation maritime et dont l'équipage comprend des marins professionnels affiliés à l'Établissement national des invalides de la marine. Il arrête la liste d'équipage, constate de façon authentique et sous peine de nullité les conditions de son engagement, justifie des services de navigation accomplis par chacun, investit le capitaine des pouvoirs conférés par les lois et les règlements. Il peut concerner collectivement différents navires d'un même armateur.
Senne	Filet utilisé en surface pour encercler des bancs de poissons.
Site d'importance communautaire	Site désigné par un État membre dans un acte réglementaire, administratif et/ou contractuel, puis approuvé par la Commission européenne, où sont appliquées les mesures de conservation nécessaires au maintien ou rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et/ou des populations des espèces. Le site désigné est intégré au réseau Natura 2000.
UMS	Universal Measurement System : unité de mesure permettant d'évaluer le volume intérieur d'un navire. L'ancienne unité utilisée est le tjb, le tonneau de jauge brut. Approximation : 1 tjb = 2,83 m <sup>3</sup> 200 UMS = 100 tjb

Sloop	Petit navire à voile, généralement ponté et à quille, qui ne possède qu'un mât central et une voile d'avant : le foc. Le sloop à corne porte une voile aurique (de forme quadrangulaire non symétrique).
STCW	Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer adoptée en 1978 dans le cadre de l'Organisation maritime internationale (OMI), modifiée en 1995, puis en 2010 (amendements de Manille) : réglementation à l'échelle internationale des qualifications du personnel navigant.
Spécialité traditionnelle garantie (STG)	Protection européenne visant la composition traditionnelle d'un produit, ou un mode de production traditionnel.
Tourelle	Marque de balisage sur support fixe. D'aspect plus massif que l'espar, elle est en général réalisée en maçonnerie ou, plus récemment, en béton armé. La tourelle peut être «active» ou «passive» en fonction de son équipement (élément lumineux).
Traict du Croisic	Zone humide où la mer pénètre sur les communes du Croisic, Batz-sur-mer, La Turballe et Guérande. Elle permet une rétention d'eau salée nécessaire à la culture des moules, palourdes, huîtres et essentiellement de coques.
Unité de gestion de l'anguille (UGA)	Habitat naturel de l'anguille dans les bassins hydrographiques continentaux, y compris les zones colonisables par l'espèce et celles qui lui sont accessibles après équipement des ouvrages faisant obstacle à son passage, dans les zones estuariennes et dans les aires maritimes de répartition de l'espèce. Leurs limites sont fixées par arrêté du préfet de région, après avis du comité de gestion des poissons migrateurs des bassins concernés.
Validation des acquis de l'expérience (VAE)	Dispositif permettant l'obtention de tout ou partie d'une certification (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) sur la base de l'expérience professionnelle salariée ou non et/ou bénévole et/ou volontaire. L'expérience, en lien avec la certification visée, est validée par un jury.
Vénériculture	Élevage de palourdes.
Zone de balancement des marées ou estran	Zone alternativement couverte et découverte par la mer limitée par ces deux niveaux lorsqu'ils sont à leur maximum.
Zone cabillaud	Zones correspondant aux zones de reconstitution du cabillaud en mer du Nord, Manche Est, Ouest Écosse et mer d'Irlande.
Zone de protection spéciale	Zone dans laquelle sont prises des mesures effectives de gestion et de protection de type réglementaire ou contractuel, dont la liste est communiquée à l'Union européenne. Ces zones sont intégrées au réseau Natura 2000.
Zone spéciale de conservation	Site d'importance communautaire désigné par les États membres par un acte réglementaire, administratif et/ou contractuel où sont appliquées les mesures de conservation nécessaires au maintien ou rétablissement, dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et/ou des populations des espèces pour lesquels le site est désigné.

## TABLE DES ACRONYMES DES SERVICES ADMINISTRATIFS

APB	Armement des phares et balises
ARS :	Agence régionale de santé
CNRS :	Centre national de la recherche scientifique
CROSS :	Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (DIRM NAMO)
CSN	Centre de sécurité des navires (DIRM NAMO)
DAM :	Direction des affaires maritimes du ministère chargé de la mer
DDTM/DML :	Direction départementale des territoires et de la mer/délégation à la mer et au littoral
DIRM NAMO :	Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest
DRAC :	Direction régionale des affaires culturelles
DPMA :	Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture du ministère chargé de la pêche
DREAL :	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DRASSM :	Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines du ministère de la culture
DSI :	Division des systèmes d'information du ministère chargé de la mer
ENIM :	Établissement national des invalides de la marine
LPM :	Lycée professionnel maritime
MEDDE :	Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
MLETR :	Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité
MSA :	Mutualité sociale agricole



**Remerciements :**

DDTM/DML d'Ille-et-Vilaine, des Côtes d'Armor, du Finistère, du Morbihan, de la Loire-Atlantique et de la Vendée, CCI de Vendée, CCI des Côtes d'Armor, CCI Saint-Malo Fougères, Comité interprofessionnel des produits de l'aquaculture, Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire, Communauté de communes Pays de Redon, Commune de Vannes, Conservatoire du littoral et des rivages lacustres, Criée de Quiberon, Direction générale des douanes et droits indirects, DPMA, DRAC Bretagne et Pays de la Loire, DREAL de Bretagne et des Pays de la Loire, DAM/DSI, Franceagrimer, GICAN, Ifremer, Nantes Saint-Nazaire port, SAEML Loire Atlantique Pêche et Plaisance, SEM Lorient Keroman, SEMITAN, SNSM

**Crédits photographiques :**

Couverture : © Laurent Mignaux/MEDDE-MLETR, © Jean-Pierre Mareschal/MEDDE-MLETR (SNSM), DIRM NAMO (*Belem* et navire de pêche)

**Rédactrices :**

Anne RICHARD et Stéphanie ARSENDAUX, cellule communication-études de la DIRM NAMO-septembre 2015, tous droits réservés

Direction interrégionale de la mer  
Nord Atlantique-Manche Ouest  
BP 78749, 2 boulevard Allard  
44187 NANTES cedex 4  
Tél. : 33 (0) 2 40 44 81 10  
Fax : 33 (0) 2 40 73 33 26  
[dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr)

